



ANIÈRES



COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2019

CINQUIÈME RAPPORT DE LA LÉGISLATURE 2015-2020

ANIERES.CH



**MESDAMES LES CONSEILLÈRES MUNICIPALES,
MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,**

En application des prescriptions de l'article 48 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nouvelle teneur dès le 1^{er} janvier 1985, j'ai l'honneur, avec mes Adjoints, de vous présenter et de soumettre à votre examen le cinquième et dernier rapport administratif et financier de la période législative 2015-2020 sur l'activité des autorités municipales.

Nous saisissons cette occasion pour remercier ici toutes les personnes qui aident les autorités communales à remplir les tâches de plus en plus nombreuses et complexes dont elles ont la charge.

Antoine BARDE
Maire



SOMMAIRE

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019 **4**

Autorités communales	6
Séances du Conseil municipal	10
Administration communale	16
Service technique intercommunal	17
Fondations Communales	18
Groupement intercommunal	29
État civil intercommunal	36
Corps constitués	38
Votations élections	43
Population	46
École	47
Bâtiments et aménagements	50
Autorisations de construire	56
Statistiques déchets	57
Entraide sociale	59
Manifestations communales 2019	60
Mérite aniérois	72
Promotions civiques	73

FINANCES COMMUNALES 2019 **74**

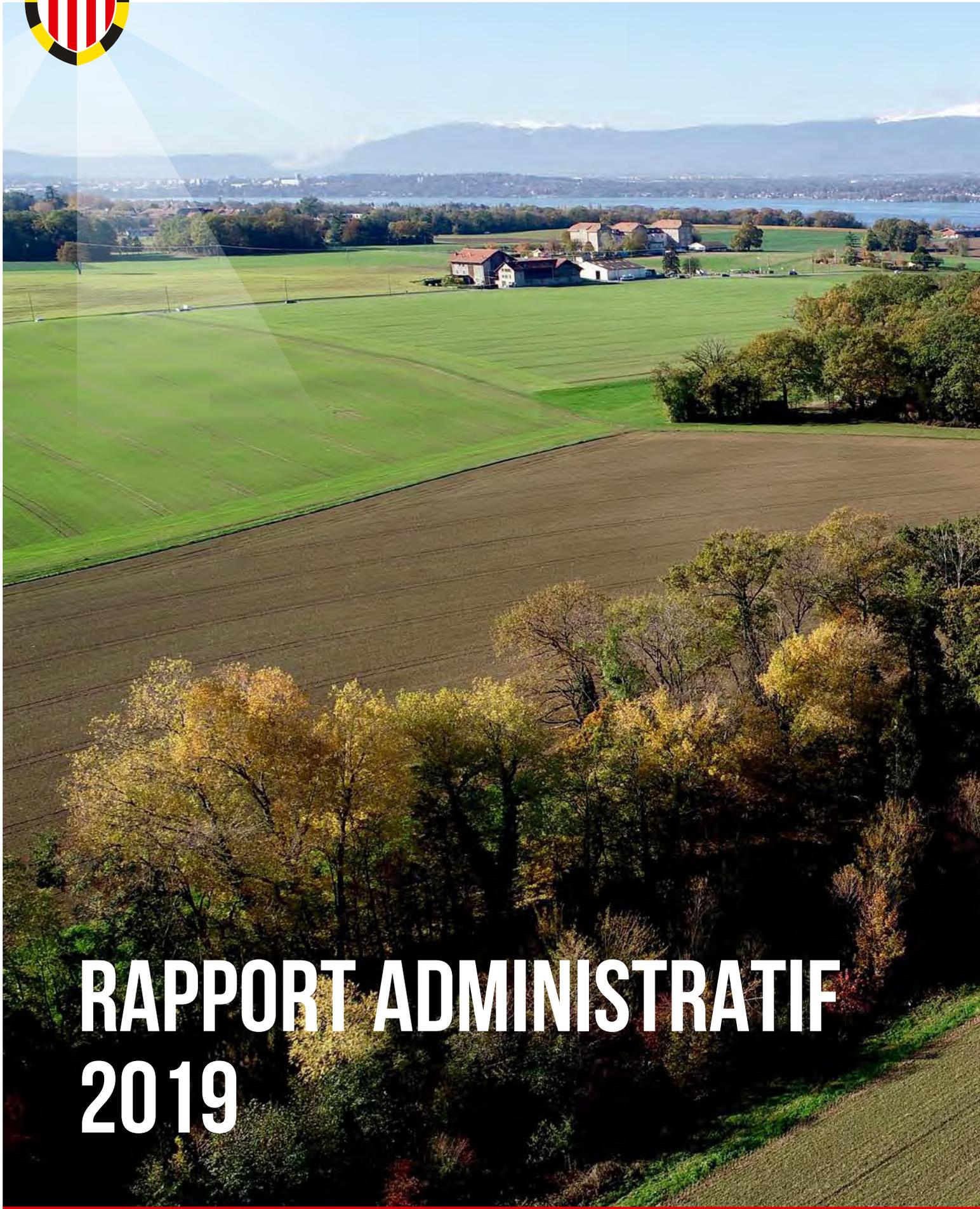
Finances communales 2019 Comptes	76
Centimes additionnels communaux	80
Comptes du bilan	81
Comptes de fonctionnement	84

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS 2019 **96**

Liste des sociétés	98
Rapports d'activités des sociétés	100



ANIÈRES



RAPPORT ADMINISTRATIF 2019



AUTORITÉS COMMUNALES

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

EXÉCUTIF

ANTOINE BARDE

Maire

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015
Libéral CM – 01.06.2011 - 31.05.2015

CLAUDINE HENTSCH

Adjointe

Ensemble pour Anières – 09.10.2019
Ensemble pour Anières CM – 01.06.2015 - 09.10.2019

CAROLINE BENBASSAT-DUFOUR

Adjointe

Libéral-Radical – 01.06.2015 - 07.02.2019
Libéral CM – 01.06.2003 - 31.05.2011 / 01.11.2012 - 31.05.2015

PASCAL WASSMER

Adjoint

Le Centre – dès le 01.06.2015,
Le Centre radical démocrate-chrétien CM –
19.02.2013 - 31.05.2015

CONSEIL MUNICIPAL

CORINNE ALHANKO-BAUER

Conseillère municipale

Libéral – dès le 24.03.2009
Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

PIERRE-YVES DECHEVRENS

Conseiller municipal

Le Centre radical démocrate-chrétien –
dès 2011
Le Centre – dès le 01.06.2015

JÉRÔME JACQUIER

Conseiller municipal

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

DENYSE BARBEZAT-FORNI

Conseillère municipale

Anières différemment – dès 2003
Ensemble pour Anières – dès le 01.06.2015

PHILIPPE GAILLARD

Conseiller municipal

Anières différemment – dès 2011
Ensemble pour Anières – dès le 01.06.2015

ANNE LÉBOISSARD

Conseillère municipale

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

STÉPHANIE BARON LEVRAT

Ensemble pour Anières – dès le 12.11.2019

YVES GUBELMANN

Conseiller municipal

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

PIERRE LINGJAERDE

Conseiller municipal

Libéral – dès 2014
Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

ELISABETH BERY

Conseillère municipale

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

CLAUDINE HENTSCH

Conseillère municipale

Ensemble pour Anières –
01.06.2015 - 09.10.2019

ANITA PORDES

Conseillère municipale

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

JACQUELINE CURZON

Conseillère municipale

Libéral-Radical – dès le 04.12.2018

**FLORENCE PULIDO**

Conseillère municipale

Le Centre radical démocrate-chrétien –
dès 2007

Le Centre – dès le 01.06.2015

GIUSEPPE RICCIUTI

Conseiller municipal

Libéral-Radical – dès le 01.06.2015

CLAIRE THIBAUT BULLIARD

Conseillère municipal

Libéral-Radical – dès le 08.10.2019

ROBERTA RANNI

Conseillère municipale

Le Centre radical démocrate-chrétien –
dès 2011

Le Centre – dès le 01.06.2015

MONY SIMOS

Conseillère municipale

Libéral-Radical – 24.02.2016-13.06.2019

JEAN-MARC THIERRIN

Conseiller municipal

Le Centre – dès le 01.06.2015

PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL 2018-2019

YVES GUBELMANN

Président 01.06.2018 - 31.05.2019

JEAN-MARC THIERRIN

Vice-Président dès le 01.06.2019

PIERRE LINGJAERDE

Président dès le 01.06.2019

Vice-Président 01.06.2018-31.05.2019

DOMINIQUE LAZZARELLI

Secrétaire du Conseil municipal

RÉPARTITION DES FONCTIONS DE L'EXÉCUTIF

ANTOINE BARDE

Maire

Finances / Urbanisme et constructions

CLAUDINE HENTSCH

Adjointe

Sociale, culture et loisirs / Urbanisme et constructions
dès le 09.10.2019**CAROLINE BENBASSAT-DUFOUR**

Adjointe

Sociale, culture et loisirs / Urbanisme et constructions
jusqu'au 07.02.2019**PASCAL WASSMER**

Adjoint

Assainissement, routes, sécurité et développement durable

STRUCTURE DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

PLR = libéraux radicaux
LC = le Centre
EPA = Ensemble pour Anières

	PARTI	NOM ET PRÉNOM
FINANCES		
Président	PLR	GUBELMANN Yves dès le 12.11.2019
Vice-Présidentes	PLR	SIMOS Mony jusqu'au 13.06.2019
	EPA	BARBEZAT-Forni Denyse dès le 12.11.2019
Membres	EPA	BARON LEVRAT Stéphanie dès le 12.11.2019
	PLR	CURZON Jacqueline
Exécutif: Antoine BARDE	EPA	HENTSCH Claudine jusqu'au 09.10.2019
	PLR	LEBOISSARD Anne
Procès-verbaliste: Lauriane GIREL	PLR	LINGJAERDE Pierre
	LC	PULIDO Florence
	LC	RANNI Roberta
	PLR	RICCIUTI Giuseppe
	PLR	THIBAUT-BULLIARD Claire dès le 08.10.2019
	LC	THIERRIN Jean-Marc - Président jusqu'au 12.11.2019



PARTI NOM ET PRÉNOM

URBANISME ET CONSTRUCTIONS

Président	PLR	JACQUIER Jérôme dès le 12.11.2019
Vice-Président	EPA	GAILLARD Philippe dès le 12.11.2019
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
Exécutif: Antoine BARDE	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
Caroline BENBASSAT jusqu'au 07.02.2019	PLR	CURZON Jacqueline
Claudine HENTSCH dès le 09.10.2019	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves – Président jusqu'au 12.11.2019
Procès-verbaliste: Eliane MONNIN	PLR	GUBELMANN Yves
	PLR	LEBOISSARD Anne
	PLR	LINGJAERDE Pierre
	LC	RANNI Roberta
	LC	THIERRIN Jean-Marc

ASSAINISSEMENT, ROUTES, SÉCURITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présidente	LC	THIERRIN Jean-Marc dès le 12.11.2019
Vice-Présidente	PLR	PORDES Anita dès le 12.11.2019
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
Exécutif: Pascal WASSMER	EPA	BARON LEVRAT Stéphanie dès le 12.11.2019
Procès-verbaliste: Sylvie BIFFIGER	PLR	BERY Elisabeth – Présidente jusqu'au 12.11.2019
	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
	EPA	GAILLARD Philippe
	PLR	GUBELMANN Yves
	PLR	LINGJAERDE Pierre dès le 12.11.2019
	LC	PULIDO Florence
	PLR	RICCIUTI Giuseppe dès le 12.11.2019

SOCIALE, CULTURE ET LOISIRS

Présidente	LC	PULIDO Florence dès le 12.11.2019
Vice-Présidente	PLR	BERY Elisabeth dès le 12.11.2019
Membres	PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
Exécutif: Caroline BENBASSAT jusqu'au 07.02.2019	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse - Présidente jusqu'au 12.11.2019
Claudine HENTSCH dès le 09.10.2019	EPA	BARON LEVRAT Stéphanie dès le 12.11.2019
Procès-verbaliste Sylvie BIFFIGER	PLR	CURZON Jacqueline
	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
	PLR	JACQUIER Jérôme
	PLR	PORDES Anita
	LC	RANNI Roberta
	PLR	SIMOS Mony jusqu'au 13.06.2019
	PLR	THIBAUT-BULLIARD Claire dès le 08.10.2019

AD HOC « PLAN DIRECTEUR COMMUNAL PDCOM »

Président	LC	THIERRIN Jean-Marc
Vice-Président	PLR	JACQUIER Jérôme
Membres	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
Exécutif: Antoine BARDE	PLR	BERY Elisabeth
Caroline BENBASSAT jusqu'au 07.02.2019	LC	PULIDO Florence
Claudine HENTSCH dès le 09.10.2019		
Procès-verbaliste: Evelyne LÄUCHLI		
Groupe de concertation (3 membres)	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
	PLR	BERY Lisa
	LC	THIERRIN Jean-Marc



PARTI NOM ET PRÉNOM

AD HOC « IMMEUBLE LE LÉMAN »

Président	PLR	LINGJAERDE Pierre
Vice-Président	EPA	GAILLARD Philippe
Membres	PLR	GUBELMANN Yves
Exécutif: Antoine BARDE – Caroline BENBASSAT	LC	RANNI Roberta
Procès-verbaliste: Evelyne LÄUCHLI		

AD HOC « BOURSES » (1^{RE} SÉANCE 04.03.2019)

Présidente	PLR	CURZON Jacqueline
Membres	EPA	BARON LEVRAT Stéphanie dès le 12.11.2019
Exécutif: Antoine BARDE	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves
Procès-verbaliste: Eliane MONNIN	EPA	HENTSCH Claudine jusqu'au 09.10.2019

AD HOC « COHERAN » (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES)

Présidente	EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
Membres	PLR	BERY Elisabeth
Exécutif: Antoine BARDE	PLR	CURZON Jacqueline
Procès-verbaliste: Eliane MONNIN	LC	DECHEVRENS Pierre-Yves

CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE COHERAN ET COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CoHerAn + Culture, sports et loisirs	EPA	GAILLARD Philippe
CoHerAn + Sécurité	PLR	JACQUIER Jérôme
CoHerAn + Voirie et développement durable	PLR	PORDES Anita
	LC	THIERRIN Jean-Marc

NOMINATIONS ET DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PARTI NOM ET PRÉNOM

DÉLÉGUÉ AU FEU

PLR	LINGJAERDE Pierre
-----	-------------------

DÉLÉGUÉE NOCTAMBUS

LC	RANNI Roberta
----	---------------

DÉLÉGUÉE COMMUNES-ÉCOLE

PLR	BERY Elisabeth
-----	----------------

DÉLÉGUÉES FONDATION LA T'ANIÈRES

Bureau	LC	PULIDO Florence
Fondation	EPA	HENTSCH Claudine jusqu'au 09.10.2019
	EPA	BARON LEVRAT Stéphanie dès le 12.11.2019
	PLR	PORDES Anita

DÉLÉGUÉE GROUPEMENT CRÈCHE INTERCOMMUNALE L'ÎLE AUX MÔMES

PLR	ALHANKO-BAUER Corinne
-----	-----------------------

DÉLÉGUÉ(E)S FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIÈRES POUR LE LOGEMENT

EPA	BARBEZAT-FORNI Denyse
PLR	RICCIUTI Giuseppe
LC	THIERRIN Jean-Marc

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

Les procès-verbaux du Conseil municipal ne pouvant être retranscrits in extenso dans le compte rendu administratif & financier, nous vous rappelons qu'ils peuvent être consultés à la mairie, sur rendez-vous (022 751 11 45) ou sur le site Internet de la commune d'Anières www.anieres.ch sous la rubrique « Documents à télécharger - PVs CM Législature 2015 - 2020 ».

En 2019, le Conseil municipal a siégé 10 fois. Ci-dessous, le résumé des points traités.

SÉANCE DU 29 JANVIER 2019

DÉLIBÉRATION N°95 – Proposition des Administrateurs délégués par le Conseil d'État relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 300'000 F pour la modulation de trafic et le déplacement d'arrêts TPG sur la route de l'Hospice – Parcelle N°5806 – dp communal / Plan 43 et la route de Thonon – Parcelle N°5771 – dp cantonal / Plan 44, soit un tiers de l'ensemble des coûts, les deux tiers restant étant à la charge de l'État de Genève: le Conseil municipal décidé à l'unanimité de réaliser les travaux de pour la modulation de trafic et le déplacement d'arrêts TPG sur la route de l'Hospice – Parcelle N°5806 – dp communal / Plan 43 et la route de Thonon -Parcelle N°5771 – dp cantonal / Plan 44, d'ouvrir aux Administrateurs, délégués par le Conseil d'État un crédit d'engagement de TTC 300'000 F, correspondant à un tiers du coût de l'ensemble des coûts, les deux tiers restant étant à la charge de l'État de Genève, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis

de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif et d'amortir la dépense nette au moyen de 10 annuités, qui figureront au budget de fonctionnement dès 2019 – sous rubrique 6150.19.33001.00.

Mme Christiane FAVRE, administratrice provisoire informe que M. le Maire Antoine BARDE reprendra ses fonctions le 1^{er} février 2019.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2019

MOTION 015: Lutter contre le fléau des déchets sauvages (Littering): le Conseil municipal décide à l'unanimité d'élaborer un plan d'action contre les conséquences néfastes des déchets sauvages en envoyant un tout-ménage expliquant les enjeux; en posant des panneaux explicatifs sur chaque plage de la Commune, aux arrêts de bus, le long des routes, aux entrées sur la commune et à tout emplacement propice à attirer l'attention des passants; en remplaçant les poubelles existantes par des poubelles permettant de trier les déchets et équipées de cendriers; en promouvant le cendrier de poche

(remise gratuite d'un cendrier de poche aux fumeuses et fumeurs); en organisant une journée de nettoyage sur la Commune en automne 2020, en participant à la 1^{re} compétition de ramassage des déchets en Europe « Leman green trophy » le 28 août 2020.

RÉSOLUTION 014 – Résolution du Conseil municipal relative au préavis du Conseil municipal pour la mise à jour de la loi sur le réseau de transports publics (LRTP rsGE H 1 50) et du schéma directeur du réseau sur rail: le Conseil municipal préavis favorablement à l'unanimité le projet de mise à jour de la loi sur le réseau de transports publics (LRTP, rsGE H 1 50) et du schéma directeur du réseau sur rail avec les remarques suivantes:

-) La mise en avant et la concrétisation formelle du développement des transports publics dans le canton ne peut être que salué d'autant qu'en raison des enjeux (environnement, mobilités, agglomération), il y a lieu d'amorcer une réelle modification des comportements (report modal) celle-ci n'étant possible que si les usagers jugent pertinent de délaissier leur véhicule au profit des transports collectifs, d'où la nécessité de compter sur un maillage pertinent et performant sur l'ensemble du canton.
-) Par ailleurs, la volonté du Canton d'associer les différentes parties (usagers, riverains etc.) et notamment les communes dans les grands projets doit également être soulignée. En effet, l'introduction dans la LRTP d'une nouvelle disposition relative à la possibilité de subventionnement cantonal dans le cadre d'aménagement d'infrastructures de transports publics en site propre ayant un impact sur le domaine public communal est appréciable.



Toutefois, au niveau de la région, il est regrettable qu'aucun grand projet n'y soit associé. En effet, la rive gauche du lac ressort comme étant le « parent pauvre » en matière de planification de TP rapides et efficaces (site propre). Comme mentionné précédemment, la liaison « Genève-Vésénaz » reste à l'état de concept. Or, sans le développement de cet axe, aucune amélioration majeure des transports et de la vitesse commerciale ne sera effective. De plus, bien que n'entrant pas dans le cadre des grands projets, il y a lieu de rappeler l'absence de connexion directe ou logique au Léman Express pour les habitants du CoHerAn & Co. C'est pourquoi, une réflexion quant à la création d'une liaison transversale dans la région doit être entreprise rapidement, afin que celle-ci puisse être mise en service en concomitance avec l'inauguration du Léman Express. Il s'agit principalement de la ligne TPG « E » qui devrait être déviée sur la gare des Eaux-Vives, pour ensuite rejoindre le carrefour de Rive et la place des Eaux-Vives, ou encore de prévoir une connexion jusqu'à la gare de Cornavin à l'aide d'une ligne directe et régulière (« E »+).

Finalement, la commune d'Anières appelle à la réalisation rapide d'un schéma directeur des liaisons lacustres, afin que ce type de mode de transport soit enfin considéré et développé dans le canton de Genève. En effet, force est de constater qu'à ce jour et pour les prochaines années, le panel de transports publics (bus, tram, BHNS) n'est que partiel. Il paraît par conséquent pertinent de proposer une offre générale et complémentaire des différents modes de transports d'autant que l'exploitation du Lac doit être perçue comme un réel avantage pour les connexions au Léman Express. C'est pourquoi, la Commune soutient, la création de navettes rapides reliant le CoHerAn à la rive droite, indépendamment de leur lieu de départ et d'arrivée, ceci en compensation pour l'absence d'amélioration des conditions de mobilité sur la rive gauche.

POSTE D'ANIÈRES – M. le Maire informe avoir reçu la notification officielle de la fermeture de la Poste. Il a dès lors formulé un recours circonstancié à Postcom, par le biais de l'avocat-conseil. Il a également envoyé un courrier à son nom et au nom de la Commune notifiant cette opposition. Le Président du Conseil municipal, en son nom et au nom des Conseillers municipaux a également envoyé un courrier notifiant

ce désaccord sur la fermeture de la Poste.

SÉANCE DU 19 MARS 2019

DÉLIBÉRATION N°96 – Crédit d'investissement complémentaire de TTC 58'000 F pour la viabilisation en eaux usées (EU) et eaux claires (EC) des parcelles N°6332/RF 42 et N°6333/RF 42, sises respectivement route de la Côte-d'Or 11 et route de l'Hospice 8: le Conseil municipal décide à la majorité de confirmer la réalisation des travaux de viabilisation en eaux usées (EU) et eaux claires (EC) des parcelles N°6332/RF 42 et N°6333/RF 42, sises respectivement route de la Côte-d'Or 11 et route de l'Hospice 8, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'investissement complémentaire de TTC 58'000 F pour couvrir l'ensemble des travaux sur le crédit initial de TTC 165'000 F, soit au total TTC 223'000 F, sachant que M. Constant GIORGI – Les Berges du Lac – participera à cet investissement total à hauteur de 50 % de la dépense nette et d'amortir cette dépense selon les modalités définie pour le crédit d'investissement de TTC 165'000 F voté le 19 juin 2018 (délibération N°89).

DÉLIBÉRATION N°97 – Crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de TTC 50'000 F. Rubrique: 6150.00.31110.00 / Routes communales – Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils. Remplacement d'un véhicule pour le Service Technique Intercommunal CoHerAn (STIC): le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de TTC 50'000 F dans la rubrique 6150.00.31110.00 / Routes communales – Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils permettant le remplacement d'un véhicule pour le Service Technique Intercommunal CoHerAn (STIC), de comptabiliser le montant prévu à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2019 en dépenses supplémentaires 2019 dans la rubrique 6150.00.31110.00 / Routes communales – Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils et de couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire de TTC 50'000 F par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

DÉLIBÉRATION N°98 – Crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de TTC 87'000 F. Rubrique: 0290.00.31440.00 / Immeubles

administratifs – Entretien des terrains bâtis et bâtiments. Remplacement du système de la gestion des accès – Locaux communaux: le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de TTC 87'000 F dans la rubrique 0290.00.31440.00 / Immeubles administratifs – Entretien des terrains bâtis et bâtiments, de comptabiliser le montant prévu à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2019 en dépenses supplémentaires 2019 dans la rubrique 0290.00.31440.00 / Immeubles administratifs – Entretien des terrains bâtis et bâtiments et de couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire de TTC 87'000 F par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

DÉLIBÉRATION N°99 – Crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de TTC 20'000 F. Rubrique: 1500.00.31190.00 / Service du feu – Autres immobilisations (nouveau compte). Pose d'une nouvelle borne hydrante à Chevrens: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de TTC 20'000 F dans la rubrique 1500.00.31190.00 / Service du feu – Autres immobilisations, de comptabiliser le montant prévu à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2019 en dépenses supplémentaires 2019 dans la rubrique 1500.00.31190.00 / Service du feu – Autres immobilisations et de couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire de TTC 20'000 F par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

DÉLIBÉRATION N°100 – Crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de TTC 7'800 F. Rubrique: 3420.00.31110.00 / Loisirs (Parcs et promenades) – Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils. Pose d'un couvert pour vélos électriques – Route de la Côte-d'Or: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de TTC 7'800 F dans la rubrique 3420.00.31110.00 / Loisirs (Parcs et promenades) – Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils, de comptabiliser le montant prévu à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2019 en dépenses supplémentaires 2019 dans la rubrique 3420.00.31110.00 / Loisirs (Parcs et promenades) – Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils et de couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire de TTC 7'800 F par une économie



équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Hommage à M. Marcel IMHOF, décédé le 17 mars 2019.

SÉANCE DU 16 AVRIL 2019

DÉLIBÉRATION N° 101 – Crédit d'engagement de TTC 450'000 F pour la réalisation d'un parking provisoire sis route de la Côte-d'Or. Parcelle N°6332/RF 42: le Conseil municipal décide à l'unanimité de réaliser les travaux d'un parking provisoire sis route de la Côte-d'Or, parcelle N°6332/RF 42, d'ouvrir au Maire un crédit d'engagement de TTC 450'000 F destiné à ces travaux, auquel il conviendra d'ajouter le montant du crédit d'étude pour cet objet de TTC 35'000 F, soit au total TTC 485'000 F, de comptabiliser les dépenses dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette au moyen de 10 annuités dès la première utilisation du bien estimée à 2020 et d'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence du crédit brut de TTC 485'000 F, afin de permettre l'exécution de ces travaux.

DÉLIBÉRATION N° 102 – Crédit d'engagement de TTC 1'200'000 F pour la réalisation de l'enveloppe thermique du bâtiment, sis route de la Côte-d'Or 3-5. Parcelle N°5571 / RF 42: le Conseil municipal décide à l'unanimité de réaliser les travaux de l'enveloppe thermique du bâtiment, sis route de la Côte-d'Or 3-5. Parcelle N°5571 / RF 42, d'ouvrir à M. le Maire un crédit de TTC 1'200'000 F destiné à ces travaux auquel il conviendra d'ajouter le montant du crédit d'étude pour cet objet de TTC 75'000 F, soit au total TTC 1'275'000 F, dont à déduire d'éventuelles subventions, de comptabiliser cette dépense directement à l'actif du bilan de la Commune dans le patrimoine financier et d'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de TTC 1'275'000 F, afin de permettre l'exécution de ces travaux.

DÉLIBÉRATION N° 103 – Crédit d'engagement de TTC 12'600'000 F pour la réalisation d'un parking souterrain de la salle communale. Parcelle N°5206/RF 29: le Conseil municipal décide à

l'unanimité de réaliser les travaux de réalisation d'un parking souterrain de la salle communale – Parcelle N°5206/RF 29, d'ouvrir à M. le Maire un crédit de TTC 12'600'000 F destiné à ces travaux auquel il conviendra d'ajouter le montant du crédit d'étude pour cet objet de TTC 140'400 F, correspondant à la part pour le parking de la salle communale, soit au total TTC 12'740'400 F, de comptabiliser cette dépense directement à l'actif du bilan de la Commune dans le patrimoine financier et d'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de TTC 12'740'400 F, afin de permettre l'exécution de ces travaux.

DÉLIBÉRATION N° 104 – Crédit d'engagement de TTC 7'900'000 F pour la construction et le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal d'Anières: le Conseil municipal décide à la majorité de réaliser la construction et le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal d'Anières, d'ouvrir au Maire un crédit d'engagement de TTC 7'900'000 F destiné à ces travaux, sous réserve de recettes de tiers, de comptabiliser les dépenses dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités dès la première utilisation du bien estimée à 2020 et d'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence du crédit brut de TTC 7'900'000 F, afin de permettre l'exécution de ces travaux.

Présentation des comptes de l'Exercice 2018 et renvoi à la commission «Finances» du mardi 30 avril 2019.

POSTE D'ANIÈRES – Le canton de Genève a été interpellé suite au recours déposé et a indiqué soutenir le point de vue de la Commune. La Poste vient de communiquer sa détermination, qui ne va pas dans le sens de la Commune. Un délai à début juin 2019 a été fixé pour faire part des observations de la Commune à ce propos, ce qui sera fait avec l'avocat-conseil.

SÉANCE DU 14 MAI 2019

DÉLIBÉRATION N° 105 – Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation

de la fortune et du bilan 2018: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2018 dans leur intégralité, annexés à la présente délibération (rapport de révision de la société ACTA SA du 29 avril 2019), d'approuver le compte de résultats 2018 pour un montant de 23'770'176.57 F aux charges et de 23'837'868.70 F aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 67'692.13 F (cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante: résultat opérationnel de 67'692.13 F et résultat extraordinaire de 0.00 F), d'approuver le compte des investissements 2018 pour un montant de 1'581'076.01 F aux dépenses et de 76'841.00 F aux recettes, les investissements nets s'élevant à 1'504'235.01 F, d'approuver le bilan au 31 décembre 2018, totalisant à l'actif et au passif un montant de 240'839'624.25 F, d'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2018 pour un montant total de 12'566'720.42 F dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération (rapport de révision de la société ACTA SA du 29 avril 2019).

Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges. En application de la LBCGe (D 2 05 – Loi sur la Banque Cantonale de Genève), 402 actions détenues par la Commune ont été transférées du patrimoine administratif au patrimoine financier.

DÉLIBÉRATION N° 106 – Approbation du bilan et du compte de pertes et profits de la «Fondation de la commune d'Anières pour le logement» – Exercice 2018: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2018 de la «Fondation de la commune d'Anières pour le logement» avec un montant de 2'722.55 F de charges et de 0.00 F de revenus, l'excédent de charges s'élevant à 2'722.55 F, d'approuver la diminution de la fortune nette de 2'722.55 F et d'approuver le bilan au 31 décembre 2018 totalisant tant à l'actif qu'au passif 5'016'574.13 F.

DÉLIBÉRATION N° 107 – Crédit d'étude de TTC 210'000 F pour le développement du projet et l'établissement du devis général des travaux pour la mairie, ainsi que pour le développement du dossier technique en vue de l'appel d'offre d'entreprise générale et les prestations de conduite d'une procédure AIMP pour le bâtiment provisoire. Parcelle N°5571/RF 42, propriété de la commune



d'Anières: le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter l'étude du projet et de l'élaboration du devis général de la transformation et rénovation de la mairie d'Anières et les honoraires et frais de l'appel d'offres d'entreprise générale et de procédure AIMP pour la mairie provisoire, d'ouvrir un crédit d'étude de TTC 210'000 F pour les travaux de transformation et rénovation de l'immeuble Côte d'Or 1, locaux de la mairie d'Anières et de la poste, les frais d'avant-projet et de procédure d'appel d'offres d'entreprise générale pour la mairie provisoire, dont à déduire d'éventuelles subventions, de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif. En cas de réalisation du projet, ce crédit d'étude de TTC 210'000 F, ainsi que le 1^{er} crédit d'étude relatif à la délibération N°2015-2020 D – 033 de 350'000 F, seront intégrés au crédit principal, qui sera voté ultérieurement, afin d'être amorti conjointement à ceux-ci. En cas de non-réalisation du projet, ce crédit d'étude sera amorti au moyen d'une annuité, dès l'année de son abandon. Le Conseil municipal décide d'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de TTC 210'000 F, afin de permettre l'exécution de cette étude.

DÉLIBÉRATION N°108 – Crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de TTC 30'000 F. Rubrique: 3420.00.36360.00 / Culture, sport et loisirs / Autres loisirs – Subvention – En faveur du TEAM GYMKHANA d'Anières pour la manifestation de leur 30^e anniversaire des 24 et 25 août 2019: le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de TTC 30'000 F dans la rubrique 3420.01.36360.00 / Culture, sport et loisirs / Autres loisirs – Subvention – En faveur du TEAM GYMKHANA d'Anières pour leur manifestation de leur 30^e anniversaire des 24 et 25 août 2019, de comptabiliser le montant prévu à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2019 en dépenses supplémentaires 2019 dans la rubrique 3420.01.36360.00 / Culture, sport et loisirs – Subvention et de couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire de TTC 30'000 F par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

DÉLIBÉRATION N°109 – Crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de TTC 40'000 F. Rubrique: 3420.00.36360.00 / Culture, sport et

loisirs / Autres loisirs – Subvention – En faveur d'AJAFEST d'Anières pour la manifestation des 2 et 3 août 2019: le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de TTC 40'000 F dans la rubrique 3420.01.36360.00 / Culture, sport et loisirs / Autres loisirs – Subvention – En faveur d'AJAFEST d'Anières pour leur manifestation des 2 et 3 août 2019, de comptabiliser le montant prévu à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2019 en dépenses supplémentaires 2019 dans la rubrique 3420.01.36360.00 / Culture, sport et loisirs – Subvention et de couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire de TTC 40'000 F par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

DÉLIBÉRATION N°110 – Crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de TTC 25'000 F. Rubrique: 0220.00.31100.00 / Services généraux / Acquisition de meubles, machines et appareils de bureau: le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de TTC 25'000 F dans la rubrique 0220.00.31100.00 «Services généraux / Acquisition de meubles, machines et appareils de bureau», de comptabiliser le montant prévu à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2019 en dépenses supplémentaires 2019 dans la rubrique 0220.00.31100.00 «Services généraux / Acquisition de meubles, machines et appareils de bureau» et de couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire de TTC 25'000 F par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

MOTION 017 – «Premier secours: sauver des vies grâce à des gestes simples!»: le Conseil municipal invite l'Exécutif à l'unanimité à entreprendre une étude pour instaurer une formation de réanimation cardio-respiratoire sur la commune, à organiser un réseau de premier répondant et à assurer une formation continue à ce réseau, à présenter au Conseil municipal un état des lieux des défibrillateurs sur la commune et à optimiser leur gestion et à examiner l'opportunité d'étendre ladite étude en concertation avec CoHerAn.

RÉSOLUTION N°2015-2020 R – 015 – Résolution du Conseil municipal relative au projet de réalisation de deux crèches intercommunales supplémentaires à la Passerelle (Vésenaz) et Prés-Grange (Corsier) et l'augmentation du nombre

de places pour Anières, de 18 à 32, soit 14 places de crèches supplémentaires: le Conseil municipal demande à M. le Maire à la majorité de poursuivre l'étude de faisabilité pour la réalisation de deux crèches supplémentaires à la Passerelle (Vésenaz) et Prés-Grange (Corsier) et de confirmer au Conseil du groupement intercommunal de l'Ile-aux-Mômes, le souhait de la commune d'Anières d'augmenter son nombre de places de crèches de 18 à 32, soit 14 places supplémentaires.

Election du bureau du Conseil municipal 2019-2020:

M. Pierre LINGJAERDE, en qualité de Président du Conseil municipal.

M. Jean-Marc THIERRIN, en qualité de vice-Président du Conseil municipal.

Mme Dominique LAZZARELLI, en qualité de secrétaire du Conseil municipal.

SÉANCE DU 18 JUIN 2019

DÉLIBÉRATION N°111 – Crédit d'engagement de TTC 350'000 F pour la rénovation et le déplacement de deux déchetteries – Parcelle N°5206 – privée / Plan 29 / route de la Côte d'or et Parcelle N° 5616 – dp cantonal / plan 26 / route d'Hermance: le Conseil municipal décide à l'unanimité de réaliser les travaux de rénovation et de déplacement de deux déchetteries – Parcelle N°5206 – privée / Plan 29 / route de la Côte d'or et Parcelle N° 5616 – dp cantonal / plan 26 / route d'Hermance, d'ouvrir au Maire un crédit d'engagement de TTC 350'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif et d'amortir la dépense nette au moyen de 10 annuités, qui figureront au budget de fonctionnement dès 2020 – sous rubrique 7301.00.33003.00.

DÉLIBÉRATION N°112 – Crédit d'engagement de 53'000 F pour la réalisation de l'optimisation et l'assistance à l'exploitation de la régulation de l'installation de chauffage du groupe scolaire, sis rue Centrale 64-66: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la réalisation de l'optimisation et l'assistance à l'exploitation de la régulation de l'installation de chauffage du groupe scolaire, sis rue Centrale 64-66, d'ouvrir à M. le



Maire un crédit d'engagement de TTC 53'000 F, montant auquel il faut ajouter le crédit d'étude voté le 26 janvier 2016 (délibération N° 14) de TTC 70'000 F, ainsi que le crédit d'engagement voté le 13 septembre 2016 (délibération N° 42) de TTC 68'000 F, soit au total TTC 191'000 F. de transférer du patrimoine financier au patrimoine administratif, en transitant par le compte des investissements, le montant de 112'212.53 F représentant la valeur comptable du crédit d'étude voté le 26 janvier 2016 (délibération N°14) et le crédit d'engagement voté le 13 septembre 2016 (délibération n°42), de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements, puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif et d'amortir la dépense nette au moyen de 10 annuités, qui figureront au budget de fonctionnement dès 2019 – sous rubrique 2170.16.33004.00.

DÉLIBÉRATION N° 113 – Démolition éventuelle du bâtiment N° 142, sis route de Chevrens 100, Parcelle N°6329/RF 39, propriété de la Fondation de la commune d'Anières pour le Logement: le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter l'éventuelle démolition du bâtiment N° 142, sis route de Chevrens 100, Parcelle N°6329/RF 39, propriété de la Fondation de la commune d'Anières pour le Logement.

Présentation du projet du compte rendu administratif et financier 2018.

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2019

Nomination des Présidents-e-s et vice-Président-e-s des locaux de vote pour 2020.

DÉLIBÉRATION N° 114 – Demande des sociétés « La Bouvimmo Sàrl » et « Raisimmo SA », propriétaires de la parcelle N°5438/RF 29, de constituer une servitude d'empiètement croisée à charge et au profit de la commune d'Anières, parcelle N° 6031/RF 29: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la demande des sociétés « La Bouvimmo Sàrl » et « Raisimmo SA », propriétaires de la parcelle N°5438/RF 29, de constituer une servitude d'empiètement croisée à charge et au profit de la commune d'Anières, parcelle N° 6031/RF 29 et de charger le Maire de procéder à la signature de l'acte notarié nécessaire.

DÉLIBÉRATION N° 115 – Crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de TTC 34'000 F. Rubrique: 6150.00.31440.00/ Routes communales – Entretien des terrains bâtis et bâtiments – Frais de remplacement provisoire de la porte d'accès du dépôt de la voirie, en bois. Remplacement de la porte d'accès du dépôt de la voirie, du local de la voirie et de la pétanque, placement du nouveau système de gestion des accès avec système de triples becs de cane: le Conseil municipal décide à l'unanimité de munir cette délibération de la clause d'urgence, d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de TTC 34'000 F dans la rubrique 6150.00.31440.00/ Routes communales – Entretien des terrains bâtis et bâtiments – Frais de remplacement provisoire de la porte d'accès du dépôt de la voirie, en bois. Remplacement de la porte d'accès du dépôt de la voirie, du local de la voirie et de la pétanque, placement du nouveau système de gestion des accès avec système de triple becs de cane, de comptabiliser le montant prévu à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2019 en dépenses supplémentaires 2019 dans la rubrique 6150.00.31440.00/ Routes communales – Entretien des terrains bâtis et bâtiments – Frais de remplacement provisoire de la porte d'accès du dépôt de la voirie, en bois. Remplacement de la porte d'accès du dépôt de la voirie, du local de la voirie et de la pétanque, placement du nouveau système de gestion des accès avec système de triple becs de cane et de couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire de TTC 34'000 F par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.

DÉLIBÉRATION N° 116 – Crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de TTC 40'000 F. Rubrique: 9630.66.34304.00 / Les Mèlèzes / Travaux de gros entretiens, bâtiments du Patrimoine Financier – PF – Travaux de renforcement de la structure et d'étanchéité de la colonie « Les Mèlèzes » à Morgins (VS – commune de Troistorrents) – Parcelle N°1467 – folio 27: le Conseil municipal décide à l'unanimité de munir cette délibération de la clause d'urgence, d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de TTC 40'000 F dans la rubrique 9630.66.34304.00 / Les Mèlèzes / Travaux de gros entretiens, bâtiments du Patrimoine Financier – PF – Travaux de renforcement de la structure et d'étanchéité de la colonie « Les Mèlèzes » à Morgins (VS –

commune de Troistorrents) – Parcelle N°1467 – folio 27, de comptabiliser le montant prévu à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2019 en dépenses supplémentaires 2019 dans la rubrique 9630.66.34304.00 / Les Mèlèzes / Travaux de gros entretiens, bâtiments du Patrimoine Financier – PF – Travaux de renforcement de la structure et d'étanchéité de la colonie « Les Mèlèzes » à Morgins (VS – commune de Troistorrents) – Parcelle N°1467 – folio 27 et de couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire de TTC 40'000 F par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.

MOTION 018 – « Pour une véritable stratégie de sécurité communale »: le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour le renvoi de la motion à la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » pour traitement.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2019

Prestation de serment de Mme Claire THIBAUT BULLIARD, du groupe « PLR Les libéraux-radicaux », en remplacement de Mme Mony SIMOS, démissionnaire.

DÉLIBÉRATION N° 117 – Crédit d'engagement de TTC 6'600'000 F destiné aux travaux de rénovation et de transformation de la mairie, sise route de la Côte-d'Or 1, parcelle N°5571/RF 42, propriété de la commune d'Anières: le Conseil municipal décide à la majorité de réaliser les travaux de rénovation et transformation de la mairie, sise route de la Côte d'Or 1, parcelle N° 5571/RF 42, propriété de la commune d'Anières, d'accepter l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 6'600'000 F destiné aux travaux de rénovation et transformation de la mairie, sise route de la Côte d'Or 1, parcelle N° 5571/RF 42, propriété de la commune d'Anières, auquel il convient d'ajouter les crédits d'étude de TTC 350'000 F selon la délibération N° 2015-2020 D – 033 du 14 juin 2016 « Proposition de l'Exécutif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 350'000 F pour l'étude de la transformation et rénovation des locaux de la mairie et de la poste, sis 1 rte de la Côte d'Or – Parcelle N° 5571/RF 42, propriété de la commune d'Anières », et celui de TTC 210'000 F selon la délibération N° 2015-2020 D – 107 du 14 mai



2019 « Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de TTC 210'000 F pour le développement du projet et l'établissement du devis général des travaux de la mairie, ainsi que pour le développement du dossier technique en vue de l'appel d'offre d'entreprise générale et les prestations de conduite d'une procédure AIMP pour le bâtiment provisoire – Parcelle N° 5571/RF42, propriété de la commune d'Anières », soit au total le montant de TTC 7'160'000 F, afin que les crédits d'étude soient amortis conjointement avec le crédit d'engagement de TTC 6'600'000 F, de prendre acte qu'une subvention sera demandée au canton pour la réalisation de ces travaux, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser les dépenses et les recettes dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités, dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2022 et d'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de 7'160'000 F, afin de permettre l'exécution de ces travaux.

Présentation du projet de budget 2020.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2019

Prestation de serment de Mme Stéphanie BARON LEVRAT du groupe « Ensemble pour Anières » en remplacement de Mme Claudine HENTSCH, élue Adjointe de la commune d'Anières.

DÉLIBÉRATION N° 118 – Budget de fonctionnement annuel 2020 et taux des centimes additionnels: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le budget de fonctionnement 2020 pour un montant de 17'546'365 F aux charges et de 17'684'687 F aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à 138'322 F. Cet excédent de revenus total présumé se décompose de la manière suivante: résultat opérationnel de 138'322 F et résultat extraordinaire de 0 F, de fixer le taux des centimes additionnels pour 2020 à 31 centimes et d'autoriser le Maire à emprunter en 2020 jusqu'à concurrence de 7'776'152 F pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif.

DÉLIBÉRATION N° 119 – Dégrèvement de la taxe professionnelle communale

pour l'année 2020: le Conseil municipal décide à la majorité de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2020 à 100%.

DÉLIBÉRATION N° 120 – Crédit d'engagement de TTC 394'800 F pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir au Maire un crédit de TTC 394'800 F pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements, de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements – rubrique 0290.00.5620.00, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif – sous la rubrique 0290.00.14620.00 « subventions d'investissements versées à des communes ou à des établissements qu'elles financent en commun », d'amortir cette dépense au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique n° 0290.00.36602.00 dès 2021 et d'autoriser le Maire à emprunter jusqu'à concurrence du crédit brut mentionné au point n°1.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2019

DÉLIBÉRATION N° 121 – Approbation des modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) du 24 août 1994 (PA 103.01) adoptées par le Conseil intercommunal le 22 mai 2019: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) du 24 août 1994 (PA 103.01).

ADMINISTRATION COMMUNALE

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

En 2019, le personnel communal s'est acquitté de ses tâches, avec ses compétences respectives, à la plus grande satisfaction de l'Exécutif communal.

EFFECTIF AU 31.12.2019

ADMINISTRATION

Dominique LAZZARELLI
Secrétaire générale

Marie CHAVAZ
Comptabilité – P'tit Resto

Marcela APOTHELOZ
Communication – Informatique –
CMNet – Galerie
(à temps partiel 60%)

Céline BAGNOUD
Culture, loisirs – Morgins
(à temps partiel 80%)

Christine CHEVALLIER
Administration et archives
(à temps partiel 75%)

Lauriane GIREL
Réception et administration

Sophie HODEL
Réception et administration

URBANISME ET PROJETS

Anne BOSSHARD
Responsable

SERVICE TECHNIQUE

Mathieu DARDEL
Secrétaire général Adjoint service
technique

Marco PULIDO
Adjoint service technique

Delphine MARECHAL
Secrétaire technique
(à temps partiel 80%)

Didier MOREL-VUILLIEZ
Collaborateur voirie, parcs et jardins

Laurent HAON
Collaborateur voirie, parcs et jardins

Fernando LOPES
Collaborateur voirie, parcs et jardins

Danho ADIELOU
Collaborateur bâtiments

SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

La collaboration du service technique intercommunal des communes de Corsier, Hermance et Anières a été mise en place en 2018, elle vise à harmoniser et à rationaliser les prestations qui sont réalisées sur son territoire en bénéficiant des ressources des trois communes en matière de voirie et de conciergerie. Tous les collaborateurs interviennent indépendamment de la commune où ils sont rattachés, selon leurs spécialités et les besoins de chacun.

Vous trouverez ci-après, les statistiques des heures effectuées par le STIC sur chaque commune, pour la levée des déchets et les tâches liées à la gestion des déchetteries, l'entretien des espaces verts (domaine public communal) et des bâtiments communaux, le nettoyage et l'entretien des routes, les tâches liées aux opérations hivernales (déneigement etc.), la gestion et l'entretien des cimetières, l'aide à l'organisation des manifestations ainsi que le suivi des locations des salles et locaux communaux.

TÂCHES DU STIC PAR COMMUNE (HEURES) EN 2019

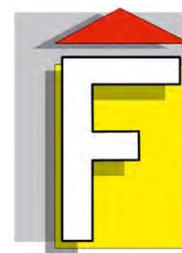
			
Levée des déchets	435 h	420 h	538 h
Espaces verts	2372 h	1834 h	1462 h
Balayage	306 h	286 h	399 h
Séance / RDV	11 h	5 h	32 h
Déneigement	31 h	64 h	73 h
Réparation / rangements	358 h	221 h	285 h
Livraisons	13 h	54 h	39 h
Manifestations	68 h	72 h	167 h
Divers	705 h	908 h	1364 h
TOTAUX	4299 H 34 %	3864 H 31 %	4359 H 35 %

FONDACTIONS COMMUNALES

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIÈRES POUR LE LOGEMENT

Par Antoine Barde, Président de la Fondation de la commune d'Anières pour le logement.



LE 7 MARS 2019

Lors de cette séance, le Conseil de fondation a traité le courrier de l'Association «Anières, un vrai village, maîtrisons son développement».

Le Conseil de fondation a été surpris des affirmations mentionnées dans le courrier de l'Association, en particulier sur l'opposition à la démolition du bâtiment. Après vérification, la seule démolition autorisée est celle du bâtiment annexe se situant sur la parcelle n° 6330, à l'arrière du bâtiment de l'Astural. En ce qui concerne le bâtiment que la fondation souhaite acquérir, rien n'est encore décidé à ce jour. La Fondation n'a signé qu'une promesse d'acquisition et les projets pour la suite ainsi que les intentions font l'objet de discussions au sein du Conseil de fondation. Un courrier réponse pour clarifier un certain nombre de points a été envoyé à l'association «Anières, un vrai village».

De plus, conformément aux statuts de la Fondation de la commune d'Anières, le dossier relatif à ce projet doit faire l'objet d'une présentation à la commission «Urbanisme et constructions», puis au Conseil Municipal. La poursuite du projet de l'Astural est ensuite évoquée afin de demander une offre à un architecte pour préparer le programme, se renseigner sur les IEPA (immeuble avec encadrements pour personnes âgées), de voir ce qu'impliquerait une telle construction et de rencontrer l'Astural pour trouver d'éventuelles synergies.

Les comptes de l'Exercice 2018 sont approuvés par le Conseil de fondation et le Conseil municipal les validera par délibération.

Le Conseil de fondation a ensuite étudié l'étude du bureau d'architectes par rapport à la faisabilité d'un IEPA.

LE 9 MAI 2019

Le Conseil de fondation a reçu les représentants de l'Astural pour connaître l'évolution de leur projet et discuter d'éventuelles synergies entre les deux objets tel que :

-) un parking
-) le marché aux légumes
-) la préparation de repas par l'Astural pour les futurs locataires de la Fondation en cas de modèle type IEPA.

Le projet sera présenté à la commission «Urbanisme et constructions» du 18 juin 2019 et l'accent sera mis sur une éventuelle démolition du bâtiment actuel. Il sera mentionné qu'une démolition permettra :

-) La construction d'un parking souterrain, qui bénéficiera aux futurs habitants du projet de la fondation, de supprimer les véhicules des employés de l'Astural de la surface, tel que préconisé dans la révision du Plan Directeur Communal, avec quelques places pour les habitants de Chevrens.



- La réalisation de logements pour personnes âgées ou à mobilité réduite ce qui correspond à une réelle demande et n'est pas réalisable dans le bâtiment existant.

Il est évoqué les aspects en lien avec la démolition, la valeur patrimoniale du bâtiment actuel, etc.

LE 5 JUIN 2019

Au début de la séance, le Conseil de fondation reçoit deux représentants de l'Association «Anières, un vrai village, maîtrisons son développement» pour un échange sur les études en cours concernant le projet de l'Astural.

La discussion se poursuit sur le programme, et différentes idées sont évoquées, comme des logements pour les personnes âgées, pour les jeunes, un cabinet médical, sachant qu'il ne semble pas judicieux au Conseil de fondation de réaliser une nouvelle mairie sur ce site.

Le plan de site autorise la démolition du bâtiment, les interventions qui ont eu lieu dans, autour et sur ce bâtiment l'ont trop modifié et en ont enlevé la substance. Dans l'hypothèse où le bâtiment doit finalement être maintenu, il faudra veiller à intégrer l'office du patrimoine dans la préparation du programme et dans le jury. En effet, en cas de rénovation, la CMNS ne manquera pas de demander la suppression de la lucarne qui fait toute la longueur des combles et qui ne correspond pas au langage architectural des fermes.

LE 16 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil de fondation a reçu une représentante de l'Astural pour évoquer les différentes structures existantes pour les personnes âgées et l'importance de la synergie intergénérationnelle. La Fondation décide d'être accompagné pour choisir la meilleure procédure qui déterminera le mandataire et le projet.

LE 29 OCTOBRE 2019

Une audition a été organisée avec un architecte SIA, Expert immobilier pour évoquer les types de procédures de marchés public que la fondation pourrait envisager dans le cadre du projet de l'Astural.

Voici les quatre types de concours :

- Le concours d'idées est mis en place lorsque le programme ne peut être établi de manière précise ou lorsque les intentions sont peu claires. L'attribution d'un mandat suite au concours d'idées n'est pas obligatoire. C'est une manière de définir un programme sur la base des idées qu'auraient des concurrents.
- Le concours de projets permet la recherche de solutions à un problème donné, clairement identifié et énoncé.
- Le concours en mandats d'étude parallèles permet à l'adjudicataire d'étudier différentes solutions ou différentes pistes de réflexion face à un problème donné particulièrement complexe.
- Les concours portant sur les études et la réalisation permettent d'obtenir des propositions de projets et une offre de réalisation dans le même temps. Le cahier des charges doit être défini avec une grande précision de manière à ce que les mandataires et l'entreprise candidate puissent définir un prix global.

Après une importante discussion, il est convenu de mandater ce bureau comme organisateur de la procédure.

LE 25 NOVEMBRE 2019

Suite aux différentes séances, précitées, le Conseil de fondation décide :

- La démolition de la ferme de l'Astural en vue de la reconstruction d'un bâtiment dont le projet est à définir est acceptée à l'unanimité des membres présents.
- À l'unanimité, le Conseil de fondation est favorable à des logements de type IEPA, c'est-à-dire aménagés pour des personnes âgées ou ayant un handicap.
- À l'unanimité, le Conseil de fondation est favorable à la construction d'un parking souterrain, qui servira non seulement aux habitants du bâtiment, mais aussi aux habitants de Chevrens et à la fondation de l'Astural.

Le Conseil opte également, à l'unanimité, de procéder à un mandat d'étude parallèle avec présélection.

**duchosal berney**

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de Fondation de la

**Fondation de la Commune d'Anières pour le logement,
Anières**

Mesdames, Messieurs,

duchosal.berney.ch

inc. du quot. et
caso postale 0540
7211 Genève 6
T 058 234 92 00
F 058 234 92 11

ducho@alberney.ch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la Fondation de la Commune d'Anières pour le logement, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux statuts, à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux », ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Fondation de la Commune d'Anières pour le logement,
Anières

Page | 2

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêtés au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 68 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Berney SA

Franco Luvisotto
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Philippe Lathion
Expert-réviseur agréé

Genève, le 27 mai 2020
FL/LM/19Z113/A8

Annexes :

- Bilan
- Compte de résultat
- Tableau de flux de trésorerie
- Annexe

FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIERES POUR LE LOGEMENT

1. BILAN AU	31.déc.18	31.déc.19
1 ACTIF	5'016'574.13	4'982'214.91
10 PATRIMOINE FINANCIER	5'016'574.13	4'982'214.91
100 Disponibilités et placements à court terme	5'016'574.13	4'982'214.91
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF	-	-
2 PASSIF	5'016'574.13	4'982'214.91
20 CAPITAUX DE TIERS	-	1'867.45
204 Passifs de régularisation	-	1'867.45
29 CAPITAL PROPRE	5'016'574.13	4'980'347.46
291 Capital de dotation	5'100'000.00	5'100'000.00
299 Excédent/découvert du bilan	-83'425.87	-119'652.54



FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIERES POUR LE LOGEMENT

2. COMPTE DE RESULTATS PAR NATURE	
Charges d'exploitation	
30 Charges de personnel	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	
Revenus d'exploitation	
Résultat d'exploitation	
34 Charges financières	
Résultat financier	
RESULTAT OPERATIONNEL	
38 Charges extraordinaires	
48 Revenus extraordinaires	
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	

Période du 1er janvier au 31 décembre 2019			
Budget 31.12.2018	Comptes 31.12.2018	Budget 31.12.2019	Comptes 31.12.2019
	-2'691.95		-35'707.26
	-		-9'137.50
	-2'691.95		-26'569.76
	-		-
	-2'691.95		-35'707.26
	-30.60		-519.41
	-30.60		-519.41
	-2'722.55		-36'226.67
	-		-
	-		-
	-		-
	-2'722.55		-36'226.67

3. COMPTE DE RESULTATS PAR FONCTION	
F0 Administration générale (F01+F02)	
Total des charges	
Total des revenus	
F 01 Législatif et exécutif (0120)	
0120 Conseil de fondation	
30000 Jetons de présence	
Total des charges conseil de fondation	
F 02 Services généraux (0210,0220, 0290)	
0210 Administration générale	
31180 Immobilisations incorporelles	
31300.00 Frais de banque	
31300.02 Frais de réception	
31320.00 Honoraires juridiques	
31320.01 Honoraires comptabilité et de révision	
31320.03 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes	
34393 Impôts	
34990 Autres charges financières	
Total des charges services généraux	
TOTAL DES CHARGES	
TOTAL DES REVENUS	
RESULTAT DE L'EXERCICE	

Période du 1er janvier au 31 décembre 2019			
Budget 31.12.2018	Comptes 31.12.2018	Budget 31.12.2019	Comptes 31.12.2019
	2'722.55		36'226.67
	2'722.55		36'226.67
	-		-
	-		-
	-		9'137.50
	-		9'137.50
	-		-
	-		1'075.06
	143.40		629.90
	233.00		809.50
	-		15'880.95
	2'315.55		4'308.00
	-		3'866.35
	30.60		40.80
	-		478.61
	2'722.55		27'089.17
	2'722.55		36'226.67
	-		-
	-2'722.55		-36'226.67

FONDATION DE LA COMMUNE D'ANIERES POUR LE LOGEMENT

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE		2019
A	Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	2019
		CHF
	Résultat annuel	-36'226.67
	Amortissements d'immobilisations corporelles	-
	Dotation / (Dissolution) de provisions	
	Sous-total	-36'226.67
	Diminution / (Augmentation) des créances	-
	Diminution / (Augmentation) des placements	-
	Diminution / (Augmentation) des comptes de régularisation de l'actif	
	Augmentation / (Diminution) des autres dettes	
	Augmentation / (Diminution) des comptes de régularisation du passif	1'867.45
	Sous-total	1'867.45
	Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-34'359.22
B	Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	
	Ventes / (Acquisitions) d'immobilisations corporelles	-
	Diminution / (Augmentation) des immobilisations financières	-
	Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-
C	Flux de fonds provenant de l'activité de financement	
	Variation des fonds affectés	-
	Flux de fonds provenant de l'activité de financement	
D	Variation de la trésorerie (A + B + C)	
	Variation de la trésorerie (A + B + C)	-34'359.22
E	Variation des disponibilités	
	Disponibilités en début d'exercice	5'016'574.13
	Disponibilités en fin d'exercice	4'982'214.91
	Variation des disponibilités	-34'359.22



FONDATION LA T'ANIÈRES POUR LA PETITE ENFANCE

Rapport de la Fondation La T'Anières pour la petite enfance de l'année 2019 par Mme Florence Pulido, membre du Bureau et du Conseil de Fondation.



Depuis le début de cette année scolaire, la Fondation de la T'Anières a accueilli Monsieur Meleshko comme membre du conseil de Fondation en tant que représentant des parents. Monsieur Meleshko remplace Madame Ryser qui a quitté le conseil de Fondation de la T'Anières étant donné que ses enfants sont partis à l'école d'Anières.

Les horaires d'accueil des enfants de l'espace décloisonné ont été modifiés depuis la rentrée afin de satisfaire au mieux les besoins des enfants et des parents. Désormais, les possibilités

de formules sont : une ouverture les matins de 8h00 à 12h00 et une deuxième formule « matin, repas et après-midi » où les enfants sont présents de 8h00 à 16h00. La formule de l'après-midi seulement a été supprimée en raison d'une forte baisse de taux d'occupation et du coût de l'infrastructure pour si peu d'enfants.

De manière générale, ces changements permettent de faire des activités avec les enfants après la sieste, de proposer des horaires adaptés avec ceux de l'école pour simplifier la vie des familles et de

s'adapter à l'offre du jardin d'enfants de la Pomme à Corsier pour ne pas créer de concurrence.

Au sein de l'équipe éducative, plusieurs personnes sont parties fin juin en raison de départs en retraite, de fin d'apprentissage ou encore d'intégration à l'école d'apprentissage d'assistante socio-éducative. Ce sont donc quatre nouvelles personnes qui ont intégré l'établissement depuis la rentrée scolaire fin août.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	25	25	18	25	25
Repas+sieste	15	15	11	15	15

DONT 17 ENFANTS D'ANIÈRES, 9 HORS-COMMUNE ET 4 D'HERMANCE.

À la rentrée 2019-2020, le taux de remplissage de l'EVE décloisonné était de :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	9	9	6	9	9

DONT 6 ENFANTS D'ANIÈRES ET 9 ENFANTS HORS-COMMUNE.

Concernant le taux de remplissage de la GDTP, aucun changement n'a été fait au niveau des horaires. Le taux de remplissage de la GDTP était de :

La vie à la T'Anières se porte toujours à merveille.

La rentrée étant toujours très intense avec les adaptations des nouveaux arrivants, mais qui malgré tout a vite fait place aux animations, aux jeux et aux rires grâce à notre formidable équipe d'éducatrices.

Les fêtes de Noël, de l'Escalade, le festival Black Movie, le café des parents pour la GDTP, la réunion de parents pour l'espace décloisonné, la sortie d'école ou les promotions sont toujours autant appréciés et attendus avec impatience.

CONCERNANT LES COMPTES 2019 :

LE TOTAL DES CHARGES S'ÉLÈVE À CHF 803'523.-.

-)] Pour les ressources humaines, les comptes 2019 s'élèvent à **CHF 676'051.-**.
Ce sont CHF 43'950 en dessous du budget.
-)] Pour l'Animation et le Matériel, les comptes 2019 était de **CHF 29'807.-**.
Ce sont CHF 2'700.- en dessous du budget.

Concernant les recettes, les comptes des Ecolages s'élèvent à **CHF 199'522.-**, ce qui représente une augmentation de CHF 9'522.

Pour finir, la subvention de la Commune se monte à **CHF 701'589.-** contre CHF 757'499.- budgétisé, dont CHF 105'000.- de loyer en nature.

Grâce à toute l'équipe de la T'Anières qui ne se lasse pas de sa bienveillance, de sa motivation, de son engagement ou de son imagination, ce sont des enfants et des familles heureux sur tous les points.

Un grand merci à toute l'équipe pour ce beau travail qui nous procure toujours autant de satisfaction et qui reste nécessaire pour notre vie villageoise.

**R A P P O R T**

de l'Organe de révision au Conseil de Fondation
de la **FONDATION LA T'ANIERES POUR LA PETITE ENFANCE** à Anières

Exercice 2019

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la **FONDATION LA T'ANIERES POUR LA PETITE ENFANCE** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la société contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 5 mai 2020
OZY/PPH/vgr



Olivier ZYSSET
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Phonesanook PHENGRASAMY
Réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)



Fondation La T'Anières pour la petite enfance

Comptes annuels 2019
Page 1**BILAN**

au 31 décembre

2019
(en CHF)**2018**
(en CHF)**ACTIF****ACTIF circulant****75'423.54****122'031.86**

Liquidités

43'220.18

105'072.86

Débiteurs

19'330.20

11'865.85

Autres créances

1'442.05

0.00

Commune d'Anières

7'787.91

0.00

Actifs transitoires

3'643.20

5'093.15

TOTAL DE L'ACTIF**75'423.54****122'031.86****PASSIF****DETTES A COURT TERME****65'423.54****112'031.86**

Créanciers

33'800.39

28'891.25

Autres dettes

6'343.35

7'631.00

Commune d'Anières

0.00

38'802.06

Passifs transitoires

25'279.80

36'707.55

FONDS PROPRES**10'000.00****10'000.00**

Capital initial

10'000.00

10'000.00

TOTAL DU PASSIF**75'423.54****122'031.86**



Fondation La T'Anières pour la petite enfance

Comptes annuels 2019
Page 2**COMPTE DE PROFITS ET PERTES**

	2019 (en CHF)	2018 (en CHF)
Taxes d'inscription	1'501.05	2'342.60
Ecolage	199'522.80	174'170.95
Subventions	601'980.77	607'099.21
Autres produits	519.30	1'345.80
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	803'523.92	784'958.56
Charges de personnel	-676'051.09	-644'607.60
Charges animation et matériel	-29'807.58	-22'606.87
Autres charges d'exploitation	-99'185.65	-102'299.99
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-805'044.32	-769'514.46
Produits et charges financières	-555.60	-604.10
Produits et charges extraordinaires	2'076.00	-14'840.00
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS	0.00	0.00
Impôts	0.00	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	0.00	0.00

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR UNE CRÈCHE INTERCOMMUNALE « L'ÎLE AUX MÔMES »

**Rapport du Conseil du Groupement intercommunal
de la crèche « l'île aux mômes » du 6 mai 2020
par Mme Corinne Alhanko-Bauer, Déléguée.**

Le Président, M. Philippe Thorens, remercie la commune de Corsier pour l'organisation de la séance en présentiel.

Il annonce que le dernier point à l'ordre du jour est supprimé, car les statuts actuels de GICI ne concernent que l'IAM, que Mme Carole Lapaire les révisent et y apporte des changements qui engloberont l'ensemble des structures d'accueil de la Petite Enfance.

Les nouveaux statuts seront présentés lors de la prochaine séance du Groupement.

1^{ER} POINT

Avant la pandémie, le Bureau s'est réuni 4 fois en 2 groupes de travail pour accompagner les projets des nouvelles crèches: un groupe de travail « juridique et finances », présidé par Mme Carole Lapaire et Mme Karin Bruchez Gilberto, ainsi qu'un groupe « logistique et informations », présidé par M. Philippe Thorens.

Ensuite, nous avons tenu nos séances en visioconférence.

Dès le début de la pandémie, la crèche a fonctionné sous ordonnance du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat. Elle a maintenu un accueil minimum pour les enfants dont les parents étaient engagés en première ligne jusqu'au 27 avril, ce qui a représenté 2-5 enfants par jour. Le personnel de la crèche a été mis en

chômage technique partiel et le Bureau a proposé que le 20% non pris en charge par les RHT soit versé par le Conseil du Groupement (ceci car les employés communaux ont eux-mêmes touché l'entier de leur salaire). Les parents ont été informés que les écolages ne seraient pas dus.

Dès le 27 avril, un retour progressif a été proposé et, 15-28 enfants/jour ont été accueillis la première semaine, 21-32 la deuxième.

Le 11 mai, la crèche a augmenté le nombre d'enfants accueillis, mais les normes sanitaires du SASAJ ne permettaient toujours pas d'accueillir tous les enfants.

Le 25 mai, l'accueil devrait revenir à la normale, tout en respectant encore certaines mesures.

2^E POINT

Le PV du 10 octobre 2019 a été approuvé à l'unanimité.

3^E POINT

Puis M. F. Chave présente les comptes 2019 de la crèche intercommunale :

-)] Le total des charges de CHF 3'811'397.- est de CHF 54'939.- au-dessous du budget. Les écolages présentent une recette supplémentaire de CHF 63'309.-.
-)] Pour les charges, il est constaté un dépassement de CHF 4'912.-, dû à une importante facture Swisscom (en cours d'analyse).
-)] Au global donc, les comptes 2019 se situent CHF 54'939.- au-dessous du budget.

Pour les comptes du GICI, au global, il y a un résultat positif de CHF 133'404.-. Le coût de la place de CHF 41'924.- présente 1% d'augmentation par rapport à 2018. La subvention des communes de CHF 24'310.- présente 2% d'augmentation par rapport à 2018.

Les comptes sont accompagnés du rapport de la fiduciaire dont chacun a pris connaissance.

4^E POINT

Nous votons à l'unanimité le retour aux communes de l'excédent de recettes de CHF 133'404.-, proportionnellement au nombre de places attribuées.

5^E POINT

Les comptes 2019 et le rapport de fiduciaire sont approuvés à l'unanimité.

6^E POINT

Informations sur les coûts de construction des crèches:

-)] M. Thorens nous informe que, pour le site de la Passerelle, l'APA est entrée en force, que les soumissions des entreprises continuent à rentrer. Le crédit de construction de CHF 3'615'000.- y compris les aménagements extérieurs a été accepté, le projet sera présenté à la commission des Finances et à la commission Sociale de Collonge-Bellerive.
-)] Mme Carole Lapaire précise que l'augmentation du prix de construction du bureau d'architectes Strata (le même que pour l'IAM) n'aura pas d'incidence sur le coût de la place.
-)] Le vote est prévu lors de la séance du Conseil municipal le 26 mai 2020.
-)] Les travaux pourraient commencer le 6 juillet, avec une date d'ouverture de la crèche en août 2021.
-)] M. François Jaccard annonce que le coût final pour la crèche de Corsier est de CHF 2'800'000.-. Le dossier a bien avancé, l'autorisation de construction sera délivrée en juin et les travaux pourront commencer en septembre 2020.
-)] Les commissions Sociale, Finances, Urbanisme & Constructions de Corsier ont donné un préavis favorable et le projet sera voté au Conseil municipal le 12 mai 2020.

7^E POINT

M. F. Chave présente ensuite le budget d'investissement mobilier pour les 2 futures crèches d'un total de CHF 781'059.-. Sont compris le budget mobilier pour chaque site, le budget Bureau pour les séances de travail supplémentaires accompagnant les projets, les coûts de suivi de construction sur les 2 sites et les coûts d'inauguration.

8^E POINT

M. F. Chave présente un avant-projet de budget 2022 pour la crèche l'IAM et les 2 futures crèches du GICI, ceci dans le but d'évaluer le coût par place et la subvention de celle-ci par les communes:

-)] Un nouveau poste à 70% de chef de service/coordinatrice entre les 3 sites et le Bureau sera créé. Les directrices/directeurs seront à 100% et les adjoint(e)s à la direction à 80%. Le total de direction sera donc de 430%.
-)] Le nombre de collaborateurs sera de 120-150 personnes, répondant à des exigences d'encadrement strictes.
-)] Il est prévu une augmentation de salaire de 6% d'ici à 2022, par rapport aux salaires de l'IAM.
-)] Les repas seront produits à l'IAM puis redistribués sur le site de la Passerelle et de Corsier. Le total des charges pour 39'560 repas est de CHF 438'952.-, ce qui représente un coût de CHF 11.10 par repas.
-)] Le coût total des RH pour les 3 sites sera de CHF 6'818'718.-, soit un coût par place de CHF 34'438.- (soit CHF 1000.- de moins par place que pour l'IAM).
-)] Le total des charges d'exploitation est de CHF 1'314'249, soit CHF 6'638 par place, en augmentation de CHF 842 par place, car il y a une augmentation RH et une augmentation des frais administratifs.
-)] Le total des charges est de CHF 8'132'968.- pour les 3 sites. Les recettes sont estimées à CHF 3'557'797.- pour un taux d'occupation moyen de 90% et une augmentation de 3% du montant des écolages.
-)] Les subventions des communes s'élèvent à CHF 4'575'171.-, ce qui représente CHF 742.- de plus par rapport à l'IAM 2020.
-)] Pour info, les loyers des 3 crèches seront les suivants: CHF 172'000.- pour Corsier, CHF 176'000.- pour la Passerelle, CHF 222'251.- pour l'IAM.

Des subventions seront octroyées, notamment celle de l'OFAS les 2 premières années. Philippe Thorens nous tiendra au courant.

Quota de places et subvention 2022 par commune:

Anières	32 PLACES (+14)	CHF 883'554.-
Collonge-Bellerive	126 PLACES (+70)	CHF 3'478'996.-
Corsier	28 PLACES (+14)	CHF 773'110.-
Hermance	12 PLACES (+4)	CHF 331'333.-

La crèche l'IAM compte 96 places, la Passerelle et Corsier en offrent 102 supplémentaires (52 + 50), ensemble les 3 crèches proposeront donc 198 places.

9^E POINT

Mme C. Lapaire rappelle que le budget d'investissement est de CHF 781'059 et que le Groupement dispose de CHF 805'445 (capital de dotation et réserve).

Il est voté à l'unanimité de ne pas demander de capital de dotation supplémentaire aux communes mais d'utiliser les fonds actuels (le capital de dotation se reconstitue par les amortissements).

10^E POINT

À l'unanimité, le Conseil du Groupement accepte le quota de places par commune tel qu'il est présenté au point 8.

La prochaine séance du Groupement est agendée au mercredi 7 octobre 2020 à 19h00, à Anières.

**GAS Global Audit Services SA, Genève**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2019
à l'attention du Conseil intercommunal du
**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR UNE CRÈCHE INTERCOMMUNALE –
CRÈCHE ÎLE AUX MÔMES, COLLONGE-BELLERIVE**

Genève, le 18 mars 2020

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement Intercommunal pour une Crèche Intercommunale - Crèche Ile aux Mômes, Collonge-Bellerive, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Bureau du groupement intercommunal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe au Bureau du groupement intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Bureau du groupement intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il n'existe pas un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil intercommunal. En effet, il n'existe pas encore de documentation écrite du SCI.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe



Groupement Intercommunal pour une Crèche Intercommunale - Crèche Ile aux Mômes, COLLONGE-BELLERIVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 ET 2018

	CHF 2019	CHF 2018
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	CHF 370 154.05	CHF 497 082.36
Pop e poppa, trop versé	CHF 597 817.94	CHF 469 374.48
Commune de Collonge-Bellerive	CHF -	CHF -
Actifs transitoires	CHF -	CHF -
Total de l'actif circulant	CHF 967 971.99	CHF 966 456.84
ACTIF IMMOBILISE		
Machines, informatique et buanderie	CHF 98 922.53	CHF 98 922.53
Amortissement	CHF -86 516.58	CHF -73 122.48
Agencement de cuisine et d'espace	CHF 211 392.80	CHF 211 392.80
Amortissement	CHF -150 528.38	CHF -138 050.85
Mobilier	CHF 198 112.83	CHF 198 112.83
Amortissement	CHF -193 427.91	CHF -191 866.27
Total de l'actif immobilisé	CHF 77 955.29	CHF 105 388.56
TOTAL DE L'ACTIF	CHF 1 045 927.28	CHF 1 071 845.40

Groupement Intercommunal pour une Crèche Intercommunale - Crèche Ile aux Mômes, COLLONGE-BELLERIVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 ET 2018

	CHF 2019	CHF 2018
<u>PASSIF</u>		
FONDS ETRANGERS A COURT TERME		
Fournisseurs créanciers	CHF 16 673.15	CHF 6 054.25
Charges à payer	CHF 12 330.00	CHF 79 039.00
Total des fonds étrangers à court terme	CHF 29 003.15	CHF 85 093.25
 FONDS PROPRES		
Capital de dotation	CHF 655 400.00	CHF 655 400.00
- Collonge-Bellerive	CHF 384 519.00	CHF 384 519.00
- Corsier	CHF 93 147.00	CHF 93 147.00
- Anières	CHF 129 582.00	CHF 129 582.00
- Hermance	CHF 48 152.00	CHF 48 152.00
Commune de Collonge-Bellerive	CHF 4.05	CHF 4.05
Fortune du Groupement	CHF 228 117.06	CHF 228 117.06
Résultat de l'exercice	CHF 133 403.02	CHF 103 231.04
Total des fonds propres	CHF 1 016 924.13	CHF 986 752.15
TOTAL DU PASSIF	CHF 1 045 927.28	CHF 1 071 845.40



Groupement Intercommunal pour une Crèche Intercommunale - Crèche Ile aux Mômes, COLLONGE-BELLERIVE

COMpte DE RESULTAT POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2019 ET 2018

	CHF 2019	CHF 2018
PRODUITS		
Subventions des communes et de l'OFAS	CHF 2 467 209.00	CHF 2 392 980.03
Autres produits et dons	CHF -	CHF -
Total produits	CHF 2 467 209.00	CHF 2 392 980.03
CHARGES		
Coût de l'exploitation de la crèche par l'association pop e poppa	CHF -1 987 091.35	CHF -2 002 730.01
Salaires et charges sociales	CHF -279 564.40	CHF -218 967.00
Loyer et charges d'immeuble	CHF -15 091.85	CHF -7 222.14
Mobilier, informatique	CHF -6 880.00	CHF -6 805.80
Jetons de présence et frais de représentation	CHF -7 300.20	CHF -5 328.20
Frais d'animation, de matériel et de gestion	CHF -3 724.75	CHF -121.00
Frais généraux d'administration	CHF -6 431.20	CHF -12 235.20
Honoraires professionnels	CHF -27 433.27	CHF -36 000.49
Amortissements		
Total des charges d'exploitation	CHF -2 333 517.02	CHF -2 289 409.84
Produits/(charges) financières		
Produits financiers	CHF -	CHF -
Charges financières	CHF -288.96	CHF -339.15
	CHF -288.96	CHF -339.15
RESULTAT NET	CHF 133 403.02	CHF 103 231.04
Allocation à la fortune du Groupement	CHF -	CHF -
RESULTAT AU BILAN	CHF 133 403.02	CHF 103 231.04

ÉTAT CIVIL INTERCOMMUNAL

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

Rapport de l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil
« Campagne et rive gauche du Lac » par Mme Laurence Grosclaude,
Officier de l'état civil, Responsable de l'arrondissement.

Pour les communes d'**Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres**, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vézenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2019:

- › **93 DOSSIERS** de demande de mariage ont été déposés, soit:
 - **30 DEMANDES** de fiancés de nationalité suisse
 - **49 DEMANDES** de fiancés de nationalités suisse et étrangère
 - **14 DEMANDES** de fiancés de nationalités étrangères.
- › **2243 ACTES** ont été délivrés
- › **339 PERSONNES** ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

Célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement:

- › **114 MARIAGES** ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil;
- › **34 MARIAGES** ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil;
- › **41 MARIAGES** ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.



STATISTIQUES 2019/2018

	Naissances		Reconnaissances		Mariages (célébrations)		Partenariats		Déclarations de nom*		Décès		Mandats pour cause d'incapacités ***	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Anières	1	0	4	6	1	5	0	0	0	1	6	3	2	3
Choulex	1	0	4	2	2	6	0	1	1	2	2	0	0	0
Collonge-Bellerive	0	0	9	6	27	37	0	0	10	8	383	488	4	7
Cologny	0	0	13	12	65	64	1	1	2	4	39	28	3	8
Corsier	0	0	2	7	4	6	0	0	0	2	5	1	3	0
Gy	0	0	1	5	1	2	0	0	0	0	0	1	0	0
Hermance	0	0	2	4	15	21	1	0	0	0	11	9	0	0
Meinier	0	0	9	2	8	12	0	0	2	6	5	2	5	0
Vaudœuvres	0	0	0	1	56	54	1	0	1	1	10	10	5	1
Autres**	-	-	11	7	-	-	-	-	8	1	-	-	2	1
TOTAL	2	0	55	52	179	207	3	2	24	25	461	542	24	20

* Déclaration de nom:

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 01.01.2013
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe

** Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil..

*** Toute personne peut charger une ou plusieurs personnes physiques ou morales de lui fournir une assistance personnelle, de gérer ses biens ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers pour le cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandat doit être constitué en la forme olographe ou authentique. Le mandant peut demander de faire inscrire au registre de l'état civil (Infostar) la constitution et le lieu du dépôt dudit mandat. Chaque office de l'état civil est sur demande compétent.

NATURALISATIONS

En 2019, **143 DOSSIERS** en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant **203 PERSONNES**.

En 2019, 290 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement	Naturalisation	Naturalisation facilitée	En 2019, 22 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de notre arrondissement	Acquisition de droit de cité
Anières	10	0	Anières	1
Choulex	4	3	Choulex	0
Collonge-Bellerive	100	6	Collonge-Bellerive	6
Cologny	62	6	Cologny	9
Corsier	22	1	Corsier	3
Gy	3	2	Gy	0
Hermance	13	2	Hermance	0
Meinier	19	2	Meinier	0
Vaudœuvres	32	3	Vaudœuvres	3
TOTAL	265	25		22

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité d'Anières.

CORPS CONSTITUÉS

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

SAPEURS-POMPIERS D'ANIÈRES

Rapport d'activités 2019 des sapeurs-pompiers d'Anières par Chef de Corps a.i. It Fabrizio Maggiotto.



Comme vous l'avez constaté, les travaux de rénovation/extension des locaux de la Compagnie ont débuté, et perturbé les habitudes de certaines personnes. Cela oblige aussi le service du feu à s'adapter en permanence à l'avancement du chantier afin d'assurer sa disponibilité dans l'exercice de sa vocation.

En cette année 2019, l'effectif au 31 décembre atteignait 21 sapeurs. La Compagnie a pris service en de multiples occasions. L'Etat-Major s'est réuni et a participé à diverses rencontres (avec les partenaires Communaux, Publics et Privés) pour un total de 473 heures. La Compagnie était convoquée pour des exercices d'une somme de 380 heures, auxquelles il faut ajouter 324 heures de plus pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire.

Les cours et instructions ont occupé les concernés pendant 275 heures. Il est à noter que 344 heures auront permis à la Compagnie de s'occuper du matériel/véhicules lors de l'entretien dévolu.

La Compagnie a été sollicitée pour diverses gardes de préservation, pour un total de 217 heures.

Dans le chapitre des interventions, la Compagnie aura été engagée pendant 168 heures, dont une grande partie lors des événements climatiques du week-end les 15-16 juin.

Sommes toutes ; 2181 heures fournies, ce qui rapportées à l'ensemble de la Compagnie représente en moyenne une centaine d'heures par Sapeur-Pompier Volontaire.

Soyez en remerciés, j'ai eu beaucoup de plaisir de constater votre engagement, et je compte sur vous pour que cela continue.

En 2020, de nouveaux défis vont nous occuper, et pour cela nous sommes toujours à la recherche de volontaires désirant se lancer dans l'aventure.

Les promesses de rencontrer des personnes d'horizons divers, ainsi que de développer vos connaissances personnelles, ne sont pas vaines. Venez nous trouver, même par pure curiosité, et constater que votre place est parmi nous.

LISTE DES MEMBRES DE LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS D'ANIÈRES – CP 11

Commandant a.i.	MAGGIOTTO Fabrizio
Lieutenant	CHENAUX Grégory
Sergent-Major	CHAPOTAT Christophe
Fourrier	STOJANOVIC Dragan
Sergent	PINHO Gilberto
Caporal	BEUREUX Silvain
Caporal	MILLET Mathieu
Caporal	PECAUT Vincent
Caporal	PIGULEAC Igor
Appointé	CORREIA Manuel
Appointé	RGUAAA Achref
Sapeur	ASCHERI Cyane
Sapeur	BEUREUX Johan
Sapeur	DECHEVRENS Loic
Sapeur	DERUAZ Bernard
Sapeur	NURLUEL Melih
Sapeur	PULIDO Marco
Sapeur	TITONE Thibault
Sapeur	WOLF Guillaume
Aspirant	AKTUNC Yasin
Aspirant	GRATRY Boris



POLICE MUNICIPALE

Rapport administratif 2019 de la police municipale par Denis Mégevand, Sergent-major, Chef de poste.



NOUVEAUTÉS

Cette année fut marquée par la signature par la commune de Jussy au mois de septembre 2019 d'un avenant à la convention intercommunale liant les différentes communes sur lesquelles la police municipale intervient.

En effet, cette commune a bénéficié des services de la police municipale de Thônex jusqu'à la fin du mois d'août et de ce fait allait se retrouver démunie de présence d'APM (agent de la police municipale). La signature de cet avenant a permis d'étendre les compétences de la police municipale de Collonge-Bellerive dans l'attente de l'élaboration d'une nouvelle convention qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Pour renforcer le contrôle du stationnement à durée limitée et éviter la présence de voitures « ventouses » sur l'ensemble des communes, il a été décidé de recruter pour le 1^{er} janvier 2020 un ou une contrôleur-se du stationnement à un taux d'activité de 50 %. Pour la commune de Collonge-Bellerive, une patrouilleuse scolaire a été engagée au 1^{er} avril pour remplacer un patrouilleur qui a fait valoir son droit à la retraite.

LA VIE DU POSTE

À la fin de l'année 2018, les agents ont dû remplacer au pied levé le patrouilleur scolaire affecté au passage pour piétons situé au numéro 65 de la route de Thonon. Cette tâche a dû être assurée jusqu'au 29 mars 2019 par l'ensemble des agents dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle collaboratrice. Cela a nécessité des ajustements du planning (présence 4 fois par jour).

Les canidés ont occupé la police municipale durant toute l'année, plus particulièrement les chiens divaguant. Dans la plupart des cas, le détenteur n'étant pas joignable, l'animal a été emmené à la fourrière cantonale située sur la commune de Collex-Bossy.

Pour rappel, tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse pas lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et à la flore sauvages (Loi sur les chiens, LChiens M 3 45).

Les déjections canines sont également une triste réalité et fleurissent sur l'ensemble des communes (trottoirs, espaces verts, chaussée, forêts, bois, etc.) malgré l'obligation au détenteur ou promeneur du chien de les ramasser sur le domaine public, les cultures et les espaces naturels (art. 21 de la LChiens). Les cultures, les vignes sont malheureusement touchées par ce phénomène qui peut avoir des effets néfastes, plus particulièrement sur les bovidés qui ingurgitent du fourrage souillé par les déjections.

Durant la période estivale, il a été mis en place en collaboration avec la police du lac, le poste de la Pallanterie et la CGN (compagnie générale de navigation), une surveillance du débarcadère de la commune d'Hermance. Cette surveillance a pour but d'empêcher les nageurs de plonger à l'arrivée des bateaux de ligne et de s'accrocher à ces derniers lors de leur départ pour des questions de sécurité, tant pour les nageurs que le capitaine du bateau.

Le Règlement sur les bains publics (RBains, F 3 30.03) indique qu'il est interdit aux baigneurs de se rendre à la nage dans la ligne de parcours ordinaire, à l'heure de passage des bateaux assurant un service public; de se tenir à une distance inférieure à 100m des bateaux en marche des entreprises de navigation publiques; de s'accrocher aux bateaux des entreprises faisant un service public, même lorsqu'ils stationnent et de plonger à partir des débarcadères utilisés par des bateaux assurant un service public.

Il faut relever l'augmentation des incivilités en rapport avec la Loi sur la circulation routière telle que le stationnement sauvage (être au plus près du commerce pour aller toujours plus vite), l'utilisation du téléphone portable, le franchissement d'une ligne de sécurité, le parage à des endroits où l'arrêt est interdit, la circulation sur des chemins interdits à la circulation. En comparaison, en 2018, 4343 amendes ont été apposées et 5478 en 2019.



Des contrôles réguliers sont organisés en collaboration avec la police cantonale (poste de la Pallanterie), sur des chemins et routes interdits à la circulation. Ces contrôles visent à éviter que s'installe une circulation de transit pour que les automobilistes évitent les traditionnels ralentissements du début de matinée et de fin de journée sur les axes principaux (rte d'Hermance, rte de Jussy).

Nous entretenons toujours une excellente collaboration avec le poste de la Pallanterie. Cette collaboration se pratique dans une dynamique de bon sens. Elle se fait entre autre dans le cadre des échanges de renseignements hebdomadaires, des patrouilles mixtes de proximité, lors des manifestations et des actions menées dans les classes de 8P des communes.

Ces actions ont pour but de sensibiliser les élèves sur différents sujets dont le passage du primaire au cycle d'orientation, les réseaux sociaux, le vivre ensemble, les incivilités, le racket, le bizutage et tout autre sujet que les élèves abordent lors de ces rencontres. Les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) participent aussi à ces séances et présentent leur travail, le réseau mis en place avec les différents partenaires (police, concierges, police municipale, etc).

QUELQUES CHIFFRES

- › 6 AGENTS, 1 CONTRÔLEUR DU STATIONNEMENT, 1 ADJOINTE ADMINISTRATIVE ;
- › 8 COMMUNES ;
- › 3 VÉHICULES AUTOMOBILES DE PATROUILLE DONT 1 ATTRIBUÉ AU CONTRÔLEUR DU STATIONNEMENT ;
- › 5 VÉLOS ÉLECTRIQUES ;
- › 198 REMPLACEMENTS D'UN PATROUILLEUR SCOLAIRE ;
- › 68 PATROUILLES NOCTURNES ;
- › 201 SÉANCES DIVERSES.

RESSOURCES HUMAINES

Suite à un accident lors d'une formation sur les techniques et tactiques d'intervention, un agent a dû par nécessité interrompre son travail durant une longue période. Toutefois, les différentes missions et réquisitions dévolues à la police municipale ont été en tout temps assurées par le reste de l'équipe sur l'ensemble des communes partenaires.

Ce rapport administratif se conclut par une citation de Napoléon Bonaparte qui nous dit :

«L'art de la police est de ne pas voir ce qu'il est inutile qu'elle voie.»

Police municipale
Chemin du Vieux-Vésenaz 35
1222 Vésenaz
T 022 752 52 52
apm@collonge-bellerive.ch

L'arcade est ouverte au public du
lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.



PROTECTION CIVILE

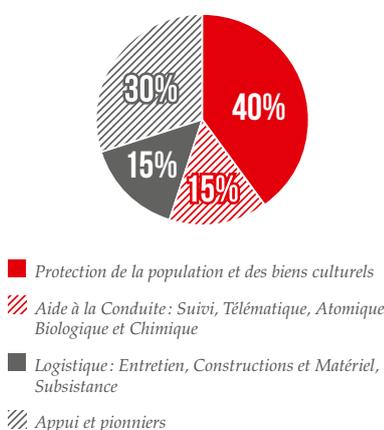
Rapport Annuel ORPC Lac 2019.

La **Protection Civile (PCi)** fait partie du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. Elle est réglementée, par les lois fédérales et cantonales, qui assurent le cadre de l'organisation, mais ce sont les cantons et les communes qui en sont principalement responsables. **Le 20 décembre 2019 la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi)** a été adoptée à l'unanimité, lors du vote final, par le Conseil national et par le Conseil des États. Avec la révision de la LPPCi, le Conseil fédéral entend moderniser le système de protection de la population et l'orienter sur les dangers et les risques actuels. Son entrée en vigueur se fera le **01 janvier 2021**.

Selon l'**analyse des risques**, le top 5 est composé du blackout électrique, la pandémie, le terrorisme, la pénurie d'électricité ainsi que la canicule.

Face aux catastrophes ou dans les situations d'urgence, la **PCi**, en tant que partenaire durable, permet de prolonger l'effort et soutenir les autres partenaires de la sécurité. Ceci se reflète dans sa structure, son instruction et son équipement.

L'**Organisme intercommunal de protection civile Lac (ORPC Lac)** a une structure de compagnie, dirigé par un commandant et son état-major, composé de 12 membres – y compris l'office pour l'administratif – responsables de l'un des domaines d'activité cités sur le graphique ci-dessous :



Nos cours de répétition permettent aux astreints des différents domaines, d'avoir l'occasion d'accomplir leur service obligatoire et de mettre à jour, leur compétences. La mise à jour des diverses listes de contrôle est effectuée et transmise à l'Office Cantonal de la Population et des Affaires Militaires (OCPAM).

QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2019

- 1) **Test du dispositif d'alarme à la population**, au moyen du système Polyalert, a parfaitement fonctionné pour les cinq communes de notre région, comme pour l'ensemble du Canton. En cas d'alerte réelle, l'application www.alertswiss.ch, permet de recevoir les principales informations concernant les événements qui surviennent dans toute la Suisse.
- 1) **Occupation d'Abri public**, montage des lits et tables dans une partie du parking du Quadrilatère et exercice de simulation de mise à l'abri de la population.
- 1) **Mise à jour des inventaires de biens culturels** et du Concept opérationnel de distribution des pastilles d'iode en cas de menace nucléaire.
- 1) **Intervention des pionniers** dans un scénario de catastrophe naturelle et sauvetage.
- 1) **Réalisation des travaux d'aménagement** de la forêt et du chemin pédestre au Vallon d'Hermance.
- 1) **Collaboration**, avec d'autres partenaires de la sécurité, lors d'interventions au profit de la collectivité (**Tour de Romandie, Marathon pour l'UNICEF, Ecotrail, Triathlon, Course de l'Escalade**) pour des missions de sécurité et trafic, fermeture des routes, déviations des automobiles, premiers soins et surveillance.

GRANDS EXERCICES D'ENGAGEMENT

En cas de catastrophe réelle ou de situation d'urgence se déroulant sur le territoire genevois et/ou régional, les Autorités décrètent la mise sur pied de l'Organisation en cas de catastrophe et de situation exceptionnelle, **ORCA GE**.

En 2019, nous avons vu cette organisation s'exercer ainsi que les formations de l'état-major cantonal de conduite et spécialistes, sous l'autorité du Conseil d'Etat et d'autres autorités cantonales, fédérales et françaises.

Il était question de tester la **planification générale du dispositif et l'accompagnement au quotidien des différentes cellules** intégrées dans l'organisation (Police, Centrale d'Alarme, Accueil et identification, Protection Civile, Sapeurs Pompiers, Sanitaire, Logistique, Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique) avec l'aide des Commandants des trois entités « Feux bleus », en charge de la supervision stratégique du dispositif.



CONFINE TRE

Cet exercice d'une journée (13 septembre 2019), a traité de la thématique d'un **accident de train** dans le dispositif CEVA et la zone frontière, avec 900 intervenants, dont la PCi, et 1200 figurants.

EXERCICE LUX 19

Entraînement avec l'armée, la police et les autorités civiles, du 30 septembre au 8 octobre 2019, dans le cadre d'un engagement subsidiaire de sûreté réunissant pour la première fois, un dispositif de grande envergure pris à courte échéance, afin d'assurer la protection de la population et celle de l'aéroport international de Genève, dans un contexte de **terrorisme**.

ERNS 19

Après avoir été confrontés en 2014 à une **pénurie d'électricité et une pandémie de grippe**, les partenaires du Réseau national de sécurité se sont exercés du 11 au 13 novembre 2019. Le **Conseil fédéral** a décidé que le scénario devait traiter la conduite stratégique sous une **menace terroriste durable**, à travers des **attaques à l'encontre d'infrastructures critiques, du chantage et des menaces d'attentats**.

Le Conseil Fédéral a souhaité également **renforcer la collaboration entre la Confédération et Genève** dans le domaine de la préparation et conduite d'exercices, d'intensifier l'interopérabilité régionale, nationale et internationale ainsi que tester la communication de crise sur des scénarios complexes.

NRBC 19

Durant cinq jours (8 au 12 novembre 2019) les forces de sécurité et de secours de Genève, l'armée (spécialistes NRBC de Spitz), ainsi que des partenaires français ont été mobilisés dans le cadre d'un exercice afin de tester le dispositif en cas de **catastrophes de type NRBC, soit nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques**. Cela concerne aussi **les actes de terrorisme**. Un premier exercice simulant un feu et un accident chimique sur le **site de Firmenich** à Meyrin, suivi d'un autre dans le **Stade de Genève**, ayant pour scénario une bombe radiologique et une contamination radioactive.

FORUM DES RÉFUGIÉS

Chefs d'Etat et ministres se sont retrouvés du 16 au 18 décembre 2019 à Genève à l'invitation du Haut-commissariat pour les réfugiés, à l'occasion du **premier forum mondial** consacré à la question. Grande mobilisation de la Police. L'Armée a renforcé la police aérienne et la PCi est restée en arrière-plan pour intervenir avec des **missions de transport**.

QUELQUE DIFFICULTÉS ET ACTIONS DIVERSES

Vague de chaleur suivie d'orages violents

Période de sécheresse et d'orages



d'une intensité exceptionnelle en juin et début juillet, touchant plusieurs bâtiments privés et publics. Les fortes pluies ont provoqué durant une bonne partie de l'année des inondations affectant la vie courante du PC et de l'Abri communal au Pré d'Orsat en raison du chantier du Quadrilatère.

Finaliser le remplacement des raccordements analogiques et ISDN selon le concept fédéral par la **technologie IP** dans les constructions protégées (postes d'attente) de Collonge-Bellerive, Cologny et Corsier, validés par les autorités cantonales.

Utilisation des locaux et abris PCi à des fins civiles, comme dortoirs, pour **divers types d'événements associatifs** (IBG, Marathon volontaires, Ecole d'Ambulanciers, université de St-Gall, Société nautique, Léman Aviron, Samaritains).

Renouvellement des autorités responsables au niveau fédéral et cantonal. La mue de la sécurité cantonale poursuit son cours.

Pour toutes questions ou besoin d'information concernant la Protection Civile, prière de contacter le Commandant **Erwin Leitner** à l'Office intercommunal de l'ORPC
 Lac: Chemin des Rayes 3
 CP 231
 1222 Vézenaz
 T 022 840 44 98
orpclac@collonge-bellerive.ch

VOTATIONS ÉLECTIONS

Électeurs inscrits au 31.12.2019 – Commune d'Anières

EN MATIÈRE FÉDÉRALE ET CANTONALE: 696 FEMMES, 619 HOMMES SOIT 1'315

Local de vote: Salle communale – accès depuis la route de la Côte-d'Or

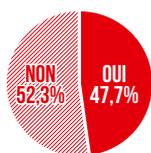
En 2019, trois votations ont eu lieu: 10 février, 19 mai et 24 novembre.

Globalement, le taux de participation a été de **43,6%**.

10 FÉVRIER 2019

OBJETS FÉDÉRAUX

Initiative populaire « Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti » (initiative contre le mitage)



canton de Genève



sur le plan national

OBJETS CANTONAUX

Initiative populaire 160 « Pour le remboursement des soins dentaires »



Initiative populaire 165 « Pour une caisse d'assurance maladie et accidents genevoise publique à but social »



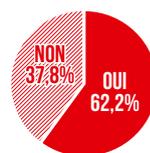
Loi sur la laïcité de l'Etat (LLE) (11764), du 26 avril 2018



19 MAI 2019

OBJETS FÉDÉRAUX

Loi fédérale du 28.09.2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)



canton de Genève

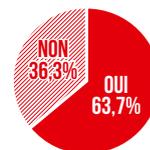


sur le plan national

Arrêté fédéral du 28.09.2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)



canton de Genève



sur le plan national



19 MAI 2019 (SUITE)

OBJETS CANTONAUX

Loi modifiant la loi instituant la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (LCPEG) (Financement de la CPEG) (B 5 22 - 12228), du 14 décembre 2018 (loi 1)



Loi modifiant la loi instituant la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (LCPEG) (Financement de la CPEG) (B 5 22 - 12404), du 14 décembre 2018 (loi 2)



Question subsidiaire: Loi 1

Loi modifiant la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) (Sauvons les emplois du commerce genevois)



Loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) (RFFA) du 31 janvier 2019



15 SEPTEMBRE 2019

Election complémentaire d'un-e adjoint-e au maire de la commune d'Anières

Participation: 51,7%
Majorité absolue: 412

Claudine HENTSCH est élue au poste d'Adjointe au Mairie de la commune d'Anières.

Initiative populaire 167 « Pour une politique culturelle cohérente à Genève »



Initiative populaire 170 « Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu du ménage! »



Loi modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaLAMal) (Contreprojet à l'IN 170) (J 3 05 - 12416), du 31 janvier 2019

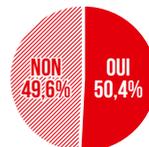


Oui au Contreprojet

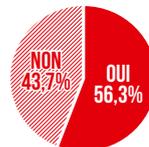
24 NOVEMBRE 2019

OBJETS CANTONAUX

Initiative populaire 162 « Construisons des logements pour toutes et tous: Une priorité en période de pénurie! »

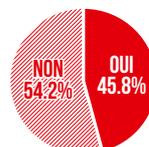


Initiative 163 « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève - Reprenons en main notre aéroport »

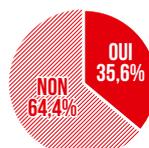


Contreprojet refusé, initiative 163 acceptée

Loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) (Contreprojet à l'IN 163) (A 2 00 - 12435), du 28 février 2019



Initiative 164 « Pour un meilleur contrôle de l'expérimentation animale »



Loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) (Pour une limitation drastique des produits phytosanitaires à Genève) (A 2 00 - 12204), du 7 juin 2019



Candidat-e-s:

Liste N°1: DEVENOGE Christophe, Les Libéraux-radicaux - **184 voix**

Liste N°2: CHOLLET Claude-Alain, Pensez global, votez local! - **87 voix**

Liste N°3: HENTSCH Claudine, Ensemble pour Anières - **417 voix / élue**

Liste N°4: PECAUT Pascal, Plus que jamais Anières - **116 voix**



24 NOVEMBRE 2019 (SUITE)

OBJETS CANTONAUX (SUITE)

Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Grand-Saconnex (création d'une zone de développement 3 affectée à des activités administratives et commerciales, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et à des constructions et installations sportives et d'une zone de verdure, au lieu-dit « Pré-du-Stand ») (12293), du 24 janvier 2019

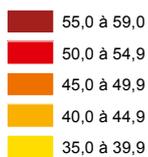


Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Genève - section Petit-Saconnex (création d'une zone de développement 3 au lieu-dit « Les Crêts ») (12316), du 25 janvier 2019

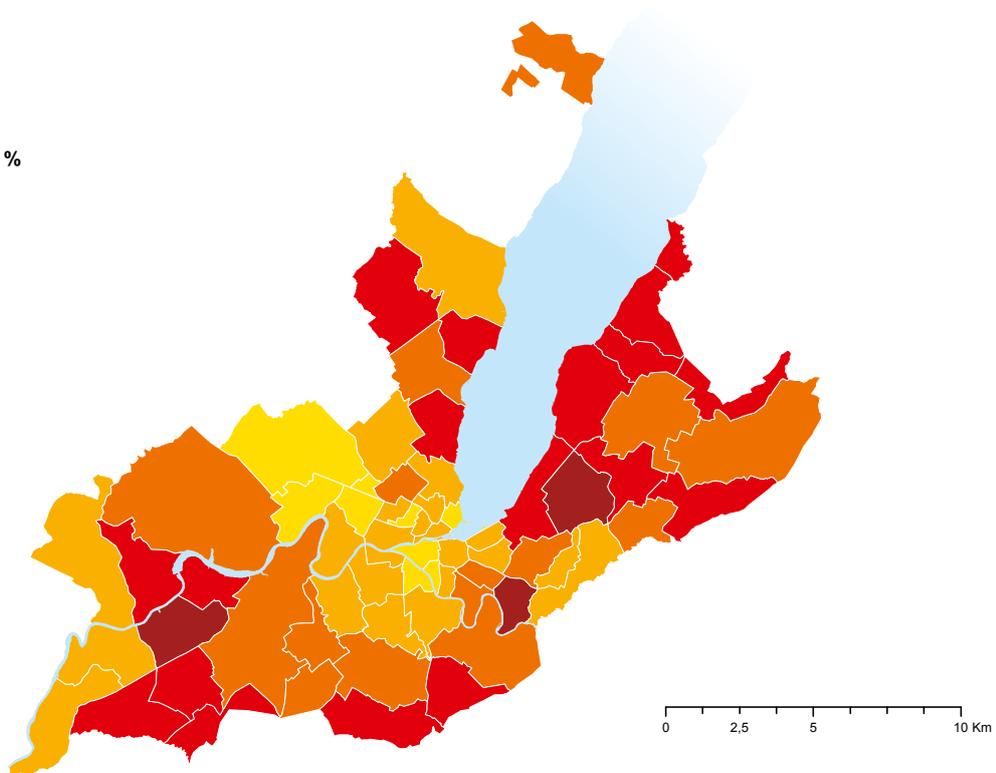


TAUX DE PARTICIPATION AUX VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES CANTON DE GENÈVE, PAR ARRONDISSEMENT ÉLECTORAL, EN 2019

Taux de participation, en %



Total canton : 43,6



(1) Moyenne des taux de participation aux scrutins du 10 février, 19 mai et 24 novembre 2019.

Source : OCSTAT - Chancellerie d'Etat - Statistique de la participation électorale • Fond de carte : DIT

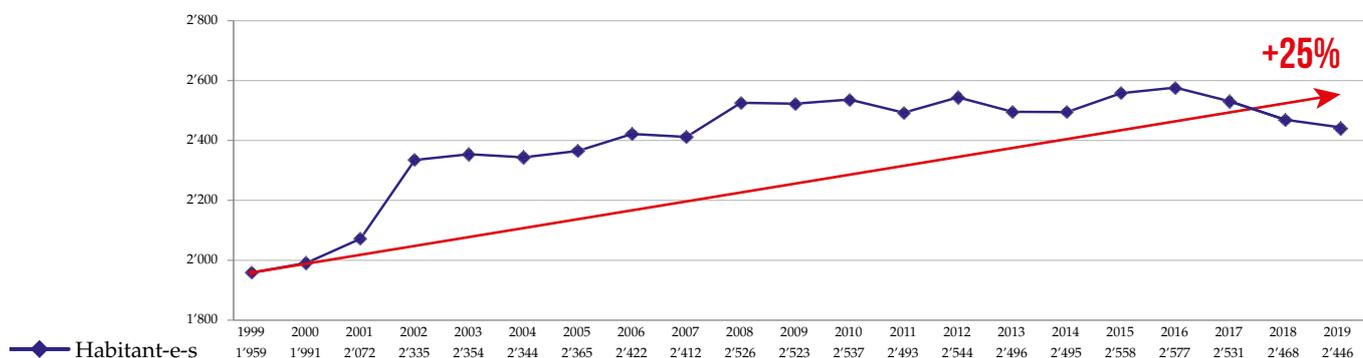
© OCSTAT 2019 / C17_03_08_2019

POPULATION

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

Surface totale, en hectare (source: DIT)386
Population résidente, nombre d'habitants à fin 2019	2'446
Densité (habitants au km ²), situation à fin 2019634
Date de création.....	1858

PROGRESSION DÉMOGRAPHIQUE SUR 20 ANS SITUATION 31.12.2019



POPULATION RÉSIDENTE SELON L'ORIGINE ET LE SEXE SITUATION À FIN DÉCEMBRE 2019

Commune	SUISSES			ÉTRANGERS			TOTAL			%	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Femmes	Étrangers
Anières – lac	287	308	595	101	93	194	388	401	789	50.8	24.6
Anières – Hutins	185	197	382	90	93	183	275	290	565	51.3	32.4
Chevrens	48	69	117	13	9	22	61	78	139	56.1	15.8
Anières – douane	38	32	70	122	98	220	160	130	290	44.8	75.9
Anières – village	213	246	459	116	88	204	329	334	663	50.4	30.8
ANIÈRES	771	852	1'623	442	381	823	1'213	1'233	2'446	50.4	33.6

Source: OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Établissement Anières – Corsier – Hermance – Gy – Jussy – Presinge
 M^{me} Nicole Elliott Directrice
 M^{me} Claire Dinichert Maîtresse adjointe à la direction de l'établissement
 M^{me} Priscilla Mocellin Maîtresse adjointe pour l'école d'Anières
 M^{me} Alexandra Kobel Responsable classes d'accueil et liens avec les foyers HG

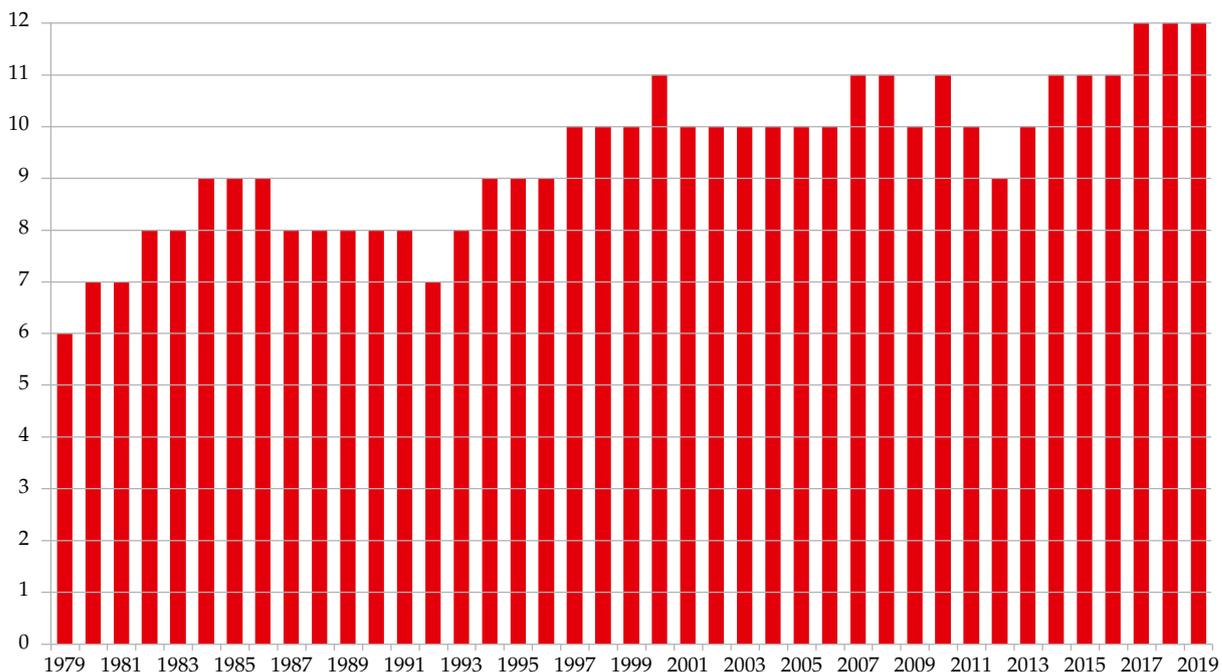
INSTRUCTION PUBLIQUE

L'EFFECTIF DE L'ÉCOLE D'ANIÈRES AU 31.12.2019 ÉTAIT DE 205 ÉLÈVES DONT VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LA RÉPARTITION.

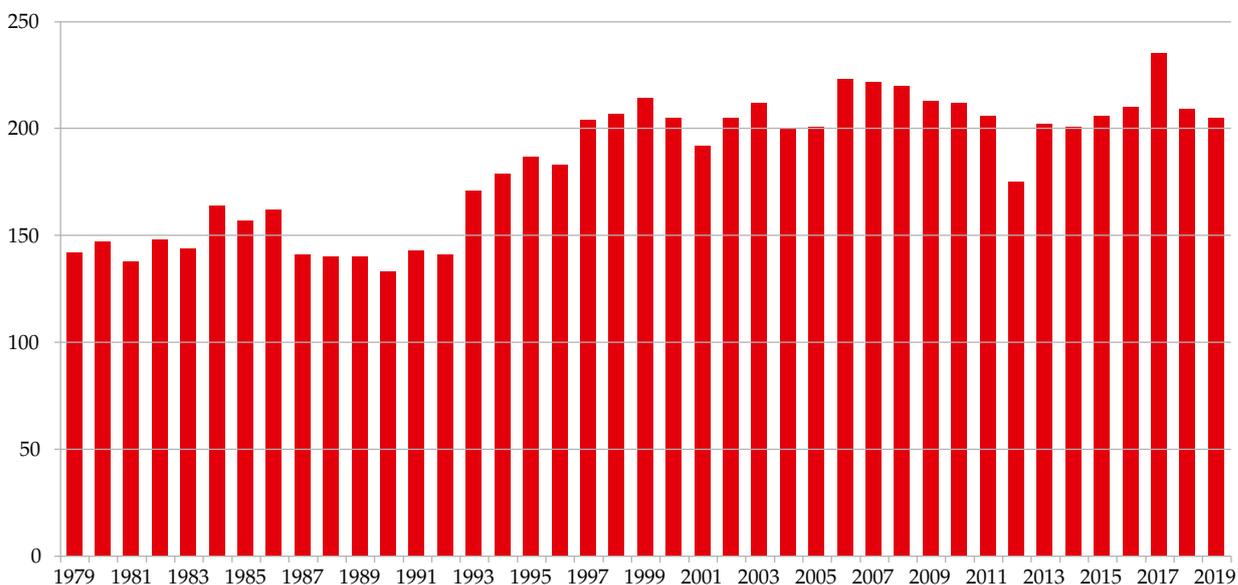
Classe de	Degré	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
P. Mocellin	1P	5	4	3	0	6	9
	2P	4	5	5	1	3	9
C. Pilger	1P	6	4	5	0	5	10
	2P	4	5	3	2	4	9
M. Giardini	2P	3	4	2	1	4	7
	3P	4	9	2	3	8	13
C. Harrison	3P	4	4	8	0	0	8
	4P	8	3	8	1	2	11
C. Bach	3P	3	4	3	1	3	7
	4P	10	3	9	0	4	13
I. Cabral	5P	7	17	6	8	10	24
A. Psarofaghis	6P	12	7	12	0	7	19
P. Tereygeol	6P	4	5	5	2	2	9
	7P	6	6	6	2	4	12
K. Angiolini	7P	6	3	5	2	2	9
	8P	6	6	4	3	5	12
S. Rochat	8P	11	13	10	4	10	24
S. De Brouhns	CLACC 100%						
A. Kobel	CLACC 50%	3	5	0	0	8	8
Les nombres de la classe de M ^{me} Kobel sont déjà pris en compte dans ceux des classes ordinaires							
TOTAUX		103	102	96	30	79	205
TOTAUX EN POURCENTAGE		50.24%	49.76%	46.83%	14.63%	38.54%	100.00%



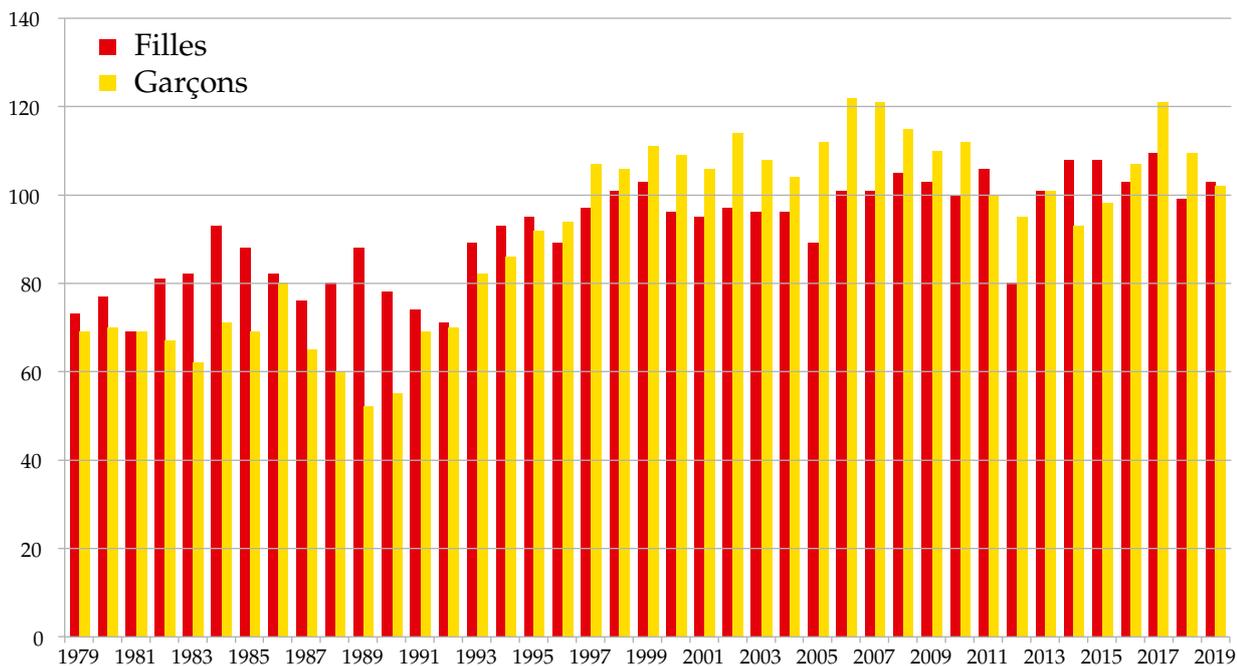
NOMBRE DE CLASSES DE L'ÉCOLE D'ANIÈRES DE 1979 À 2019



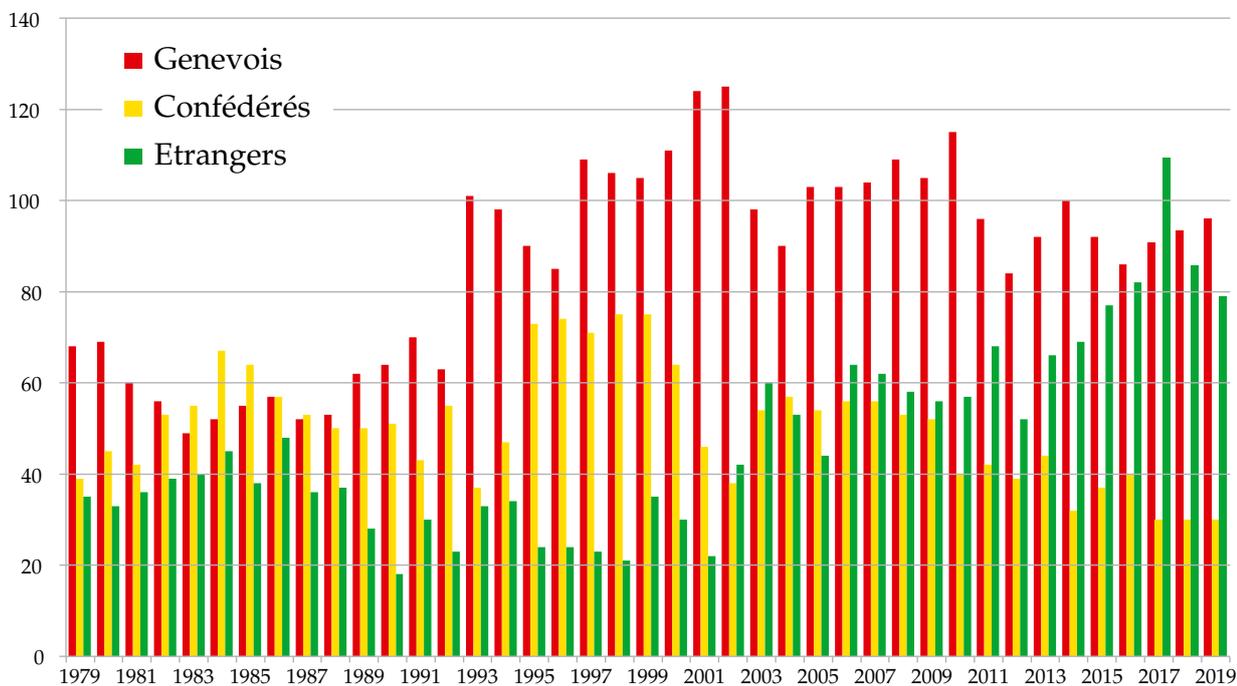
PROGRESSION DU NOMBRE D'ÉLÈVES AYANT FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE D'ANIÈRES DE 1979 À 2019



NOMBRE DE FILLES ET DE GARÇONS AYANT FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE D'ANIÈRES DE 1979 À 2019



NOMBRE D'ÉLÈVES GENEVOIS/CONFÉDÉRÉS/ÉTRANGERS AYANT FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE D'ANIÈRES DE 1979 À 2019



BÂTIMENTS ET AMÉNAGEMENTS

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

RÉNOVATION DE BÂTIMENTS

4^E ÉTAPE DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE D'ANIÈRES



L'étude de l'évolution démographique (SRED – Service de la recherche en éducation) pour une mise à jour des prévisions scolaires pour ces prochaines années réalisée en 2015 démontre clairement le besoin de créer d'ici 2023 deux à trois classes supplémentaires ainsi qu'une salle de réunion de taille moyenne (environ 60 personnes).

Pour rappel, un crédit d'étude de CHF 225'000.– a été voté par le Conseil municipal le 17 avril 2018 pour l'étude du projet d'agrandissement de l'école avec 4 classes supplémentaires jusqu'à l'obtention de l'autorisation de construire avec un mandat en faveur du bureau d'architectes de Planta.

Un groupe de travail a été constitué avec les responsables de la Commune, de l'école et les mandataires. Trois séances avec les architectes ont eu lieu les 4 et 18 décembre 2018 et le 22 janvier 2019 pour établir l'énoncé des besoins et présenter l'avancement du projet. Le département de l'instruction publique a également été consulté.

Enfin, des séances de concertation ont eu lieu les 8 février et 8 mars 2019 avec les mandataires du PDCom, les ingénieurs civils et mobilité, les architectes paysagistes et le bureau d'architectes de Planta, pour faire la coordination des projets de l'agrandissement de l'école et du parking de la salle communale.

Au niveau du concept de l'agrandissement, au fur et à mesure des discussions avec le corps enseignant un certain nombre d'éléments sont ressortis:

- › Eviter de trop réduire la surface de préau en augmentant le nombre de classes.
- › Utiliser la possibilité de partir des nouvelles classes dans l'ancienne salle communale pour arriver près de l'escalier principal sous un préau couvert pour circuler à l'abri. L'idée est donc de rendre l'agrandissement également atteignable par l'intérieur de l'école.
- › Assurer l'accès aux personnes à mobilité réduite, à savoir que l'atelier du livre ne soit pas au premier étage sans ascenseur mais qu'il puisse être de plain-pied. Installation d'un ascenseur pour les classes qui ne sont pas de plain-pied.
- › Limiter l'impact visuel et volumétrique des constructions en privilégiant l'option du toit plat. La possibilité de surélever les deux classes existantes de deux niveaux a aussi été étudiée mais n'a pas été retenue.
- › Un certain nombre de rocares ont été proposées au 1^{er} étage. Il est apparu nécessaire de trouver un local avec une double fonction, pour des sociétés et pour l'école.



RÉNOVATION DE L'IMMEUBLE 1, ROUTE DE LA CÔTE D'OR / NOUVELLE MAIRIE

Suite à l'étude pour augmenter les surfaces, rénover les locaux existants et créer de nouveaux accès, le bureau d'architectes RSA a déposé le dossier en autorisation de construire en date du 12 décembre 2017 et celle-ci a été délivrée en date du 11 octobre 2018.

Conformément aux AIMP, un appel d'offres pour désigner l'architecte de la réalisation du projet a été organisé et le comité d'évaluation s'est réuni le 20 septembre 2018 pour attribuer le mandat au bureau d'architectes Durisch & Durisch. Un deuxième crédit d'étude, d'un montant de CHF 210'000.– a été voté par le CM lors de sa séance du 14 mai 2019. Ce crédit était destiné au projet et à l'établissement du devis général de la transformation et de la rénovation de la mairie ainsi qu'aux honoraires et frais d'appel d'offres d'entreprise générale et de procédure AIMP pour la mairie provisoire.



Le développement du projet et l'élaboration du devis général des travaux de la mairie ont été établis par le bureau d'architectes Durisch & Durisch et les mandataires spécialisés. Après présentation à la commission Urbanisme et constructions du 24 septembre

2019, un crédit d'investissement de CHF 6'600'000.– pour la réalisation des travaux a été voté à la majorité par le Conseil municipal, le 8 octobre 2019.

RÉNOVATION IMMEUBLE, 44-50 CHEMIN DES AVALLONS

Pour rappel, le crédit d'engagement de CHF 160'000.– pour l'étude de faisabilité de l'immeuble et aménagement de la parcelle 5074, Avallons 44 à 50 par le mandataire, Linea Architecture & Design avait été voté par le Conseil municipal le 8 décembre 2015. Lors de sa séance du 14 juin 2016, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le crédit d'engagement de CHF 18'000'000.– destiné aux travaux de rénovation et transformation des appartements du bâtiment sis 44 à 50 chemin des Avallons, rénovation technique du bâtiment, surélévation de la toiture pour la création d'appartements, création d'un petit bâtiment et d'un parking souterrain par le bureau Architech SA.

L'autorisation de construire concernant la transformation et l'agrandissement des appartements des immeubles d'habitation a été délivrée le 12 septembre 2019.

Suite à une visite préalable et individuelle à chaque locataire, la Commune et le bureau Architech ont organisé une séance le 22 octobre 2019 avec la régie Brun, M. le Maire Antoine Barde, Mme l'Adjointe Claudine Hentsch et l'ensemble des locataires. Le bureau d'architectes a présenté en détail le déroulement des travaux. Les mandataires ont ensuite répondu aux questions des locataires.

Les travaux seront entrepris dès le mois de janvier 2020 pour une durée de 5/6 mois par allée et les rocades s'enchaîneront pour terminer l'ensemble des travaux des appartements, de l'enveloppe de l'immeuble et des communs, fin 2021.

RÉNOVATION ET DÉPLACEMENT DE DEUX DÉCHETTERIES

Pour rappel, le Conseil municipal avait voté un crédit d'engagement de TTC CHF 35'000.– le 26 janvier 2016 pour une étude relative à la gestion des déchets.

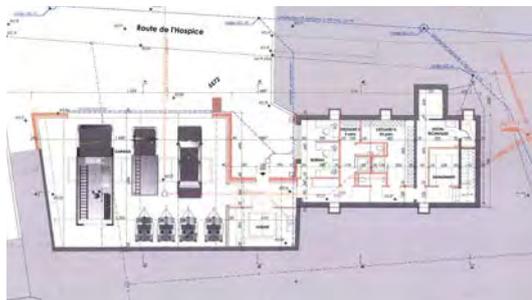
Suite à la présentation des résultats de l'étude par le bureau CERA SA en décembre 2017, les commissaires ont visité les 11 sites identifiés lors de cette étude et analysé leurs potentialités. Les membres de la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » ont validé l'aménagement de 11 écopoints complets y compris la

réhabilitation des 3 écopoints existants, le 6 février 2018.

Le Conseil municipal a voté favorablement par délibération du 18 juin 2019, un crédit d'engagement de TTC CHF 350'000.– pour la rénovation et le déplacement des deux déchetteries de la Côte-d'Or et de la route d'Hermance.



PARC IMMOBILIER



LOCAL DES POMPIERS

Pour rappel, l'autorisation définitive a été délivrée le 11 novembre 2018. Les travaux de rénovation et de transformation du local du feu des pompiers comprenant la création d'un hangar annexe pour les véhicules ont pu démarrer dès fin juin 2019 pour une durée de 8 à 10 mois.

APPARTEMENTS 22-24, RUE DE L'ASPERGIÈRE

Ce projet prévoit la construction d'un immeuble avec 9 appartements en PPE sur la parcelle N°4681, sise au 22-24, rue de l'Aspergière à Anières. La Commune a acheté 3 appartements de 5 pièces et un appartement de 4 pièces dans ce futur immeuble (par délibération du Conseil municipal du 21 février 2017). Les travaux sont en cours et les appartements de la Commune seront situés comme suit:

- › Rez-de-chaussée: un appartement de 4 pièces, avec jardin privatif et un appartement de 5 pièces, avec jardin privatif;
- › 1^{er} étage: un appartement de 5 pièces;
- › 2^e étage: un appartement de 5 pièces.

L'architecture choisie pour ce projet est contemporaine avec une toiture plate, de larges terrasses et balcons et des appartements traversants. Sur le plan technique, l'immeuble sera certifié HPE (haute performance énergétique) et la production principale de chaleur sera assurée par une pompe à chaleur reliée à des sondes géothermiques profondes. Ce choix permettra l'utilisation de l'énergie disponible dans le sol, qui est à une température suffisamment basse, pour être servie en «géo-cooling» pour rafraîchir les appartements en été et de cette manière recharger le terrain.



Les inscriptions pour toute personne intéressée se font auprès de la Mairie. La gérance pour les appartements de la Commune a été attribuée à la Naef Immobilier Genève SA.

VIABILISATION EN EAUX USÉES ET EAUX CLAIRES DES PARCELLES N°6332 ET 6333 SISES ROUTE DE LA CÔTE D'OR 1 ET ROUTE DE L'HOSPICE 8

Pour rappel, le Conseil municipal a voté le 19 juin 2018 un crédit d'investissement de CHF 165'000.- destiné à adapter les réseaux et l'alimentation technique par le biais d'une viabilisation par système gravitaire (soit par l'utilisation de la pente naturelle) via la Côte d'Or avec un raccordement sur les collecteurs du réseau secondaire communal de la route de l'Hospice. Le propriétaire de la parcelle privée participera au financement de cet investissement à hauteur de 50% de la dépense nette.

Suite à l'élaboration du projet par le bureau d'ingénieurs civils Ott & Uldry, le montant total des travaux s'élève à CHF 223'000.-. Les surcoûts seraient dus à l'installation du chantier, aux mètres linéaires supplémentaires pour raccorder, à la difficulté des fouilles (arbres), et à la profondeur/largeur des fouilles. La commission «Assainissement, routes, sécurité, développement durable» a préavisé favorablement ce crédit d'investissement complémentaire de CHF 58'000.-. Les travaux ont débuté la première semaine de mai pour une durée d'environ 6 semaines.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Dans le cadre de la révision du Plan directeur communal, Anières s'engage pour co-construire son futur tout en préservant une identité villageoise et en favorisant un développement harmonieux.

Durant ces derniers mois, toutes les personnes de la Commune ont été sollicitées, enfants et anciens, commerçants et résidents, agriculteurs et instituteurs, nouveaux venus et habitants de longue date, à participer à des promenades discussions et des ateliers contributifs.

Des premières propositions ont émergé, élaborées et co-imaginées en coordination avec les mandataires et les citoyens. Du 26 mars au 13 avril 2019, cette démarche collective s'est poursuivie dans la rue et les espaces publics. Les jeunes médiateurs, titulaires ou en cours d'obtention d'un Master à l'UNIGE, ont sillonné notre village afin de récolter les idées et suggestions pour la vision future des principaux lieux du village d'Anières et de ses espaces publics au moyen de tablettes interactives ce qui a permis de mettre à disposition un formidable outil d'intelligence collective visuelle.

À l'issue de l'analyse de l'ensemble des données récoltées, la commune d'Anières a organisé une séance publique le 19 juin 2019 afin de présenter la restitution de la concertation et de la médiation. Le pool des mandataires du PDCOM, Topos Urbanisme, MRS et Oxalis, ainsi qu'Agora Publica pour la concertation, Host pour la médiation et l'HEPIA pour la réalisation du film, ont présenté le bilan de la concertation et médiation, étape intégrée à ce jour dans le document final. Pour rappel, pour cette étape, il a été organisé en moins d'une année, 2 ateliers sur le thème de la densification du coteau, un safari villageois, à pied ou à vélo dans la campagne, 2 ateliers « juniors » avec les élèves des degrés 7 et 8 de l'école primaire, suivis d'un mois de médiation au cœur du village et de l'analyse de l'ensemble des retours des participants.

Le 10 décembre 2019, une deuxième séance publique a eu lieu afin de restituer la Plan directeur communal aux habitants de la commune d'Anières. Fil rouge de cette séance :



- 1 Un PDCOM, qu'est-ce que c'est et comment le met-on en œuvre ?
- 2 La Commune dans 5 ans, espaces et équipements publics dans le village
- 3 La densification du coteau, règles pour encadrer son évolution
- 4 Le « tissage », comment mieux vivre avec la campagne ?

Un film explicatif pour chacune de ces étapes a été projeté et les participants ont pu partager une synthèse en réponse « finale » avant un moment convivial autour d'une collation « Une raclette pour les vins d'Anières ».

PLAN DIRECTEUR DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Dans le cadre du crédit d'études de CHF 60'000.-, voté par le Conseil municipal le 18 juin 2018 et destiné à la révision du plan directeur de l'éclairage public et à l'établissement d'un plan lumière de la commune d'Anières, le bureau Radiance 35 a proposé le 4 avril 2019 une « marche exploratoire nocturne » en collaboration avec la Commune.

Une trentaine d'habitants a répondu à cette invitation qui proposait une marche de nuit avec le but de dire son ressenti par rapport à l'éclairage public communal tenant compte des lieux et de leur usage par les habitants. Les participants se sont également déplacés à Chevrens. Après cette « marche exploratoire nocturne », l'analyse de toutes les remarques, préoccupations et propositions a été effectuée et le document est finalisé.

Le Plan Lumière fera l'objet d'un volet du document final de la révision du Plan directeur communal.

ZONE SPORTIVE AU CHEMIN DES AMBYS



Pour rappel, le 30 novembre 2017, les représentants de la commune d'Anières et ses mandataires ont été auditionnés par la commission d'urbanisme du canton. Par la suite et après réception de l'ensemble des préavis des services de l'Etat concernés, le projet a été mis à l'enquête publique.

Les 3 Conseils municipaux des communes de CoHerAn ont donné leur préavis favorable par délibérations à l'issue de l'enquête publique qui n'a suscité aucune observation.

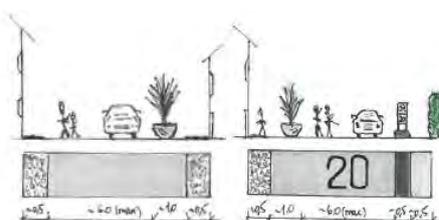
Les prochaines étapes consistent à la validation du projet de révision du plan directeur cantonal par la Confédération qui mentionne, dans la liste des projets en cours avec emprise sur des surfaces d'assolement, celui de la zone sportive sur la commune d'Anières. Par la suite, le Conseil d'Etat déposera un projet de loi devant le Grand Conseil, pour examen par la commission ad hoc puis adoption par ce dernier de la modification des limites de zone.

MOBILITÉ

STATIONNEMENT ET MOBILITÉ



Exemple schématique, ambiance recherchée



Coupe type et exemple d'aménagement proposé

Pour faire suite au crédit d'étude de TTC CHF 600'000.- relatif à la mobilité et au stationnement, voté par le Conseil municipal le lundi 10 avril 2017, les grandes lignes directrices ont été définies permettant ainsi la réalisation de projets concrets.

La Commune souhaite prioriser un réaménagement de qualité des espaces publics par un partage des espaces favorisant ainsi la mixité d'usage et les relations entre les individus.

Il est prévu une relocalisation de places de stationnement grâce à la création d'un parking souterrain sous le parvis de la salle communale. Ces travaux ont été votés par le Conseil municipal par délibération le 16 avril 2019 pour un montant de TTC CHF 12'600'000.- auquel il conviendra d'ajouter le crédit d'étude pour cet objet de TTC CHF 140'400.-, soit au total TTC CHF 12'740'400.-.

En amont, le parking provisoire sera réalisé sur la parcelle sise route de la Côte d'Or 11.

Il offrira 47 places de stationnement pour remplacer le parking de l'école existant et les places non officielles le long de la route de la Côte-d'Or.

Dans ce contexte, la Commune établira un concept de gestion du stationnement public.

En ce qui concerne la modération de la vitesse, elle se caractérisera par la création de zones 20 et 30 km/h ainsi que par des aménagements judicieux. Une attention particulière sera apportée à la sécurisation des hameaux de Chevrens, Bassy et de la douane de Veigy (route cantonale).

Enfin, après analyse des résultats des comptages réalisés récemment, des agencements permettront une amélioration à la problématique du stationnement illicite dans les zones villas.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du projet FTTH (Fiber To The Home), la commune d'Anières souhaite s'associer à Swisscom pour investir conjointement et à long terme dans l'infrastructure de fibre optique. Le contrat correspondant est en cours de négociation. Cette coopération vise à créer des synergies et à rendre ainsi l'extension du réseau de fibre optique plus avantageuse pour les deux parties. L'utilisation des canalisations de l'opé-

rateur permettrait ainsi de limiter le nombre de fouilles, principalement pour les introductions dans les bâtiments.

Une communication sera envoyée à la population très prochainement en ce qui concerne la planification des futures étapes. Pour rappel, le Conseil municipal a voté, par délibération du 16 avril 2019, le crédit d'engagement de CHF 7'900'000.– destiné à ces travaux.



CONCEPT ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

CHAUFFAGE À DISTANCE

La commune d'Anières souhaite mettre en place le chauffage à distance pour l'ensemble des bâtiments du centre du village, zone la plus densifiée de la Commune. L'objectif est de développer l'usage des énergies renouvelables locales pour renoncer progressivement aux énergies fossiles, un système à la fois utile et écologique pour se passer des installations polluantes et/ou émettrices de CO2 et permettre un gain d'énergie sur l'ensemble du réseau.

La Société Energy Management a présenté son avant-projet de chauffage à distance lors de la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » du 11 décembre 2018.

À Anières, l'eau du lac sera la source d'énergie pour le chauffage à distance (CAD). La commission a déjà visité la réalisation de la ville de Versoix. L'avant-projet traitait les sujets techniques, tracé des tuyaux, implantation de la Station de pompage, chaufferie et sous-stations en tenant compte du coût de l'investissement à +/-15%, des coûts de l'exploitation et de la maintenance, du prix cible de la chaleur et de la stratégie de montage financier.

Les membres de la commission ont voté à l'unanimité un crédit supplémentaire de CHF 6'500.– pour lancer un appel à intérêt auprès des différents contracteurs afin d'évaluer les possibilités de partenariat et de financement, le 13 avril 2019.

ACTIONS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

Pour faire suite à l'étude relative à la topologie de comptage et suivi énergétique sur certains bâtiments communaux du patrimoine administratif et financier, votée en janvier 2016, et à la délibération N°42 votée par le Conseil municipal en date du 13 septembre 2016 pour l'ouverture d'un crédit d'engagement pour la réalisation de télérelève de comptage énergétique du groupe scolaire, de l'immeuble « Le Léman », route d'Hermance 287-289 et des immeubles du Clos-les-Noyers, sis

chemin des Avallons 62, 64, 66, 68, lors de sa séance du 18 juin 2019, le Conseil municipal a voté favorablement le crédit d'engagement de CHF 53'000.– pour la réalisation de l'optimisation et l'assistance à l'exploitation de la régulation de l'installation de chauffage du groupe scolaire, sis rue Centrale 64-66.

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

En 2019, le total des requêtes en autorisation de construire sur la commune d'Anières s'élevait à :



CONSTRUCTIONS/TRANSFORMATIONS

-)] Construction d'une villa, de deux garages, aménagements extérieurs sondes géothermiques - abattage d'arbres.
-)] Construction d'un immeuble de logements avec parking souterrain, abattage d'arbres.
-)] Construction de deux habitations de deux logements (24 % THPE), piscines, poolhouse, aménagement places de parking extérieures, abattage d'arbres.
-)] Construction d'un habitat groupé (44 % HPE), parking souterrain et locaux de service, abattage d'arbres.
-)] Construction d'un habitat groupé (48 % THPE) avec parking souterrain, sondes géothermiques, abattage d'arbres.
-)] Construction d'un immeuble de logements, parking souterrain.
-)] Construction de deux habitations, aménagements extérieurs.
-)] Construction de 4 villas mitoyennes et d'une villa individuelle THPE, garages souterrains et piscines, aménagement d'un boat house, abattage d'arbres.
-)] Transformation et agrandissement d'une habitation individuelle.

-)] Transformation et agrandissement d'une habitation (23,9 % THPE), construction piscine.
-)] Transformation et agrandissement de quatre immeubles d'habitation, assainissement de l'enveloppe, abattage d'arbres.
-)] Modifications intérieures d'un bâtiment d'hébergement collectif.
-)] Démolition d'une villa et d'une cabane de jardin.
-)] Démolition d'une villa et d'un garage.
-)] Démolition d'une villa et de 3 garages privés.
-)] Démolition d'un garage privé et d'un pavillon.
-)] Démolition d'une habitation individuelle et de ses annexes, abattage d'arbres.
-)] Démolition d'un garage et d'un couvert.
-)] Démolition d'une habitation et de ses annexes.

DOSSIERS DIVERS

-)] Construction d'un réseau de collecteurs eaux claires et eaux usées (EC/EU).
-)] Pose de bordures.

DOSSIERS EN COURS

-)] Construction d'une habitation individuelle (24 % THPE), piscine, poolhouse, abattage d'arbres.
-)] Réfection de la toiture et création d'une lucarne.
-)] Réfection de la toiture, création d'une lucarne et aménagement des combles.
-)] Construction de trois villas mitoyennes (47 % THPE), maintien de l'habitation existante (40 %), aménagement accès et places de stationnement.
-)] Construction de deux habitations (44 % HPE) en contiguïté des villas existantes, piscine.
-)] Agrandissement d'une piscine.
-)] Transformation et prolongement d'un ponton.
-)] Construction d'un portail et abattage d'arbres.
-)] Construction de trois immeubles de logements avec salle polyvalente, parking souterrain, sondes géothermiques, abattage d'arbres.
-)] Construction d'une habitation (18,9 % HPE), garage, piscine, pool house et abattage d'arbres.

STATISTIQUES DÉCHETS

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

STATISTIQUES FINANCIÈRES

Déchets	2017	2018	2019
ORDURES MÉNAGÈRES MÉLANGÉES			
Collecte et transport – Pradervand	66 389.25 F	72 147.00 F	69 822.60 F
Traitement – Taxes Cheneviers	141 255.30 F	162 949.00 F	159 274.00 F
Boues des dépotoirs de routes (Châtillon)			
DÉCHETS ENCOMBRANTS MÉNAGERS			
Traitement – SOGETRI	15 365.97 F	14 978.35 F	26 232.00 F
Rétrocession fer léger	218.42 F		297.15 F
Collecte et transport – Pradervand	12 790.05 F	25 460.10 F	16 767.00 F
Balayures	1 584.75 F	240.75 F	0.00 F
DÉCHETS DE CUISINE ET JARDIN MÉLANGÉS			
Collecte et transport – Pradervand	57 996.20 F	60 067.20 F	60 834.30 F
Traitement – compostière rive gauche	136 250.80 F	143 997.45 F	150 089.80 F
Achat de containers	1 940.55 F	2 946.60 F	3 261.60 F
Vente de containers/recettes	-1 620.00 F	-450.00 F	-1 260.00 F
VERRE			
Collecte et transports	9 375.26 F	12 489.75 F	11 982.65 F
Vetro Swiss – rétrocession verre	-5 454.00 F	-5 707.15 F	5 830.25 F
ALUMINIUM – FER BLANC MÉLANGÉS			
Collecte et transport Serbeco	2 279.35 F	2 169.55 F	2 113.50 F
PAPIERS/CARTONS			
Collecte et transport	23 199.99 F	27 189.80 F	23 197.20 F
Rétrocessions	-1 685.11 F	-3 776.20 F	-1 923.80 F
PET			
Collecte et transport	1 658.85 F	1 568.55 F	1 579.90 F
TEXTILES			
Collecte et transports Boite à fringues	1 598.94 F	1 887.90 F	1 443.19 F
HUILES VÉGÉTALES-MINÉRALES			
Transport	120.95 F		
OREA (INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE)			
Rétrocession SENS	0.00 F		
DIVERS			
Achat poubelles			
Calendriers déchets	4 011.00 F	3 635.20 F	3 328.54 F
Location container pour destruction documents	427.70 F	426.50 F	426.50 F
TOTAUX	467 704.22 F	522 220.35 F	533 296.38 F



TONNAGES, LITRES, ET PIÈCES

DÉCHETS (en Tonnes)	2017	2018	2019
Ordures ménagères mélangées	584.93	590.21	574.4
Déchets encombrants ménagers	65.59	71.32	80.34
Boues des dépotoirs de routes			
Déchets OREA (Swico/Sens)	7.45	7.69	8.27
Papier/Cartons	128.7	133	112.42
Déchets de cuisine et jardins mélangés	585.8	563.36	574.34
Balayures	49	20	
Verre	79	87	83.55
Aluminium/fer blanc	3.5	2.66	2.58
PET	7.7	6.33	6.37
Textiles	18.4	17.98	12.76
Piles	0	0	
Huiles minérale et végétale (en litres)	400	0	
Réfrigérateurs (pièces)	0	0	
Lave-vaisselle, four	0	0	

TAUX DE RECYCLAGE

64%

55%

55%

**SOUS RÉSERVE DE VALIDATION DU SERVICE DE GÉOLOGIE,
SOLS ET DÉCHETS (GESDEC)**

ENTRAIDE SOCIALE

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

SUBVENTIONS

Rubriques	Montants
FORMATION	
Scolarité obligatoire	12'311.65
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	
Culture	65'260.00
Sports	88'083.10
Loisirs	115'405.00
SANTE	
Service de sauvetage	10'750.00
SECURITE SOCIALE	
Crèches et garderies	1'088'809.95
Aide sociale	441'950.00
TRANSPORTS	
Trafic régional	112'729.00
PROTECTION ET AMMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	
Protection environnement	2'000.00
TOTAL	2'203'929.71

MANIFESTATIONS COMMUNALES 2019

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

De gauche à droite :
Flavien Wassmer, Justine Cousin, Piñla Huumarsalo,
Alice Berthier, Amélie Lambert, Simon Villard,
Angela Hentsch, Aymeric Pfister, Léa Pfister



Noémie Raphoz
et Xenia Herzi

APÉRITIF DU NOUVEL AN & ACCUEIL DES JEUNES CITOYENS

14 JANVIER 2019

Autour d'un apéritif convivial, les autorités communales ont retrouvé, le 14 janvier à la salle communale, tous les acteurs qui font vivre notre Commune et ceux qui en sont les gardiens, à savoir les sociétés communales, tant sportives que socio-culturelles, les responsables du corps enseignant et du parascolaire, la Gendarmerie de la Pallanterie, les agents de la police municipale, la compagnie des sapeurs-pompiers d'Anières ainsi que toute l'équipe de l'administration communale et du service technique.

Les jeunes femmes et jeunes hommes qui atteignaient leur majorité en 2019 et qui pourront dorénavant faire usage du fondamental droit de vote, étaient également présents. Ils sont venus

accompagnés de leurs familles et ont été reçus par l'Exécutif. Dans le cadre de cette soirée, ils ont pu rencontrer les différents responsables des groupements et associations actifs au sein de la Commune. Chaque année, les nouveaux habitants de la Commune ainsi que les nouveaux naturalisés, désormais titulaires de la nationalité genevoise et suisse sont également conviés à cette rencontre.

En 2019, les autorités de la Commune ont eu le plaisir d'accueillir un invité d'honneur, nouvel habitant d'Anières, Monsieur le Conseiller national, Christian Lüscher qui était accompagné de son épouse et de leurs deux filles.

COHERAN WINTER CUP

19 JANVIER 2019

La 2^e édition de la COHERAN WINTER CUP s'est déroulée le samedi 19 janvier dernier à la salle communale d'Anières.

La journée a débuté avec le tournoi des Juniors F le matin avec les clubs du FC Aïre-le-Lignon, l'US Meinier et le FC CoHerAn.

Le résultat des rencontres n'est pas forcément le plus important, le sourire et le plaisir des jeunes sont ce que nous souhaitons retenir.

L'après-midi, ce fut au tour des Juniors E de s'affronter avec au programme un tournoi de six équipes, avec le FC Saint-Paul, US Meinier (vainqueur du tournoi), FC Aïre-le-Lignon, FC Perly-Certoux, Servette Chênois Féminine et le FC CoHerAn.

Cette journée s'est terminée par un dernier tournoi réunissant les équipes « Actifs » de l'US Meinier, FC Choulex, FC Etoile Laconnex et du FC CoHerAn. Le FC Choulex a remporté la coupe aux tirs au but face au FC CoHerAn.



INAUGURATION D'UNE TABLE DE PING-PONG À L'ÉCOLE

4 FÉVRIER 2019



Pendant la récréation du 4 février matin, l'Association des parents d'élèves de l'école d'Anières a inauguré la nouvelle table de ping-pong dans le préau de l'école d'Anières, en même temps que le « Croqu'bananes » offert aux enfants. Avis aux pongistes en herbe: Une petite balle blanche qui exige technique et concentration... **Belle initiative très appréciée par les enfants!**

DISCO VIN CHAUD « ON ICE »

2 MARS 2019

Cette 3^e édition de la disco on ice de l'association des Jeunes Aniérais fut encore une soirée réussie au rythme des lumières et de la musique disco avec près d'une centaine de participants, tout public, jeunes et moins jeunes.

Sans oublier la trentaine de litres de vin chaud écoulé!

Nous tenons encore à remercier tous les participants ainsi que nos gentils bénévoles qui ont aidé à la réalisation de cette belle soirée!



CONCERT INDIE-FOLK À LA CHAPELLE D'ANIÈRES

8 FÉVRIER 2019



La chapelle d'Anières a eu le plaisir d'accueillir Ben Cramer, songwriter américain de 27 ans pour un concert acoustique indie-folk, dans le cadre du festival Antigél.

Créé en 2011 Antigél se produit tous les hivers dans les communes genevoises. Ce sont trois semaines de folie où des artistes se produisent en exprimant des problématiques culturelles, sociales et urbanistiques (concerts, expositions...).

Un concept audacieux, car il invite les personnes à explorer la diversité urbaine et rurale dans des lieux insolites et emblématiques. Il compte à ce jour, environ 50'000 spectateurs. Les billets à disposition des Aniérais à la Mairie sont partis en 3 jours!

Avec son album Old Sea Brigade, Ben, à la voix d'une profondeur inouïe, a su transporter ses auditeurs en créant une ambiance chaleureuse.

« L'OXYGÈNE ET LE PRINTEMPS » - ENTRAÎNEMENTS POUR TOUS

DE MARS À JUIN 2019

Dès la fin mars, les Aniérais ont à nouveau eu l'occasion d'améliorer leurs performances sportives encadrés par Taf Herzi qui a organisé une série d'entraînements en famille. Après un échauffement consistant d'étirements dynamiques, gainages et exercices de musculation, les sportifs confirmés partaient pour un tour avec Taf. Les sportifs en herbe se lançaient sur un parcours plus court ou profitaient de la nouvelle table de ping-pong installée dans le préau de l'école par l'APEA.

Une collation saine était offerte aux participants à l'issue de chaque entraînement. Un moment de convivialité pour cet événement sportif que nous espérons pouvoir réitérer l'année prochaine.

Un grand merci à notre Maire pour son soutien.

Cette année, un groupe de sportifs plus ambitieux s'est inscrit aux trails de Chamonix et d'Anzère. Grâce à une préparation physique et technique toujours assurée par Taf, nos sportifs ont réalisé d'excellents résultats. Anières Bouge est très fière des résultats obtenus et félicite les coureurs pour ces exploits sportifs.

FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS À ANIÈRES

11 & 15 MARS 2019



À l'occasion de cette 17^e édition, Anières accueillait pour la 4^e année consécutive, le Festival du film et forum international sur les droits humains.

Le lundi 11 mars, la soirée au Foyer d'Anières remporte un grand succès avec le magnifique buffet préparé par les résidents et la projection du premier long métrage du comédien britannique Chiwetel Ejiofor (*12 Years a Slave*).

Le vendredi 15 mars, les nombreux participants ont été reçus avec un apéritif offert par la Commune. La projection du film « Congo Lucha » a été suivie d'un débat modéré par Simon Petite, chef de la rubrique « International » du journal *Le Temps* avec la participation de deux personnalités du mouvement LUCHA. Fred Bauma, membre dirigeant qui promeut le changement non-violent et collectif et qui encourage les réformes gouvernementales en République Démocratique du Congo. En 2015, pour le motif d'avoir organisé des manifestations pacifiques appelant à l'Etat de droit, il passe 18 mois en prison, encourant la peine de mort. Déclaré prisonnier de conscience par Amnesty International, il est relâché en 2016 à la suite de pressions internationales. Rebecca Kabuo, militante de la LUCHA et protagoniste du documentaire. Militante clé, Rebecca et cinq de ses collègues masculins ont été arrêtés et reconnus coupables d'incitation à la désobéissance civile. Ils ont été condamnés et ont passé plus de 5 mois dans la prison centrale de Goma. En 2017, elle a obtenu le Prix interna-

ional de la femme de courage décerné par le département d'État américain et a été désignée parmi les 100 femmes congolaises les plus influentes en RDC par un magazine congolais.

11 MARS 2019 - THE BOY WHO HARNESED THE WIND DE CHIWETEL EJIOFOR AU CENTRE D'HÉBERGEMENT COLLECTIF D'ANIÈRES

Le jeune William vit dans un village du Malawi aux côtés de sa mère (Aïssa Maïga) et de son père (Chiwetel Ejiofor). Lorsqu'une terrible sécheresse s'abat dans la région, la menace de la famine le pousse à trouver une solution : et s'il fabriquait une pompe à eau avec une dynamo de vélo ? Avec ce premier long métrage inspiré du destin incroyable d'un jeune autodidacte malawite, l'acteur Chiwetel Ejiofor (*12 Years a Slave*) réussit un remarquable récit de persévérance et d'ingéniosité qui lui a valu une sélection au dernier Festival de Sundance.

15 MARS 2019 - CONGO LUCHA, DOCUMENTAIRE DE MARLÈNE RABAUD, À LA SALLE COMMUNALE D'ANIÈRES

LUCHA est un mouvement citoyen de jeunes Congolais qui militent à travers des actions non-violentes, et au péril de leur vie, pour une vision : celle d'un pays démocratique, en paix, avec des richesses mieux partagées. La documentariste Marlène Rabaud a tourné durant deux ans à Goma, dans l'est du pays. Elle nous livre un hommage vibrant à leur courage et à leur détermination à toute épreuve, malgré un Président Kabila opposé à tout processus démocratique.





LES JEUNES ANIÉROIS SE LANCENT EN POLITIQUE

12 AVRIL 2019



Le projet « Institutions 3D » initié par la Chancellerie d'Etat en collaboration avec le département de l'instruction publique et les communes genevoises vise à promouvoir et encourager les jeunes citoyen-ne-s à prendre part à l'exercice de la vie politique.

Les élèves peuvent ainsi découvrir les institutions politiques communales et aborder les notions de base de la démocratie.

Pour faire suite à une première séance fictive du Conseil municipal qui avait eu lieu le 26 mars 2018, une deuxième séance a été organisée le 12 avril dernier, lors de laquelle 22 élèves des classes 8P de l'école d'Anières ont été invités à y participer. Après une visite des locaux de la mairie et du bureau du Maire, ils ont pris place dans la salle du Conseil.

Suite à une brève introduction expliquant le déroulement de la séance ainsi que les règles à respecter au sein du Conseil municipal, à savoir le vouvoiement, demander la parole en levant la main, une personne qui parle à la fois etc., la séance fictive du Conseil municipal s'est tenue selon l'ordre de jour, sous la présidence de la Conseillère municipale, Mme Anne Leboissard, en présence de l'Exécutif fictif, assumé par la Conseillère municipale Mme Claudine Hentsch et de la secrétaire fictive du Conseil municipal, Mme Lauriane Girel (secrétaire administrative communale).

Il a ensuite été expliqué aux jeunes les principes de la séparation des pouvoirs.

Les élèves présents qui endossaient le rôle de Conseillers municipaux le temps d'un après-midi ont pu débattre de deux sujets de leur choix :

- ▮ La construction d'un centre sportif avec piscine et skatepark.
- ▮ Un projet d'épicerie participative.

Avant de délibérer, les jeunes, encadrés par leurs enseignantes, Mmes Sylvie Rochat et Kristel Angiolini ont pu argumenter en faveur ou contre ces deux propositions donnant ainsi lieu à d'intéressantes discussions.

L'après-midi s'est poursuivie avec la projection de courts-métrages du CinéCivic, concours qui récompense chaque année des films et affiches réalisés par des jeunes de 10 à 25 ans qui incitent les jeunes à voter en rappelant l'importance de l'usage primordial du droit de vote.

Pour clore cette séance, les élèves et les instigateurs de cette initiative aniéroise se sont retrouvés au carnotzet autour d'un petit goûter où M. le Maire les a rejoints pour les féliciter et les saluer.

BOURSE AUX VÉLOS

13 AVRIL 2019

Une nouvelle occasion de trouver la perle rare à petit prix lors de la 4^e édition de la bourse aux vélos à Anières... Toute personne souhaitant revendre un ou plusieurs vélos a pu déposer jusqu'à maximum 3 vélos par numéro (CHF 2.-) à 9h00 dans le préau de la rue Centrale. Les vélos devaient être fonctionnels (pas de pneu crevé par exemple) et le prix de vente était fixé par le propriétaire, avec l'aide du mécanicien si nécessaire. Tous les vélos d'occasion étaient exposés pour la vente de 10h00 à 12h00 : VTT, vélos enfants, de ville, à assistance électrique... Il y en avait pour tous les goûts et tous les budgets.

Lors de l'édition 2019, plus de 120 vélos d'occasion ont été amenés et environ la moitié d'entre eux a trouvé un nouveau propriétaire, soit 54 vélos! Stuart, notre mécanicien a effectué plusieurs petites réparations sur place ainsi que d'éventuels rajustements (gonflage de pneus, réglage de selle, huilage etc.).

Cette année, un coin vélos « vintage » était organisé par la Bourse 'Cyclo.

Une commission de 5% était prélevée sur la vente des vélos.



Un grand merci aux organisatrices: Stéphanie Baron-Levrat, Véronique Villard, Stuart Chatting et Claudine Hentsch! La Bourse aux vélos est organisée avec le soutien de « Ensemble pour Anières ».



TROC DE PRINTEMPS

13 AVRIL 2019

L'Aniéroise Muriel Chollet est à l'origine du Troc d'Anières et organise bénévolement cet événement depuis 1989, soit depuis 30 ans, deux fois par année, en automne et au printemps. Connu dans toute la région, le traditionnel Troc d'Anières remporte comme chaque année un vif succès avec une participation maximale de vendeurs, soit 55 participants.

Les bénéfices de la buvette et la location des tables de ce dernier Troc de printemps seront reversés à une association caritative de Genève. Bravo à toute l'équipe du Troc pour cette édition printanière 2019.

LES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION

DE MAI À OCTOBRE 2019

Belle réussite pour les activités de réinsertion (ADR) en coordination avec le Centre d'hébergement collectif d'Anières (CHC) et le Service technique intercommunal. Les premiers bénéficiaires ont démarré au printemps dernier avec un temps de travail de 20h/semaine sur une période de 6 mois, renouvelable. Le défraiement des ADR est à la charge de l'Hospice général.

Un grand merci aux binômes du Service technique intercommunal qui se sont engagés pour assurer leur encadrement!



Merhawi avec Ludovic Borgeat (Hermance)



Mussie avec Fernando Lopes (Anières)



Oleksandr avec José Neves (Hermance)



Akile avec Céline Beutler (à droite) et Paula Marques (assise) - Restaurant scolaire de Corsier



SEMAINE SANS ÉCRAN

13-17 MAI 2019

Cette initiative pilotée par les 3 associations de Corsier, Hermance et Anières propose aux enfants et à leurs parents d'éteindre la télé et de décrocher des ordinateurs, smartphones et tablettes... pendant une semaine et de découvrir d'autres manières de se divertir et de communiquer. Une semaine pleine de rencontres et de découvertes, loin des écrans. Cette année, de nouveaux ateliers ont été proposés :

Atelier brico-déco, création d'un déodorant et baume à lèvres naturels, atelier land art, calligraphie chinoise,

cours d'escrime, cours de taekwondo, visite et présentation de la caserne des pompiers d'Anières.

Les enfants ont aussi participé à l'action de nettoyage de la Commune et des bords du lac (Net'Léman) avec l'Association de sauvegarde du Léman. Ramasser des déchets ou les récupérer si le recyclage est possible dans le but de préserver la beauté et la santé de notre lac, de ses ports, débarcadères, quais et plages tout en suscitant une prise de conscience collective.

Un grand merci aux communes de CoHerAn ainsi qu'à tous les participants et intervenants!





LA VOGUE D'ANIÈRES

18 MAI 2019

Tous les deux ans, les sociétés communales travaillent ensemble pour mettre sur pied ce beau moment de rencontre festif, avec le soutien logistique de la Mairie.

À l'issue du défilé des motos du club Génération2Motards, les « baptêmes motos » sur de splendides bécanes ont eu lieu jusqu'en fin d'après-midi en faveur de l'association « Passons à l'action » qui vient en aide aux personnes en situation précaire et/ou SDF dans le canton de Genève, sans distinction de race ou de nationalité. Un moment sportif également avec le tournoi de ping-pong de l'APEA, le tournoi de basket de l'Anières Basket Club à la salle communale et le street-foot du FC CoHerAn ou encore le lancer de la pierre aniéroise (20 Kg) avec le Team du Gymkhana et le jeu de pointage de la Pétanque. Du côté des animations, du nouveau avec notamment le simulateur 3D qui a permis aux amateurs de sensations fortes de voyager à travers le monde en 3D, un mini-circuit auto-tamponneuses pour le plus petits « en toute sécurité », les jeux gonflables et le carrousel Le Lutin qui ont toujours autant de succès. Enfin, n'oublions pas de mentionner toutes les autres animations qui ont été le jeu du lingot de la GymAnières qui a ravi le vainqueur des chercheurs d'or avec une pépite de 130 francs, la course aux sacs toujours très appréciée, la démonstration originale de



« FreeStyleFoot » du jeune Julien Coutaz, le spectacle de magie qui a littéralement scotché les enfants et le tournoi de Beer Pong de l'AJA (Jeunes Aniérois) pour les jeunes et les plus vieux. Côté musique, DJ Kay tout au long de la journée, les Califrenzies dans l'après-midi, un spectacle de country du Club Smokin'boots suivi d'une initiation et pour terminer la soirée sur la piste de danse « The Vincent Kessi's Free Fellows-hip Band ».

Au final, une Vogue 2019 qui a été un bon millésime.

Un immense merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cet événement!

LES CONCERTS DU CHŒUR COHERANCE

20 JUIN & 5 JUILLET 2019

Le 20 juin dernier, au port d'Hermance à la buvette « Au pré de l'eau », le chœur coherance a chanté avec plaisir et fierté de la musique sud-américaine accompagné par l'excellent guitariste Sergio Valdeos et ses musiciens. Un public enthousiaste présent pour l'occasion ou malgré lui... – puisque nous avons réquisitionné le bar mis gentiment à disposition par Fabienne Naef – a pu apprécier les musiques de Carlos Guastavino et ses « canciones populares » qui ont donné du fil à retordre aux choristes tout au long des répétitions printanières « côté prononciation »!

C'est d'ailleurs pour récupérer un peu leur souffle que leur prochain concert se fera en français avec des pièces de

Ch. Gounod et G. Fauré, le 15 décembre prochain à l'Eglise de Corsier!

Le 5 juillet, pour la fin de leur stage, les enfants de la région et du Foyer d'Anières ont donné toute leur énergie à monter un beau spectacle musical en 5 jours qui a ravi tous les spectateurs, notamment les résidents du Foyer de jour « Aux 5 colosses », venus assister à une représentation qui leur était spécialement dédiée en échange de gâteaux confectionnés par les aînés! Tout le monde y trouve son compte et chacun repart content de cette rencontre. Un joli concours d'affiche du spectacle a accueilli les parents venus pour la deuxième représentation qui termine cette première semaine de « vacances » scolaires.



FÊTE DES PROMOTIONS DE LA T'ANIÈRES

27 JUIN 2019



Le clown Olive à la T'Anières

Course d'école



En cette fin d'année scolaire, la T'Anières a organisé sa traditionnelle course d'école des grands. Cette dernière leur a permis d'emprunter différents modes de transports et de visiter le jardin botanique et son vieux carrousel pour leur plus grand plaisir. La fête des Promotions a eu lieu le 27 juin dans le jardin de la T'Anières. Le clown Olive est venu partager quelques tours de magie et souhaiter de joyeuses vacances à l'ensemble des enfants, de leurs parents et du personnel.

Un convivial et copieux apéro a conclu la fête et a permis de prendre congé de Muriel, notre précieuse aide (34 ans de service!) et de Catherine, éducatrice depuis 10 ans à la T'Anières; toutes deux ayant fait valoir leur droit à une retraite bien méritée.

PROMOTIONS DE L'ÉCOLE D'ANIÈRES

28 JUIN 2019



Le vendredi 28 juin, les élèves Aniérais-es ont eu droit à leur fête des Promotions sous un soleil de plomb! Comme à l'accoutumée, tous les enfants des classes Aniéroides étaient ravis de participer au traditionnel défilé dans les rues du village, encadrés par le corps enseignant, accompagnés par l'Exécutif, les membres du Conseil municipal et par la fanfare de l'Harmonie douvainoise.

C'est le thème des insectes qui était à l'honneur des Promos 2019. Il y avait de magnifiques abeilles, des coccinelles mais aussi des libellules et des papillons. Cette belle fête marque le début des grandes vacances et le repos bien mérité de tous nos écoliers.

FÊTE NATIONALE

1^{ER} AOÛT 2019

Vive la Suisse, vive Genève et vive Anières!

Les Aniéroides avaient rendez-vous le jeudi 1^{er} août à Chevrens pour célébrer la fête nationale.

L'occasion de nous réunir autour d'un sentiment d'appartenance et de fierté légitime. Un magnifique rendez-vous avec l'histoire et la culture ou plus simplement une rencontre entre habitants pendant la période estivale. La Compagnie des Vieux-Grenadiers dont la devise est « Patrie, famille et amitié » nous a honorés de sa présence. Les solides Genevois vêtus de l'uniforme Empire ont tiré quelques salves dès leur arrivée à Anières, et au gré des traditionnels discours.

Le mérite aniéroides 2018 a été remis par l'Adjoint, M. Pascal Wassmer à Mme Nicole Imhof, enseignante à l'école primaire d'Anières de 1975 à 2017. Elle a été remerciée et félicitée pour son dévouement au service d'au moins trois générations d'élèves aniéroides qui se souviendront tous d'elle.

De nombreux stands de restauration ont ravi les participants: raclettes, spécialités thaï, S'Cool Boss, le Truck F du Floris, saucisses frites de Vidonne, pâtisseries « maison » des Dames d'Anières ou encore glaces artisanales de Meinier.

Une fête plus que réussie avec la présence de Monsieur le Conseiller national, Christian Lüscher, qui réside à Anières avec sa famille depuis l'été 2018, de Monsieur le Consul général Adjoint du ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Charles Bou et de Madame la Maire de la commune de Chens-sur-Léman, Pascale Moriaud, manifestation couronnée par un somptueux feu d'artifice.





AJAFEST

2-3 AOÛT 2019



Ce festival, c'est une vingtaine de jeunes de moins de 30 ans originaires d'Anières et de la région qui s'investissent toute l'année dans divers domaines (logistique, programmation, technique, bar, décoration, communication, etc.) afin de rendre cet évènement aussi féerique que possible. Cette 2^e édition a accueilli près de 2500 personnes sur les deux soirs sans aucun débordement d'importance à signaler. Les deux associations ont réussi à collaborer de manière saine afin de créer une atmosphère absolument unique. Cela grâce aux décorations hautes en couleurs installées dans tout l'espace, à la programmation composée d'artistes internationaux et locaux mais également grâce à la superbe gestion de toutes les questions logistiques. En effet tant du côté des bars, de l'électricité ou des scènes tout a été tenu de manière exemplaire. Les artistes ont été une fois encore très satisfaits de l'accueil, ils ont tous passé, selon leurs dires, un séjour mémorable, et ont fortement apprécié la région et sa proximité avec le lac. C'est avec encore plus de motivation et d'ambition que toute l'équipe repart sur l'organisation de la troisième édition de 2020. Le but est de garder cet esprit familial et intime. Nous souhaitons garder une taille modeste pour ce festival et ne pas grandir trop rapidement.

GYMKHANA D'ANIÈRES

24-25 AOÛT 2019

C'est sur la magnifique chanson de Michel Sardou intitulée « Salut » que le Gymkhana autos-motos d'Anières a tiré sa révérence le week-end du 24 et 25 août 2019, après 30 éditions.

Tout était réuni pour finir en beauté, les émotions, la météo, le public, les animations, les partenaires et les amis du Gymkhana d'Anières.

Le Gymkhana autos-motos d'Anières n'est plus mais le Team Gymkhana d'Anières continuera à organiser de nouvelles manifestations sur notre belle Commune.



LA RENTRÉE DE L'APEA

AUTOMNE 2019

Cette nouvelle année scolaire 2019-2020 démarre avec le café-croissants de la rentrée. Tous les parents étaient conviés le lundi 26 août dès 8h sous le préau couvert pour des retrouvailles ou pour faire connaissance. Les rendez-vous traditionnels de l'Association des parents d'élèves de l'école d'Anières reprennent aussi avec le « Croqu'fruits » qui a eu lieu pendant la récréation de l'après-midi du 7 octobre. Pour aborder cette rentrée en pleine forme, les élèves

ont fait le plein de vitamines avec les pommes de Meinier et le raisin du Domaine Villard et Fils.

Après les vacances d'automne, l'APEA a organisé l'apéro de la rentrée, qui a eu lieu le jeudi 29 octobre, auxquels étaient conviés parents et enfants. Le 31 octobre dernier, un café-parents en collaboration avec les APE Hermance et Corsier à la salle des sociétés du Clos-les-Noyers.



SORTIE DES AÎNÉS COHERAN

10 SEPTEMBRE 2019



Accompagnés des Exécutifs des trois communes de Corsier, Hermance et Anières et de quelques Conseillers municipaux, les Aînés de CoHeran ont embarqué le mardi 10 septembre dernier pour une croisière à bord du Simplon. Tous les trois ans, cette traditionnelle sortie sur le lac s'organise conjointement avec une alternance des trois communes au niveau de l'organisation. C'est ainsi que 112 Aniérois, 110 Corsiérois et 69 Hermançois sont partis de bon matin,

sous un ciel un peu couvert mais toutefois assez clément. Dans une ambiance conviviale, ils ont pu déguster le succulent menu, soit un pâté en croûte de pintade aux morilles et un dos de cabillaud nacré, beurre aux câpres, en regardant défiler les magnifiques paysages variés. Pendant la croisière, les participants avaient aussi la possibilité de se faire prendre en photo par un photographe professionnel.

CONCOURS DES BALCONS FLEURIS COHERAN

11 SEPTEMBRE 2019

Durant tout l'été, les communes de Corsier, Hermance et Anières ont organisé un concours des jardins et balcons fleuris ouvert à tous les habitants (propriétaires ou locataires) résidant sur une des trois communes, à l'exception des membres du jury et des collaborateurs du service technique intercommunal. Les inscriptions ont été prises en compte jusqu'au 31 mai 2019 avec deux catégories possibles, à savoir maison avec jardin, balcon ou terrasse ou logement en immeuble sans jardin avec balcon ou terrasse. Les réalisations devaient être visibles depuis la voie publique.

Le jury, composé de personnes volontaires, parmi les magistrats et les collaborateurs du service technique intercommunal, a effectué des tournées entre le 24 juin et le 9 juillet.

Le classement était établi selon les critères d'évaluation suivants: l'aspect général, le choix des essences, la diversité végétale, l'harmonie et l'originalité des compositions.

Les gagnants du concours des balcons fleuris ont été reçus à la Mairie d'Hermance le 11 septembre dernier pour la remise de leur prix. Félicitations aux six lauréats qui contribuent à embellir les communes de CoHerAn!

LE JURY A DÉCERNÉ 6 PRIX, À SAVOIR:

1 Mme Evelynne Lachat et M. Renato Griess (Corsier)



4 Mme Martina D'Orlando (Anières)



2 Mme Ghyslaine Dombre (Anières)



5 Mme Nadine Benedict (Anières)



3 Mme Marguerite Forni (Anières)



6 M. Vincent Vidonne (Hermance)





SORTIE DU LIVRE SUR LA LUTTE À ANIÈRES

12 SEPTEMBRE 2019

Le Leica Store Genève a organisé un apéritif pour la sortie du livre « C'est la lutte finale » qui retrace le travail de reportage de Karine Bauzin sur la 19^e Fête cantonale genevoise de lutte suisse qui a eu lieu à Anières du 12 au 13 mai 2018.

Magnifique livre édité par Good Heidi Production, Xavier Casile, direction artistique Richard Martinez.

La photographe était présente pour signer les exemplaires qui étaient vendus.



LA NUIT EST BELLE À ANIÈRES

26 SEPTEMBRE 2019

Le 26 septembre dernier, Anières coupait son éclairage public le temps d'une soirée, avec la complicité des SIG, permettant ainsi à la population aniéroise d'observer le ciel étoilé avec deux télescopes amenés par le club « Astropleiades ». Ce sont plus de 140 communes du Grand Genève, dans le détail, ce sont 45 communes genevoises, 25 vaudoises et 79 françaises qui ont décidé de soutenir cette initiative en adhérant à ce projet imaginé par la Société Astronomique de Genève, le Muséum d'histoire naturelle de Genève, le Grand Genève et la Maison du Salève, dans le but de sensibiliser la population aux impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif. En modifiant le cycle jour/nuit, elle impacte les rythmes biologiques de la faune et de la flore, dégrade les habitats naturels, fait disparaître les étoiles, sans oublier les risques pour la santé humaine et les consommations d'énergie superflues. La population était invitée à venir sur le chemin des Champs-Nabes dès 19h30, avec une lampe rouge, des jumelles et tout instrument astronomique pour découvrir le ciel étoilé.

La route de Chevrens qui est habituellement très éclairée par ses nombreux lampadaires nous invitait au calme et à la sérénité. À la bonne franquette, quelques familles se sont installées dans les champs sur des couvertures, des sièges, certains avaient même apporté un petit encas. Des boissons chaudes,

thé et verveine et quelques biscuits salés et sucrés étaient offerts par la Commune.

Les nombreux amateurs d'astronomie ont pu profiter des explications de nos deux astronomes aguerris, MM. Willy Nussbaumer et Alexandru Stan, particulièrement une bonne vingtaine d'enfants qui étaient ravis de pouvoir se coucher plus tard, d'évoluer dans le noir tout en mangeant quelques biscuits et qui s'émerveillaient dès que la moindre étoile était visible. Un jeune enfant s'est même exclamé: « Plus il fait nuit, plus on voit les étoiles... ».

Mais malgré les belles éclaircies de la fin d'après-midi, le ciel est resté un peu capricieux et il fallait être très patient pour observer les étoiles!

En principe, juste après le coucher du soleil, les conditions astronomiques de la soirée du 26 septembre auraient dû nous permettre de voir apparaître la voie lactée (notre galaxie) constituée de plus de 100 milliards d'étoiles.

Aux environs de 21h00, en direction respectivement du Sud et Sud-Sud-Ouest, les deux planètes Saturne et Jupiter ont pu être observées au télescope révélant pour l'une ses magnifiques anneaux et pour l'autre ses lunes découvertes par Galilée. En direction de l'horizon Nord, l'étoile polaire et la Grande Ourse sont apparues un court instant mais elles étaient même visibles à l'œil nu. Pour

bien voir les étoiles, il fallait s'écartier de toute source lumineuse et ne pas utiliser les smartphones dont la lumière vive a pour effet de réduire notre sensibilité à la lumière faible.

Une douce soirée où la magie du ciel a opéré! Un moment convivial pour admirer le ciel et les paysages nocturnes, tels qu'ils ont été visibles pendant des milliards d'années. Un grand merci à nos deux astronomes! Et si l'on scrutait le ciel plus souvent?

Pour tout renseignement:
willynus@bluewin.ch
alstan@hispeed.ch





10^E FUN RUN COHERAN & CO

29 SEPTEMBRE 2019



Cette course populaire ouverte aux habitants et membres des clubs sportifs des communes de CoHerAn et Collonge-Bellerive peut se faire en courant ou en marchant. Il n'y a ni limite d'âge, ni classement. Nouveau succès pour cette 10^e édition et c'est aussi la cinquième fois que cette magnifique manifestation est organisée par «Anières Bouge», association basée à Anières et active dans plusieurs événements sportifs de la Commune.

C'est ainsi que le 29 septembre dernier, environ 160 coureurs inscrits des 4 communes étaient prêts à prendre le départ au foyer de l'Hospice général. De nombreux résidents du Foyer d'Anières se sont joints spontanément aux coureurs, d'où ce joyeux cortège qui a traversé notre jolie campagne ce dimanche matin. La boucle de presque

5 km était à la hauteur de presque tous les sportifs, seuls quelques participants ont bénéficié de nos raccourcis officiels! La présence de plusieurs bénévoles, tout au long du parcours, a permis aux participants de courir en toute sécurité. Cet événement ne pourrait pas avoir lieu sans leur aide si précieuse. Tout comme les années précédentes et à la fin de la course les participants étaient invités à prendre une collation. Les membres du comité d'«Anières Bouge» avaient dressé, avec l'aide de plusieurs résidents du Foyer et quelques bénévoles, un magnifique buffet qui a permis aux sportifs aguerris de se restaurer à l'issue de la course et de profiter ainsi d'un moment convivial dans le grand jardin de l'Hospice général.

ENTRAÎNEMENTS « COURSE DE L'ESCALADE »

DÉCEMBRE 2019



10 ans déjà que l'association Anières Bouge organise les entraînements pour la course de l'escalade.

Du 14 septembre au 23 novembre 2019, les entraînements ont eu lieu tous les samedi matin à 9h30 avec les enfants en présence de leurs parents, pour tous les niveaux. Une petite collation était offerte à l'issue de chaque entraînement.

VIDE-GRENIERS ET TROC D'AUTOMNE

1^{ER} SEPTEMBRE ET 12 OCTOBRE 2019

Le Vide-greniers aniérois de l'automne a remporté un beau succès. Les bénéficiaires ont pu être versés en faveur de différentes associations suisses.

63^E ÉDITION DU TROC D'AUTOMNE!

Le désormais traditionnel troc d'Anières est toujours très apprécié dans toute la région.

FENÊTRES DE L'AVENT

5, 12 ET 19 DÉCEMBRE 2019

Delafontaine, Chapelle d'Anières et Petit panier.





FÊTE DE L'ESCALADE

6 DÉCEMBRE 2019

Comme à l'accoutumée, les Aniérais se sont retrouvés pour célébrer l'indépendance de Genève et sa victoire contre les Savoyards. Après le traditionnel cortège des enfants déguisés, la partie officielle commémore la bravoure des genevois. Le magnifique « Cé qu'è l'ainô » est ensuite entonné dans un même souffle, toutes générations confondues. Et comme le veut la coutume, le plus vieux et le plus jeune brisent la marmite en chocolat en disant la phrase rituelle « Ainsi périrent les ennemis de la République ».



« Dans la cité, tout dort. Mais un invisible gardien veille sur Genève.

Avant que les assaillants soient en nombre suffisant pour envahir les rues et ouvrir les portes au gros de l'armée ennemie, Dieu permet qu'on les découvre...

Bientôt, le tocsin sonne; les dormeurs se réveillent; les citoyens, à peine vêtus, courent à leurs places d'armes. Les femmes – selon l'expression d'un récit de l'époque – « vaquent à prières et oraisons ». Leurs maris et leurs fils combattent avec l'énergie qu'engendrent l'amour de leur ville et la conviction de défendre une juste cause. Toutes et tous savent bien qu'ils luttent non seulement pour leurs familles et leurs foyers, mais aussi pour la liberté qu'ils ont d'entendre l'Évangile.

Bien avant le lever du soleil, ils ont la victoire. Sans doute, seize des leurs sont tombés et deux mourront des suites de leurs blessures, mais la ville est sauvée: Genève est libre. »

(Maurice Gardiol, résumé d'après le récit historique traditionnel, Escalade 1999)

COUPE DE NOËL

15 DÉCEMBRE 2019

3^e édition pour nos givrés aniérais qui ont affronté les eaux glacées du lac à l'occasion de la traditionnelle Coupe de Noël. À partir du 14 septembre, les entraînements battent leur plein tous les samedis à la plage du Débarcadère, sous la houlette de Sergio Bianchini.

Un groupe WhatsApp permet à ceux qui le souhaitent, de s'entraîner, en petits groupes, plusieurs fois par semaine. Durant l'hiver, les nageurs les plus courageux continuent à se donner rendez-vous plusieurs fois par semaine.



NOËL À L'ÉCOLE ET NOËL À LA T'ANIÈRES

17 ET 19 DÉCEMBRE 2019

Avant de commencer sa grande tournée dans les maisons pour déposer les cadeaux au pied du sapin, le Père Noël est passé le 17 décembre dans les classes de l'école d'Anières, la semaine avant Noël, afin de distribuer des petits cadeaux aux enfants.

Afin de le remercier de sa visite, chaque classe avait préparé un joli chant de Noël ce que le Père Noël a fort apprécié puis il a répondu à toutes les questions que les enfants lui ont posées, notamment sur son lointain pays, les rennes, les lutins et le climat.

Avant de partir, le père Noël a remercié l'équipe des enseignantes de leur gentillesse et de leur accueil.

Il s'est exclamé: « Une belle école où l'on se sent bien! ».

Comme le veut la tradition, le père Noël a rendu visite aux enfants de la T'Anières, le 19 décembre.

Cette visite est parfois un peu intimidante pour certains mais les éducatrices avaient activement préparé cet événement et ont su rendre ce moment festif pour les grands et les petits.

Dans une atmosphère d'enchantement et de rêve, les enfants, entourés de toute l'équipe de la T'Anières, se sont littéralement émerveillés devant le spectacle « Sons, ombres et lumières » qui leur était proposé.



MÉRITE ANIÉROIS

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

La commission « Sociale, culture et loisirs » a décidé, dans sa séance du 9 novembre 2020, d'attribuer le mérite aniérois 2019 à Monsieur Thomas GIL, jeune aniérois de 21 ans, pour ses actions en faveur de la nature, notamment l'installation d'échelles à batraciens dans les égouts de la Commune, son travail d'observation et de recensement de la diversité animale en lien avec le Centre Suisse de Coordination pour la Protection des Amphibiens et Reptiles de Suisse (karch) avec la mise en place de panneaux pédagogiques à Anières ainsi que son implication dans le projet de la Carte des récits et dans les diverses actions collaboratives du Plan directeur communal (PDCom).



PROMOTIONS CIVIQUES

RAPPORT ADMINISTRATIF 2019

NOM	Prénom
ABELSEN-RAMUSHI	Nora
AZIZI	Said
BERTHIER	Alice
BOLLIGER	Lionel
CARO	Paul
COUSIN	Justine
DOYKHEN	Gleb
EL SOLH	Farid
GÖKAY	Bora
GEBREGERGS	Alazar
HENTSCH	Angela
HERZI	Xenia
HUUMARSALO	Pihla
JANET	Loïc
KOHLER	Lena
LAM	Phi-Yen
LAMBERT	Amelie
MAGGIOTTO	Matilde
MALET	Theo
MIVELAZ	Juliane
MUANDA	Jemima
PALFROIX	Alisson
PALMIERI	Charles-Joseph
PFISTER	Aymeric
PFISTER	Lea
PHILLIPS	Lucie
QORAISHI	Bahâra
RAMSEY	Valentin
RAPHOZ	Noémie
RIVAS	Santiago
SAMARINA	Elizaveta
SAMIR	Mahmoud
STATKOW	Kyril
TEKLU	Hanibal
TRIKI	Farah
VILLARD	Simon
WASSMER	Flavien
WELLENS	Lucas

Les nouveaux citoyens aniérois qui atteignaient leur majorité en 2019 ont été conviés à l'apéritif du nouvel an du 14 janvier 2019.

11 jeunes ont répondu présents sont venus accompagnés de leurs familles. Ils ont été accueillis par l'Exécutif et ont pu rencontrer les différents responsables des groupements et associations actifs au sein de la Commune ainsi que les responsables du corps enseignant et du parascolaire, la Gendarmerie de la Pallanterie, les agents de la police municipale, la compagnie des sapeurs-pompiers d'Anières et toute l'équipe de l'administration communale.



ANIÈRES

FINANCES COMMUNALES 2019



FINANCES COMMUNALES 2019

COMPTES

FINANCES COMMUNALES 2019

Selon l'arrêté du Conseil d'État du 23 avril 2020, relatif au fonctionnement des autorités communales pendant la durée des mesures destinées à lutter contre le coronavirus, entré en vigueur le 27 avril 2020, les conseils municipaux n'auront pas à approuver les comptes 2019.

Les comptes 2019 seront exécutoires après avoir été approuvés par le département, respectivement le Conseil d'État, conformément aux dispositions des articles 90 et 91 de la loi sur l'administration des communes (LAC).

Les comptes 2019 de la commune d'Anières bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de 16 002 923.96 F.

Par rapport au budget voté, il apparaît que les charges sont inférieures de 28% et les revenus supérieurs d'environ 32%. Si l'on compare les comptes 2019 avec les comptes de l'année précédente, la variation est de -23% pour les charges et +45% pour les revenus.

Le résultat de l'Exercice 2019 s'explique principalement :

- › Par l'augmentation des recettes fiscales, le montant budgété était de 11 840 000.00 F contre 17 973 210.65 F au bouclement des comptes, soit une augmentation de 6 133 210.65 F.
- › Les placements financiers, l'année 2019 a été une année exceptionnelle, le portefeuille de la commune a augmenté de 11 531 759.30 F passant de 90 328 751.50 F au 31 décembre 2018 à 101 860 510.80 F au 31 décembre 2019, ce qui a permis de compenser la perte de l'année 2018.
- › La gestion rigoureuse du budget par l'administration communale ce qui a permis de respecter les dépenses prévues initialement.



COMPARATIF BUDGET-COMPTES

Récapitulation générale	BUDGET 2019		COMPTES 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	5'327'440.00	179'300.00	4'406'914.88	310'656.63
Ordre et sécurité publics, défense	1'094'885.00	43'660.00	948'471.43	52'981.92
Formation	1'296'990.00	25'956.00	1'252'466.64	29'769.00
Culture, sport et loisirs	763'309.00	11'940.00	741'002.02	41'329.76
Santé	43'500.00	–	10'750.00	–
Sécurité sociale	2'405'268.00	–	2'063'039.71	23'172.95
Transports	1'350'850.00	80'400.00	1'269'373.13	103'348.40
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2'001'400.00	340'000.00	1'803'454.07	273'600.58
Économie publique	–	130'000.00	0.00	171'122.43
Finances et impôts	11'825'630.00	25'173'955.00	6'013'925.64	33'506'339.81
TOTAUX	26'109'272.00'	25'985'211.00'	18'509'397.52	34'512'321.48
RÉSULTAT	-124'061.00'		16'002'923.96	

Le résultat des comptes 2019:

TOTAL DES CHARGES	18'509'397.52
TOTAL DES REVENUS	34'512'321.48
EXCÉDENT	16'002'923.96



ACTA SA
Rue de Candolle 11
CH-1205 Genève

Phone +41 22 310 16 60

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2019
au conseil municipal de la **Commune d'Anières**

Genève, le 12 mai 2020

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune politique d'Anières, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 68, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

ACTA SA



D. Humbel
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



S. Kumar
Expert-réviseur agréé

Pièces jointes

Comptes annuels

CENTIMES ADDITIONNELS COMMUNAUX

FINANCES COMMUNALES 2019

ÉVOLUTION DU CENTIME ADDITIONNEL – DÈS 1974

Le centime additionnel de la commune d'Anières pour l'année 2019 est de **32 CENTIMES**.

Années	Centimes	Budgets*	Comptes**
1974	48	528'000.00	1'068'117.60
1984	42	1'848'000.00	1'572'701.85
1994	37	2'960'000.00	4'624'543.61
2004	35	6'120'000.00	7'643'801.61
2005	35	6'520'000.00	464'757.67
2006	34	6'480'000.00	8'860'510.22
2007	34	6'752'000.00	15'351'747.90
2008	34	7'667'000.00	12'942'342.10
2009	33	8'600'000.00	6'944'494.40
2010	33	8'631'000.00	7'493'548.12
2011	33	8'103'000.00	7'202'342.86
2012	33	8'433'000.00	8'366'650.13
2013	33	8'424'009.00	10'342'781.28
2014	33	8'424'009.00	134'460'908.36
2015	33	8'589'009.00	46'088'887.21
2016	33	9'910'000.00	37'167'929.40
2017	33	10'890'000.00	25'250'229.89
2018	33	10'890'000.00	17'669'655.34
2019	32	11'840'000.00	17'973'210.65

* Les montants sont établis selon les prévisions du Département cantonal des finances.

** Les montants sont communiqués par le Département cantonal des finances.

Attention erreur sur le rapport 2018, les rubriques du compte de fonctionnement sont 91-400 et 91-401.

COMPTES DU BILAN

FINANCES COMMUNALES 2019

BILANS COMPARÉS DE L'ACTIF ENTRE LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2019

ACTIF	31.12.2019 F	31.12.2018 F
PATRIMOINE FINANCIER		
Disponibilités et placements à court terme	55'069'036.19	41'560'387.94
Créances	7'433'023.16	23'294'522.34
Actifs de régularisation	275'237.54	261'910.54
Marchandises, fournitures et travaux en cours	50.00	755.00
Placements financiers	102'071'493.30	90'556'564.85
Immobilisations corporelles PF	51'113'058.92	49'880'731.90
Créances envers les financements spéciaux	264'377.55	270'777.55
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	216'226'276.66	205'825'650.12
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Immobilisations corporelles du PA	28'165'836.76	30'108'356.87
Immobilisations incorporelles	614'471.29	280'331.61
Participations, capital social	5'647'591.00	5'647'591.00
Subventions d'investissements	2'408'818.00	1'917'694.65
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	36'836'717.05	37'953'974.13
TOTAL DE L'ACTIF	253'062'993.71	243'779'624.25



BILANS COMPARÉS DU PASSIF ENTRE LES 31 DÉCEMBRE 2018 ET 2019

PASSIF	31.12.2019 F	31.12.2018 F
CAPITAUX DE TIERS		
Engagements courants	1'766'576.94	781'163.94
Engagements financiers à court terme	0.00	20.39
Passifs de régularisation	414'231.75	581'007.86
Provisions à court terme	2'949'705.00	10'423'785.00
Engagements financiers à long terme	15'500'000.00	15'500'000.00
Provisions à long terme	2'339'000.00	2'396'691.00
Engagements envers les financements spéciaux	264'377.55	270'777.55
TOTAL CAPITAUX DE TIERS	23'233'891.24	29'953'445.74
CAPITAL PROPRE		
Fonds enregistrés comme capital propre	116'252.30	123'539.75
Réserve de politique budgétaire	9'100'000.00	9'100'000.00
Excédent/découvert du bilan	220'612'850.17	204'602'638.76
TOTAL CAPITAL PROPRE	229'829'102.47	213'826'178.51
TOTAL DU PASSIF	253'062'993.71	243'779'624.25



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

DÉSIGNATION TRÉSORERIE	MONTANT 2019
RÉSULTAT TOTAL DES COMPTES DE RÉSULTATS	16 002 923.96
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	4'080'003.49
+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00
- Augmentation / + diminution des créances	15'861'499.18
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	705.00
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-13'327.00
+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	-11'951'557.40
+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	-1'005.00
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	985'413.00
+ Augmentation / - diminution des provisions	-7'531'771.00
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-166'776.11
+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	0.00
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (FTO)	17'266'108.12
+ Remboursement des tiers	0.00
+ Subventions acquises	246'000.00
+ Remboursements des prêts et de participations	0.00
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	246'000.00
- Immobilisations corporelles	-2'231'306.73
- Investissements pour le compte de tiers	0.00
- Immobilisations incorporelles	-977'439.68
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-3'208'746.41
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT DANS LE PA (FTI)	-2'962'746.41
- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	-1'345'654.55
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	550'961.48
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE PLACEMENT DANS LE PF (FTP)	-794'693.07
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT (FTI+P)	-3'757'439.48
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-20.39
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0.00
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT (FTF)	-20.39
VARIATION DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME (FTO+FTI+P+FTF)	13'508'648.25
Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	41'560'387.94
Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	55'069'036.19
VARIATION DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME	13'508'648.25

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

FINANCES COMMUNALES 2019

N° compte plan principal	Désignation	Budget 2019	Solde du compte 2019	Écart en francs 2019	Crédits budgétaires supplémentaires 2019
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
	Total Charges	5'215'440.00	4'406'914.88	808'525.12	112'000.00
	Total Revenus	179'300.00	310'656.63	-131'356.63	
01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXÉCUTIF				
	Total Charges	396'410.00	379'682.60	16'727.40	
	Total Revenus		8'217.00	-8'217.00	
011	Conseil municipal				
	Total Charges	134'500.00	122'708.50	11'791.50	
	Total Revenus		8'217.00	-8'217.00	
3000	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence	100'000.00	91'962.50	8'037.50	
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	10'000.00	6'233.65	3'766.35	
3054	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	3'000.00	1'905.35	1'094.65	
3100	Matériel de vote		1'224.55	-1'224.55	
3130	Prestations de services de tiers	4'500.00	2'233.60	2'266.40	
3170	Frais de déplacement et autres frais	17'000.00	19'148.85	-2'148.85	
4260	Remboursements et participations de tiers		8'217.00	-8'217.00	
012	Exécutif				
	Total Charges	261'910.00	256'974.10	4'935.90	
3000	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence	186'000.00	192'176.45	-6'176.45	
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	13'000.00	10'863.85	2'136.15	
3052	Cotisations patronales aux caisses de pension	25'000.00	23'723.95	1'276.05	
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'200.00	3'890.50	1'309.50	
3054	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	4'600.00	4'084.95	515.05	
3056	Cotisations patronales pour les primes de caisses-maladie	2'300.00	1'858.55	441.45	
3112	Acquisition de vêtements, linge, rideaux		537.40	-537.40	
3130	Prestations de services de tiers		760.00	-760.00	



N° compte plan principal	Désignation	Budget 2019	Solde du compte 2019	Écart en francs 2019	Crédits budgétaires supplémentaires 2019
3170	Frais de déplacement et autres frais	25'810.00	19'078.45	6'731.55	
02	SERVICES GÉNÉRAUX				
	Total Charges	4'819'030.00	4'027'232.28	791'797.72	112'000.00
	Total Revenus	179'300.00	302'439.63	-123'139.63	
021	Administration des finances et des contributions				
	Total Charges	386'500.00	365'843.98	20'656.02	
	Total Revenus		41.85	-41.85	
3130	Prestations de services de tiers	386'500.00	365'842.89	20'657.11	
3419	Pertes de change sur monnaies étrangères		1.09	-1.09	
4260	Remboursements et participations de tiers		41.85	-41.85	
022	Services généraux, autres				
	Total Charges	3'069'340.00	2'471'527.29	597'812.71	25'000.00
	Total Revenus	116'200.00	223'297.68	-107'097.68	
3010	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'665'000.00	1'498'735.70	166'264.30	
3030	Travailleurs temporaires	45'000.00	37'123.35	7'876.65	
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	111'700.00	99'816.25	11'883.75	
3052	Cotisations patronales aux caisses de pension	251'000.00	196'480.60	54'519.40	
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	47'300.00	35'156.10	12'143.90	
3054	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	41'800.00	37'416.80	4'383.20	
3056	Cotisations patronales pour les primes de caisses-maladie	23'000.00	20'629.85	2'370.15	
3090	Formation et perfectionnement du personnel	35'000.00	26'688.60	8'311.40	
3091	Recrutement du personnel	5'000.00		5'000.00	
3099	Autres charges de personnel	21'040.00	10'275.90	10'764.10	
3100	Matériel de bureau	49'630.00	37'717.26	11'912.74	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	500.00	948.06	-448.06	
3102	Imprimés, publications	39'000.00	40'907.79	-1'907.79	
3105	Denrées alimentaires	12'000.00	9'042.15	2'957.85	
3106	Matériel médical		27.30	-27.30	
3110	Acquisition de meubles et appareils de bureau	26'500.00	6'835.34	19'664.66	25'000.00
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	10'000.00	2'738.35	7'261.65	
3113	Acquisition de matériel informatique	18'300.00	5'616.98	12'683.02	
3119	Autres immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	10'000.00		10'000.00	
3130	Prestations de services de tiers	120'250.00	86'707.54	33'542.46	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes	379'100.00	195'819.97	183'280.03	
3133	Charges d'utilisation pour l'informatique	25'255.00	15'200.37	10'054.63	
3134	Primes d'assurances de choses	6'600.00	6'553.80	46.20	
3150	Entretien de meubles et appareils de bureau	1'000.00	236.95	763.05	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	500.00	99.60	400.40	
3161	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	22'980.00	15'703.87	7'276.13	
3170	Frais de déplacement et autres frais	18'500.00	16'912.00	1'588.00	
3180	Dépréciations sur créances		2'101.54	-2'101.54	
3199	Autres charges d'exploitation	32'000.00	15'166.47	16'833.53	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	51'385.00	50'868.80	516.20	
4210	Emoluments administratifs	500.00	1'077.53	-577.53	
4250	Ventes		740.20	-740.20	



N° compte plan principal	Désignation	Budget 2019	Solde du compte 2019	Écart en francs 2019	Crédits budgétaires supplémentaires 2019
4260	Remboursements et participations de tiers		96'866.60	-96'866.60	
4390	Autres revenus		9.20	-9.20	
4612	Dédommagements communes	115'700.00	124'604.15	-8'904.15	
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs				
	Total Charges	1'363'190.00	1'189'861.01	173'328.99	87'000.00
	Total Revenus	63'100.00	79'100.10	-16'000.10	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	5'000.00	425.70	4'574.30	
3120	Alimentation et élimination, bien-fonds PA	94'000.00	45'194.00	48'806.00	
3130	Prestations de services de tiers	3'000.00	888.00	2'112.00	
3134	Primes d'assurances de choses	7'770.00	7'756.60	13.40	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	131'850.00	211'076.18	-79'226.18	87'000.00
3160	Loyers et fermages des biens-fonds	41'180.00	40'680.00	500.00	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	956'180.00	767'211.13	188'968.87	
3320	Amortissements planifiés, immobilisations incorporelles	8'200.00		8'200.00	
3439	Autres charges des biens-fonds PF	2'700.00	3'332.40	-632.40	
3660	Amortissements planifiés, subventions d'investissements	64'310.00	64'297.00	13.00	
3830	Amortissements complémentaires, immobilisations corporelles	49'000.00	49'000.00		
4260	Remboursements et participations de tiers		919.70	-919.70	
4472	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	63'100.00	78'180.40	-15'080.40	
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE				
	Total Charges	1'074'885.00	948'471.43	126'413.57	20'000.00
	Total Revenus	43'660.00	52'981.92	-9'321.92	
11	SÉCURITÉ PUBLIQUE				
	Total Charges	248'700.00	205'188.40	43'511.60	
	Total Revenus	17'660.00	25'489.30	-7'829.30	
111	Police				
	Total Charges	248'700.00	205'188.40	43'511.60	
	Total Revenus	660.00	2'469.30	-1'809.30	
3130	Prestations de services de tiers	108'700.00	89'332.40	19'367.60	
3190	Prestations en dommages et intérêts		120.00	-120.00	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	130'000.00	115'736.00	14'264.00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	10'000.00		10'000.00	
4470	Loyers et fermages, biens-fonds PA	660.00	660.00		
4612	Dédommagements communes		1'809.30	-1'809.30	
112	Sécurité routière				
	Total Revenus	17'000.00	23'020.00	-6'020.00	
4270	Amendes	17'000.00	23'020.00	-6'020.00	
14	QUESTIONS JURIDIQUES				
	Total Charges	46'100.00	37'973.60	8'126.40	
	Total Revenus		4'410.00	-4'410.00	



N° compte plan principal	Désignation	Budget 2019	Solde du compte 2019	Écart en francs 2019	Crédits budgétaires supplémentaires 2019
140	Questions juridiques				
	Total Charges	46'100.00	37'973.60	8'126.40	
	Total Revenus		4'410.00	-4'410.00	
3611	Dédommagements aux cantons et aux concordats	4'000.00	2'802.60	1'197.40	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	42'100.00	35'171.00	6'929.00	
4210	Emoluments administratifs		4'410.00	-4'410.00	
15	SERVICE DU FEU				
	Total Charges	648'765.00	582'757.41	66'007.59	20'000.00
	Total Revenus	24'000.00	23'082.62	917.38	
150	Service du feu				
	Total Charges	648'765.00	582'757.41	66'007.59	20'000.00
	Total Revenus	24'000.00	23'082.62	917.38	
3010	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	58'000.00	57'710.85	289.15	
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	800.00	976.05	-176.05	
3054	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	400.00	365.60	34.40	
3090	Formation et perfectionnement du personnel	8'300.00	3'889.30	4'410.70	
3091	Recrutement du personnel	850.00		850.00	
3099	Autres charges de personnel	1'250.00	900.00	350.00	
3100	Matériel de bureau	3'750.00	1'058.05	2'691.95	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	10'350.00	9'880.40	469.60	
3106	Matériel médical	500.00	113.20	386.80	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	14'150.00	16'929.90	-2'779.90	
3112	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	14'350.00	17'039.75	-2'689.75	
3119	Autres immobilisations ne pouvant être portées à l'actif		19'623.45	-19'623.45	20'000.00
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	11'000.00	9'354.85	1'645.15	
3130	Prestations de services de tiers	32'990.00	17'579.25	15'410.75	
3133	Charges d'utilisation pour l'informatique	2'000.00	547.35	1'452.65	
3134	Primes d'assurances de choses	3'590.00	3'207.20	382.80	
3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	20'000.00	15'194.30	4'805.70	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	1'000.00	2'709.15	-1'709.15	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	11'880.00	13'979.56	-2'099.56	
3160	Loyers et fermages des biens-fonds	1'250.00	1'200.00	50.00	
3162	Mensualités de leasing opérationnel	9'180.00		9'180.00	
3170	Frais de déplacement et autres frais	8'700.00	655.70	8'044.30	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	81'900.00	81'746.50	153.50	
3439	Autres charges des biens-fonds PF	600.00	466.00	134.00	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	135'000.00	133'982.00	1'018.00	
3830	Amortissements complémentaires, immobilisations corporelles	216'975.00	173'649.00	43'326.00	
4601	Quotes-parts aux revenus des cantons et des concordats	24'000.00	23'082.62	917.38	
16	DÉFENSE				
	Total Charges	131'320.00	122'552.02	8'767.98	
	Total Revenus	2'000.00		2'000.00	



N° compte plan principal	Désignation	Budget 2019	Solde du compte 2019	Écart en francs 2019	Crédits budgétaires supplémentaires 2019
162	Défense civile				
	Total Charges	131'320.00	122'552.02	8'767.98	
	Total Revenus	2'000.00		2'000.00	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	800.00	1'382.70	-582.70	
3130	Prestations de services de tiers	3'820.00	328.25	3'491.75	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	5'000.00		5'000.00	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	99'000.00	99'000.00		
3611	Dédommagements aux cantons et aux concordats	900.00		900.00	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	19'500.00	19'474.27	25.73	
3631	Subventions aux cantons et aux concordats	2'300.00	2'366.80	-66.80	
4631	Subventions des cantons et des concordats	2'000.00		2'000.00	
2	FORMATION				
	Total Charges	1'296'990.00	1'252'466.64	44'523.36	
	Total Revenus	25'956.00	29'769.00	-3'813.00	
21	SCOLARITÉ OBLIGATOIRE				
	Total Charges	1'296'990.00	1'252'466.64	44'523.36	
	Total Revenus	25'956.00	29'769.00	-3'813.00	
217	Bâtiments scolaires				
	Total Charges	946'460.00	881'035.85	65'424.15	
	Total Revenus		3'400.00	-3'400.00	
3100	Matériel de bureau	2'000.00	56.10	1'943.90	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	24'700.00	18'140.19	6'559.81	
3106	Matériel médical	1'000.00	173.60	826.40	
3110	Acquisition de meubles et appareils de bureau	24'800.00	17'835.75	6'964.25	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	20'500.00	17'284.25	3'215.75	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	80'000.00	81'895.05	-1'895.05	
3130	Prestations de services de tiers	17'560.00	14'796.80	2'763.20	
3134	Primes d'assurances de choses	9'300.00	9'314.10	-14.10	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	130'500.00	100'508.16	29'991.84	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	3'500.00	2'715.20	784.80	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	612'700.00	606'005.00	6'695.00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	13'000.00	5'500.00	7'500.00	
3637	Subventions aux ménages	6'900.00	6'811.65	88.35	
4260	Remboursements et participations de tiers		3'400.00	-3'400.00	
218	Accueil de jour				
	Total Charges	258'530.00	299'268.00	-40'738.00	
	Total Revenus	25'956.00	25'956.00		
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	258'530.00	299'268.00	-40'738.00	
4621	Péréquation financière et compensation des charges - canton	25'956.00	25'956.00		
219	Scolarité obligatoire, non mentionné ailleurs				
	Total Charges	92'000.00	72'162.79	19'837.21	
	Total Revenus		413.00	-413.00	



N° compte plan principal	Désignation	Budget 2019	Solde du compte 2019	Écart en francs 2019	Crédits budgétaires supplémentaires 2019
3130	Prestations de services de tiers	50'000.00	46'263.44	3'736.56	
3170	Frais de déplacement et autres frais	8'000.00	9'690.00	-1'690.00	
3171	Excursions, voyages scolaires et camps	34'000.00	16'209.35	17'790.65	
4250	Ventes		121.00	-121.00	
4260	Remboursements et participations de tiers		292.00	-292.00	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES				
	Total Charges	685'509.00	741'002.02	-55'493.02	77'800.00
	Total Revenus	11'940.00	41'329.76	-29'389.76	
32	CULTURE, AUTRES				
	Total Charges	324'383.00	279'417.92	44'965.08	
	Total Revenus		1'211.60	-1'211.60	
321	Bibliothèques				
	Total Charges	23'383.00	23'383.00		
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	23'383.00	23'383.00		
322	Concerts et théâtre				
	Total Charges	44'500.00	25'182.95	19'317.05	
3130	Prestations de services de tiers	44'500.00	25'182.95	19'317.05	
329	Culture, non mentionné ailleurs				
	Total Charges	256'500.00	230'851.97	25'648.03	
	Total Revenus		1'211.60	-1'211.60	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	6'000.00	4'478.07	1'521.93	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	15'000.00	11'025.00	3'975.00	
3130	Prestations de services de tiers	175'000.00	150'088.90	24'911.10	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	60'500.00	65'260.00	-4'760.00	
4250	Ventes		211.60	-211.60	
4612	Dédommagements communes		1'000.00	-1'000.00	
34	SPORTS ET LOISIRS				
	Total Charges	361'126.00	461'584.10	-100'458.10	77'800.00
	Total Revenus	11'940.00	40'118.16	-28'178.16	
341	Sports				
	Total Charges	141'966.00	163'415.45	-21'449.45	
	Total Revenus	10'500.00	16'902.25	-6'402.25	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	2'000.00	48.90	1'951.10	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	2'500.00		2'500.00	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	7'000.00	4'241.85	2'758.15	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes	48'000.00	45'961.95	2'038.05	
3140	Entretien des terrains non bâtis	2'000.00		2'000.00	
3170	Frais de déplacement et autres frais	2'600.00	1'200.00	1'400.00	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	10'000.00		10'000.00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	33'000.00	84'053.10	-51'053.10	



N° compte plan principal	Désignation	Budget 2019	Solde du compte 2019	Écart en francs 2019	Crédits budgétaires supplémentaires 2019
3637	Subventions aux ménages	5'000.00	4'030.00	970.00	
3660	Amortissements planifiés, subventions d'investissements	3'000.00	2'985.00	15.00	
3876	Amortissements complémentaires, subventions d'investissements	26'866.00	20'894.65	5'971.35	
4250	Ventes		2'000.00	-2'000.00	
4472	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	10'500.00	8'364.15	2'135.85	
4612	Dédommagements communes		6'538.10	-6'538.10	
342	Loisirs				
	Total Charges	219'160.00	298'168.65	-79'008.65	77'800.00
	Total Revenus	1'440.00	23'215.91	-21'775.91	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	30'000.00	24'353.95	5'646.05	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	16'000.00	26'827.11	-10'827.11	7'800.00
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	5'000.00	1'830.15	3'169.85	
3130	Prestations de services de tiers	103'160.00	95'728.33	7'431.67	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes	22'000.00	22'000.00		
3140	Entretien des terrains non bâtis	24'000.00	12'024.11	11'975.89	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	19'000.00	115'405.00	-96'405.00	70'000.00
4260	Remboursements et participations de tiers		5'808.01	-5'808.01	
4309	Autres revenus d'exploitation	1'440.00		1'440.00	
4612	Dédommagements communes		17'407.90	-17'407.90	
4	SANTÉ				
	Total Charges	43'500.00	10'750.00	32'750.00	
42	SOINS AMBULATOIRES				
	Total Charges	43'500.00	10'750.00	32'750.00	
422	Services de sauvetage				
	Total Charges	43'500.00	10'750.00	32'750.00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	32'500.00	10'750.00	21'750.00	
3660	Amortissements planifiés, subventions d'investissements	11'000.00		11'000.00	
5	SÉCURITÉ SOCIALE				
	Total Charges	2'405'268.00	2'063'039.71	342'228.29	
	Total Revenus		23'172.95	-23'172.95	
54	FAMILLE ET JEUNESSE				
	Total Charges	1'556'560.00	1'441'363.76	115'196.24	
	Total Revenus		19'356.00	-19'356.00	
545	Prestations aux familles				
	Total Charges	1'556'560.00	1'441'363.76	115'196.24	
	Total Revenus		19'356.00	-19'356.00	
3110	Acquisition de meubles et appareils de bureau	2'000.00		2'000.00	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	11'000.00	11'006.40	-6.40	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, e	5'000.00		5'000.00	



N° compte plan principal	Désignation	Budget 2019	Solde du compte 2019	Écart en francs 2019	Crédits budgétaires supplémentaires 2019
3134	Primes d'assurances de choses	2'300.00	2'241.60	58.40	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	53'550.00	53'145.81	404.19	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	143'100.00	143'080.00	20.00	
3631	Subventions aux cantons et aux concordats	27'500.00	26'951.15	548.85	
3632	Subventions aux communes, aux fondations communales, intercommunaux	500.00	403.00	97.00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	1'168'510.00	1'061'455.80	107'054.20	
3830	Amortissements complémentaires, immobilisations corporelles	143'100.00	143'080.00	20.00	
4612	Dédommagements communes		19'356.00	-19'356.00	
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE				
	Total Charges	96'808.00	34'095.45	62'712.55	
572	Aide matérielle				
	Total Charges	50'000.00	7'287.45	42'712.55	
3637	Subventions aux ménages	50'000.00	7'287.45	42'712.55	
579	Assistance, non mentionné ailleurs				
	Total Charges	46'808.00	26'808.00	20'000.00	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes	20'000.00		20'000.00	
3621	Péréquation financière et compensation des charges - canton	26'808.00	26'808.00		
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNÉ AILLEURS				
	Total Charges	751'900.00	587'580.50	164'319.50	
	Total Revenus		3'816.95	-3'816.95	
592	Actions d'entraide dans le pays				
	Total Charges	601'900.00	439'580.50	162'319.50	
	Total Revenus		3'816.95	-3'816.95	
3130	Prestations de services de tiers	3'000.00	1'104.00	1'896.00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	458'900.00	293'950.00	164'950.00	
3637	Subventions aux ménages	140'000.00	144'526.50	-4'526.50	
4260	Remboursements et participations de tiers		2'000.00	-2'000.00	
4612	Dédommagements communes		1'816.95	-1'816.95	
593	Actions d'entraide à l'étranger				
	Total Charges	150'000.00	148'000.00	2'000.00	
3638	Subventions à l'étranger	150'000.00	148'000.00	2'000.00	
6	TRANSPORTS				
	Total Charges	1'266'850.00	1'269'373.13	-2'523.13	84'000.00
	Total Revenus	80'400.00	103'348.40	-22'948.40	
61	CIRCULATION ROUTIÈRE				
	Total Charges	1'041'050.00	1'078'244.48	-37'194.48	84'000.00
	Total Revenus	6'400.00	31'204.40	-24'804.40	



N° compte plan principal	Désignation	Budget 2019	Solde du compte 2019	Écart en francs 2019	Crédits budgétaires supplémentaires 2019
615	Routes communales				
	Total Charges	1'041'050.00	1'078'244.48	-37'194.48	84'000.00
	Total Revenus	6'400.00	31'204.40	-24'804.40	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	49'000.00	42'889.13	6'110.87	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	39'000.00	101'777.50	-62'777.50	50'000.00
3112	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	5'000.00	4'976.13	23.87	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	22'000.00	20'689.86	1'310.14	
3130	Prestations de services de tiers	5'430.00	1'628.50	3'801.50	
3134	Primes d'assurances de choses	13'500.00	13'252.40	247.60	
3141	Entretien des routes / voies de communication	84'000.00	62'349.70	21'650.30	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	2'200.00	21'917.65	-19'717.65	34'000.00
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	30'000.00	18'322.15	11'677.85	
3160	Loyers et fermages des biens-fonds	13'100.00	14'380.00	-1'280.00	
3161	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	23'709.00	31'854.55	-8'145.55	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	405'791.00	403'684.00	2'107.00	
3439	Autres charges des biens-fonds PF	10'000.00	5'235.70	4'764.30	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	13'000.00	11'623.00	1'377.00	
3830	Amortissements complémentaires, immobilisations corporelles	325'320.00	323'664.21	1'655.79	
4260	Remboursements et participations de tiers	6'400.00	636.75	5'763.25	
4309	Autres revenus d'exploitation		3.00	-3.00	
4470	Loyers et fermages, biens-fonds PA		4'800.00	-4'800.00	
4612	Dédommagements communes		25'764.65	-25'764.65	
62	TRANSPORTS PUBLICS				
	Total Charges	225'800.00	191'128.65	34'671.35	
	Total Revenus	74'000.00	72'144.00	1'856.00	
622	Trafic régional et d'agglomération				
	Total Charges	127'400.00	112'729.00	14'671.00	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	5'000.00		5'000.00	
3634	Subventions aux entreprises publiques	52'400.00	51'974.00	426.00	
3637	Subventions aux ménages	70'000.00	60'755.00	9'245.00	
629	Transports publics, non mentionné ailleurs				
	Total Charges	98'400.00	78'399.65	20'000.35	
	Total Revenus	74'000.00	72'144.00	1'856.00	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	78'400.00	78'399.65	0.35	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes	20'000.00		20'000.00	
4240	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	74'000.00	72'144.00	1'856.00	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE				
	Total Charges	2'001'400.00	1'803'454.07	197'945.93	
	Total Revenus	340'000.00	273'600.58	66'399.42	
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
	Total Charges	25'000.00	12'469.55	12'530.45	
710	Approvisionnement en eau				
	Total Charges	25'000.00	12'469.55	12'530.45	



N° compte plan principal	Désignation	Budget 2019	Solde du compte 2019	Écart en francs 2019	Crédits budgétaires supplémentaires 2019
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	25'000.00	12'469.55	12'530.45	
72	TRAITEMENT DES EAUX USÉES				
	Total Charges	992'865.00	916'086.32	76'778.68	
	Total Revenus	329'000.00	244'559.00	84'441.00	
720	Traitement des eaux usées				
	Total Charges	992'865.00	916'086.32	76'778.68	
	Total Revenus	329'000.00	244'559.00	84'441.00	
3130	Prestations de services de tiers	130.00	80.80	49.20	
3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	95'000.00	22'494.52	72'505.48	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	761'285.00	757'061.00	4'224.00	
3830	Amortissements complémentaires, immobilisations corporelles	136'450.00	136'450.00		
4612	Dédommagements communes	329'000.00	244'559.00	84'441.00	
73	GESTION DES DÉCHETS				
	Total Charges	639'795.00	550'533.94	89'261.06	
	Total Revenus	9'000.00	23'441.58	-14'441.58	
730	Gestion des déchets				
	Total Charges	639'795.00	550'533.94	89'261.06	
	Total Revenus	9'000.00	23'441.58	-14'441.58	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	3'000.00	2'502.75	497.25	
3111	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	12'000.00	4'101.65	7'898.35	
3130	Prestations de services de tiers	618'500.00	537'726.24	80'773.76	
3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	5'500.00	5'413.30	86.70	
3612	Dédommagements aux communes, aux fondations et groupements intercommunaux	795.00	790.00	5.00	
4250	Ventes	9'000.00	7'589.08	1'410.92	
4260	Remboursements et participations de tiers		15'852.50	-15'852.50	
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES				
	Total Charges	279'740.00	260'364.26	19'375.74	
	Total Revenus	2'000.00	5'600.00	-3'600.00	
771	Cimetières, crématoires				
	Total Charges	255'200.00	256'836.26	-1'636.26	
	Total Revenus	2'000.00	3'600.00	-1'600.00	
3130	Prestations de services de tiers	2'000.00	3'640.26	-1'640.26	
3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	9'000.00	9'000.00		
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	40'700.00	40'696.00	4.00	
3830	Amortissements complémentaires, immobilisations corporelles	203'500.00	203'500.00		
4240	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	2'000.00	3'600.00	-1'600.00	
779	Protection de l'environnement, non mentionné ailleurs				
	Total Charges	24'540.00	3'528.00	21'012.00	
	Total Revenus		2'000.00	-2'000.00	
3130	Prestations de services de tiers	240.00	228.00	12.00	



N° compte plan principal	Désignation	Budget 2019	Solde du compte 2019	Écart en francs 2019	Crédits budgétaires supplémentaires 2019
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	1'300.00	1'300.00		
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	23'000.00	2'000.00	21'000.00	
4630	Subventions de la Confédération		2'000.00	-2'000.00	
79	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE				
	Total Charges	64'000.00	64'000.00		
790	Aménagement du territoire				
	Total Charges	64'000.00	64'000.00		
3320	Amortissements planifiés, immobilisations incorporelles	64'000.00	64'000.00		
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE				
	Total Revenus	130'000.00	171'122.43	-41'122.43	
87	COMBUSTIBLES ET ÉNERGIE				
	Total Revenus	130'000.00	171'122.43	-41'122.43	
871	Electricité				
	Total Revenus	130'000.00	171'122.43	-41'122.43	
4470	Loyers et fermages, biens-fonds PA	130'000.00	171'122.43	-41'122.43	
9	FINANCES ET IMPÔTS				
	Total Charges	11'785'630.00	6'013'925.64	5'771'704.36	40'000.00
	Total Revenus	25'173'955.00	33'506'339.81	-8'332'384.81	
91	IMPÔTS				
	Total Charges				
	Total Revenus	21'840'000.00	17'864'789.58	3'975'210.42	
910	Impôts				
	Total Charges	400'000.00	686'888.04	-286'888.04	
	Total Revenus	21'840'000.00	17'864'789.58	3'975'210.42	
3180	Dépréciations sur créances		4'150.00	-4'150.00	
3181	Pertes sur créances effectives		59'328.10	-59'328.10	
3611	Dédommagements aux cantons et aux concordats	400'000.00	623'409.94	-223'409.94	
4000	Impôts sur le revenu, personnes physiques	3'790'496.00	9'512'733.20	-5'722'237.20	
4001	Impôts sur la fortune, personnes physiques	7'818'304.00	8'115'033.45	-296'729.45	
4002	Impôts à la source, personnes physiques	203'552.00	224'000.00	-20'448.00	
4010	Impôts sur le bénéfice, personnes morales	21'856.00	104'922.35	-83'066.35	
4011	Impôts sur le capital, personnes morales	5'792.00	16'521.65	-10'729.65	
4019	Autres impôts directs, personnes morales				
4290	Autres taxes		6'691.99	-6'691.99	
4309	Autres revenus d'exploitation	10'000'000.00		10'000'000.00	
4830	Revenus divers extraordinaires		-115'113.06	115'113.06	
92	CONVENTIONS FISCALES				
	Total Charges	49'500.00	49'906.37	-406.37	
920	Conventions fiscales				
	Total Charges	49'500.00	49'906.37	-406.37	



N° compte plan principal	Désignation	Budget 2019	Solde du compte 2019	Écart en francs 2019	Crédits budgétaires supplémentaires 2019
3609	Part de revenus destinés à l'étranger	49'500.00	49'906.37	-406.37	
93	PÉRÉQUATION FINANCIÈRE ET COMPENSATION DES CHARGES				
	Total Charges	10'300'445.00	2'600'444.00	7'700'001.00	
930	Péréquation financière et compensation des charges				
	Total Charges	10'300'445.00	2'600'444.00	7'700'001.00	
3622	Péréquation financière et compensation des charges - commune	10'300'445.00	2'600'444.00	7'700'001.00	
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE				
	Total Charges	1'035'685.00	2'676'687.23	-1'641'002.23	40'000.00
	Total Revenus	3'333'955.00	15'639'484.48	-12'305'529.48	
961	Intérêts				
	Total Charges		1'727'154.07	-1'727'154.07	
	Total Revenus	1'816'500.00	14'029'543.98	-12'213'043.98	
3137	Impôts et taxes		141'421.84	-141'421.84	
3410	Pertes réalisées sur les placements financiers PF		1'553'789.78	-1'553'789.78	
3420	Acquisition et administration de capital		31'942.45	-31'942.45	
4400	Intérêts des disponibilités	500.00		500.00	
4410	Gains provenant des ventes de placements financiers PF		11'809'185.97	-11'809'185.97	
4420	Dividendes	1'800'000.00	2'200'498.01	-400'498.01	
4440	Adaptations des titres aux valeurs marchandes		1'005.00	-1'005.00	
4463	Dividendes sur actions et parts sociales - PA	16'000.00	18'855.00	-2'855.00	
963	Biens-fonds du patrimoine financier				
	Total Charges	1'035'685.00	949'533.16	86'151.84	40'000.00
	Total Revenus	1'517'455.00	1'609'940.50	-92'485.50	
3401	Intérêts passifs des engagements financiers	88'800.00	88'750.00	50.00	
3430	Travaux de gros entretien, biens-fonds PF		27'027.86	-27'027.86	40'000.00
3431	Entretien courant, biens-fonds PF	738'690.00	590'036.50	148'653.50	
3439	Autres charges des biens-fonds PF	208'195.00	243'718.80	-35'523.80	
4430	Loyers et fermages, biens-fonds PF	1'517'455.00	1'600'552.60	-83'097.60	
4439	Autres produits des biens-fonds PF		9'387.90	-9'387.90	
97	REDISTRIBUTIONS				
	Total Revenus		2'065.75	-2'065.75	
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO₂				
	Total Revenus		2'065.75	-2'065.75	
4699	Redistributions		2'065.75	-2'065.75	
TOTAL GÉNÉRAL					
	Total Charges	25'775'472.00	18'509'397.52	7'266'074.48	333'800.00
	Total Revenus	25'985'211.00	34'512'321.48	-8'527'110.48	
	EXCÉDENT / PERTE	-209'739.00	-16'002'923.96	15'793'184.96	333'800.00



ANIÈRES

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS 2019



LISTE DES SOCIÉTÉS

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS 2019

Comme à l'accoutumée, la quasi-totalité des sociétés et groupements ont été actifs durant l'année et particulièrement lors des manifestations communales. Des renseignements détaillés sont fournis par leurs rapports d'activité publiés à la fin de ce document.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Christophe CHAPOTAT,
Président
Case postale 67
1247 Anières
T +41 76 585 47 55

ANIÈRES BOUGE

Claudine HENTSCH,
Présidente
1, ch. de Fleur d'Eau
1247 Anières
T +41 79 347 60 35
claudinehentsch@me.com

ASSOCIATION DES JEUNES ANIÉROIS

Amaury GRELLY,
Président
28, rue Centrale
1247 Anières
T +41 79 831 78 44
jeunesanierois@gmail.com

AMICALE DES ANCIENNES AUTORITÉS ANIÉROISES

Marianne GAVILLET,
Présidente
41, rue Centrale
1247 Anières
T +41 22 751 11 92

ANIÈRES UN VRAI VILLAGE

Bernadette GRELLY,
Présidente
28, rue Centrale
1247 Anières
T +41 22 751 27 51
bernadettegm@bluewin.ch

COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS

Fabrizio MAGGIOTTO,
lieutenant
commandant a.i
1, rte de la Côte-d'Or
1247 Anières
T +41 79 412 62 55
+41 22 751 26 14
commandant@pompiers-anieres.ch

AMICALE DES PIEDS TANQUÉS

Francis WEGMUELLER,
Président
66, chemin des Avallons – 1247
Anières
T +41 22 751 06 32 / +41 79 716 94 00 –
francis.wegmueller@bluewin.ch

APEA

(Association des parents d'élèves de
l'école d'Anières)
Sonia RYSER,
Présidente
10, rue Centrale
1247 Anières
T +41 76 615 60 56
apea1247@gmail.com
Malisa VOEGELI,
Co-présidente
5, rue Centrale
1247 Anières
T +41 78 841 40 01
apea1247@gmail.com

COHERANCE

Olivia PECCOUD,
responsable
8b, chemin Neuf
1246 Corsier
T +41 78 876 79 98
info@coherance.ch

ANIÈRES BASKET CLUB

Fabien IMHOF,
Président
3bis, ch. de Coponnex
1247 Anières
T +41 79 620 44 94
anieresbasketclub@gmail.com

FC COHERAN

Patrick BÖHLING,
Président
Case postale 35
1248 Hermance
T +41 76 376 70 96
patrick.bohling@fccohan

**FORZA ANIERA**

Sébastien LAZZARELLI,
Président
66, ch. des Avallons
1247 Anières
T +41 79 375 39 19
ecolorlazz@gmail.com

P'TIT RESTO ANIÈRES

Patricia SCHAUBENBURG,
Présidente
320, route d'Hermance
1247 Anières
T+ 41 76 348 12 34
pschaubenburg15@gmail.com

GYMANIÈRES

Michèle BARNERAT,
Présidente
8, rte de l'Hospice
1247 Anières
T +41 22 751 24 07
gymanieres@hotmail.com

SAUVETAGE D'HERMANCE

Michel VAGNETTI,
Président
Case postale 31
1248 Hermance
T +41 22 751 10 08
hermance47@bluewin.ch

GYMKHANA D'ANIÈRES

Pascal PÉCAUT,
Président
64, ch. des Avallons
1247 Anières
T +41 79 626 87 04
pascal@gymkhana.ch

SENIORS ANIÉROIS

Françoise GOLAY,
Présidente
13A, ch. des Hutins
1247 Anières
T +41 22 751 08 24
francoise.golay@gmail.com

HERMANCE RÉGION RUGBY CLUB

Jean-Baptiste CASTA,
Président
Case postale 22
1248 Hermance
T +41 79 508 34 66
president@hrrc.ch

TENNIS CLUB D'ANIÈRES

Patrick BELLONI,
Président
10, rte de la Côte-d'Or
1247 Anières
T +41 22 751 27 27
tca@tcanieres.ch

LATMA – PPH

Maria DEVENOGE,
Présidente
7, rue de l'Ancien-Lavoir
1247 Anières
T +41 22 751 14 36

TROC

Muriel CHOLLET,
Présidente
50, rte de l'Hospice
1247 Anières
T +41 22 751 10 32
troc.anieres@gmail.com

LES DAMES D'ANIÈRES

Anne-Lise PIGUET,
Présidente
1, rte de la Côte-d'Or
1247 Anières
T +41 22 751 17 34

VOLLEYBALL CLUB D'ANIÈRES

Cindy BETTEX,
Présidente
68, ch. des Avallons
1247 Anières
T +41 79 533 58 31
c.bettex@gmail.com

PÉTANQUE D'ANIÈRES

Bernard FLUCKIGER,
Président
2, rue de l'Ancien-Lavoir
1247 Anières
T +41 22 751 26 75
bfluck@worldcom.ch

RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS 2019

SENIORS ANIÉROIS

Mesdames et Messieurs, chers membres du Club, chères amies, chers amis,

Nous voici une nouvelle fois rassemblés pour faire le bilan de l'activité de notre Club pendant l'année écoulée, soit 2019.

Que dirai-je qui ne soit semblable à 2018? Vous êtes un groupe exemplaire! Pas de litige, pas d'accrochage verbal, pas de plainte, une belle participation aux rencontres, que des remerciements pour ce que le comité organise, ...je veux croire que cela n'est pas feint et cela me réjouit!

Pas de proposition non plus, mais peut-être préférez-vous vous faire surprendre!

MAIS COMMENÇONS PAR LE COMMENCEMENT

Je salue tout d'abord la présence de Madame Claudine Hentsch, adjointe au maire qui s'occupe des associations de la commune, puis celle de Monsieur Nicolas Rogg, animateur au CAD ou Actions Seniors, rattaché à l'Hospice Général, car nous sommes dans son périmètre d'activité même si nous ne faisons pas appel à ses services.

Monsieur Claude Maury, président de la Fédération Genevoise des Clubs et Associations de Seniors, appelée plus simplement la Fédé, nous a fait l'amitié de répondre à l'invitation du comité. Il est accompagné d'une membre récemment élue au comité du Club de Chêne-Bougeries, dont il est également président.

Mes salutations sont aussi pour vous, membres du Club, fidèles ou occasionnels, je suis toujours heureuse de vous rencontrer.

Remercions en premier lieu les membres du comité qui ont œuvré de concert pour vous organiser nos activités. C'est grâce à notre bonne entente et à notre cohésion que vous pouvez profiter de notre travail. Un merci spécial à Yolande Chave, dernière entrée au comité, qui a préparé notre excursion de 2 jours à Witznau, au Rigi et à Lucerne, ce fut une belle réussite.

Merci à Marie-Thérèse Pictet pour l'organisation des cours de rythmique qui ont lieu le mardi matin à 10 heures. La professeure étant partie pour l'Ecosse, Marie-Thérèse a dû en rechercher une nouvelle: il s'agit de Mme Luella Yearwood dont l'enseignement nous convient bien. Il y a 5 nouvelles inscriptions depuis septembre.

Nous remercierons également chaleureusement notre commune et ses dirigeants pour les 5000.- francs de subvention qu'ils nous allouent généreusement sous l'impulsion de notre maire, Monsieur Antoine Barde.

Grâce à elle et à l'utilisation du car dont la mairie règle les factures à hauteur de frs 5000.- par année, nous pouvons profiter confortablement de belles sorties et excursions. Bravo!

La disponibilité des secrétaires et du personnel du service technique nous est également précieuse et indispensable. Soyez remerciés pour tous les services que vous nous rendez si aimablement.



SITUATION DU CLUB AU 31 DÉCEMBRE 2019

Notre Club comptait 58 membres, dont 9 couples, soit 43 femmes et 15 hommes. 2 nouveaux membres nous ont rejoints durant l'année écoulée et 2 nous ont quittés.

La moyenne d'âge des membres est de 79 ans environ en ne tenant pas compte de notre doyenne Mme Renée Delafontaine âgée de 106 ans, une légende, qui est venue partager un moment avec nous lors de la fête de Noël.

En 2019, nous avons eu le plaisir de fêter les 80 ans de Claire-Lise Lumbroso et les 90 ans de Otto Gubelmann. Santé et joie à tous deux.

SUR LE PLAN SOCIAL

Cette année fut bien difficile pour certains d'entre nous, au moins 14 personnes ont souffert d'accidents ou de maladie, physiques et psychiques, avec une longue convalescence. Heureusement nous les avons retrouvées excepté une, hélas!

La vie n'est pas tendre avec nous, les seniors, il faut beaucoup de courage et un bon moral pour lutter et se maintenir. C'est ce que je vous souhaite et j'espère que nos rencontres vous y aident.

N'oubliez pas de nous tenir au courant de vos soucis pour que nous puissions penser à vous. Parler fait du bien, un petit coup de téléphone ou une visite autour d'un café ou d'un thé peuvent remonter un peu le moral et contribuer à ce que l'on se sente moins seul.

LA SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière est excellente.

Nous avons un petit surplus de frs 188.25 qui sont venus augmenter nos fonds propres qui s'élèvent maintenant à frs 7432.49.

La Vogue d'Anières a rapporté frs 956.80 sur lesquelles le Club a fait un don de frs 500.- à la Chaîne du Bonheur à l'occasion de l'action « cœur à cœur » en faveur des enfants en difficultés en Suisse.

Le solde a été utilisé dans le règlement de la facture du car pour l'excursion au Château de Prangins, facture en sus de la somme allouée par la commune et que nous avons donc prise à notre charge.

N'oubliez pas que vous pouvez toujours demander un coup de pouce si vous ne pouvez pas participer à une excursion pour des raisons financières. Cela en toute discrétion bien entendu.

Si vous le voulez bien, je continuerai à assumer la comptabilité en 2020.

FGCAS ET CAD

Comme je vous l'ai dit dans mes précédents rapports le comité et moi-même ne tenons pas à nous impliquer dans les activités de la Fédération Genevoise des Associations de Seniors toutes intéressantes soient-elles.

Le Club paie la cotisation, les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation et je suis présente avec un membre du comité à l'assemblée générale et éventuellement à une autre rencontre mais pas plus. Mais je lis les PV!

Quant au CAD, les numéros du journal sont mis à disposition au local au fur et à mesure de leur parution et M. Rogg vient nous faire une petite visite de temps en temps lors d'une séance de comité pour voir si tout va bien et si nous avons besoin de lui.

SITE INTERNET

J'espère que vous avez remarqué que l'adresse du site se trouve à présent au début de toutes les convocations pour vous rappeler de le consulter. Ursula Kaiser le tient à jour et y met des photos, il est agréable à visiter et vous y trouvez les convocations au cas où elles se seraient envolées de votre boîte mail.

Un grand merci à Ursula pour le suivi précis et ponctuel de ce travail.

SPECTACLES ET CONCERTS

Monica Mooser et Ursula Kaiser s'occupe avec diligence des inscriptions, du suivi et de la distribution des billets, billets qui sont mis en vente par la FGCAS au prix de frs 10.-, ou frs 15.- pour les opéras. Nous les remercions pour leur implication efficace. Pendant la saison 2019-2020, 17 personnes en ont profité à une ou plusieurs reprises.



ACTIVITÉS

Je vous ai transmis la liste des activités proposées au courant de 2019, j'en fait ici un bref résumé différent :

-) 23 rencontres
-) 1 excursion de 2 jours dans la région du Lac des Quatre-Cantons: Witznau, Rigi, Lucerne
-) 4 excursions d'1 jour avec repas au restaurant
-) 4 sorties d'1/2 journée dont 1 croisière sur le Léman et 1 invitation en soirée par le Club d'Hermance
-) 3 repas au Club
-) 3 films
-) 2 conférences
-) 6 visites guidées
-) 1 promenade pédestre
-) 1 séance de jeux
-) 1 récital de la chorale Arpège de Messery
-) La production de 2 conteuses à l'Escalade
-) La vogue d'Anières et la croisière Coheran
-) + tous les goûters et collations... et l'Assemblée Générale!

J'espère que toutes ces rencontres vous ont procuré du plaisir et de bons souvenirs.

Je vous rappelle que toute proposition de votre part est la bienvenue et sera prise en considération selon les possibilités et que vos remarques et critiques nous permettent de continuer dans la bonne direction.

À propos des Automnales, je suis heureuse de constater que la commune ait décidé, en 2019, de proposer cet évènement à tous les retraités touchant l'AVS, alors que ma demande en ce sens était restée lettre morte les deux années précédentes.

COMMUNICATION ENTRE LE COMITÉ ET LES MEMBRES DU CLUB

Sur 58 membres, 44 utilisent la messagerie électronique ce qui nous rend bien service. Ils peuvent aussi consulter le site internet et y découvrir les photos publiées.

Concernant les cotisations : vous pouvez les régler en liquide lors des premières rencontres de l'année, sinon nous vous recommandons de les payer par virement postal ou bancaire car chaque versement au guichet par bulletin postal est facturé frs 2.- au Club.

Voilà, je termine ici ce rapport 2019 et vous remercie de votre attention.

Le comité et moi-même espérons que le programme de cette année vous satisfera. Il n'est pas facile d'être toujours en phase avec toutes les sensibilités, les forces physiques et les désirs de chacun, mais nous nous y efforçons.

Votre amitié et votre compréhension nous sont d'un grand soutien.

Merci à toutes et tous.

Françoise Golay,
Présidente



ANIÈRES BOUGE

Anières Bouge est heureuse de vous faire part de son rapport d'activité pour l'année 2019 de l'association.

Les points principaux détaillés comme suivent:

COUPE DE GLACES À MORGES

Le 12 janvier 2019 un groupe de nageurs a pris le départ à la coupe des glaces à Morges.

LES ENTRAÎNEMENTS « L'OXYGÈNE ET LE PRINTEMPS »

Du 31 mars au 23 juin 2019. Entraînements organisés tous les dimanche matin à 10h sous la forme de course à pied tous niveaux et entraînements ludiques pour les enfants.

ENTRAÎNEMENTS À LA COURSE DE L'ESCALADE

Du 14 septembre au 23 novembre 2019. Entraînements organisés tous les samedi matin à 9h30 avec les enfants en présence de leurs parents. Entraînements tous niveaux. Une petite collation est offerte à l'issue de chaque entraînement.

ENTRAÎNEMENTS POUR LA NAGE EN EAU FROIDE

À partir du 14 septembre, tous les samedis à 11h les givrés se sont baignés à la plage du débarcadère. Un groupe What's Up permet aux givrés de s'entraîner, en petits groupes, plusieurs fois par semaine. Les plus courageux nageurs continuent à se donner rendez-vous plusieurs fois par semaine.

FUNRUN

Le 29 septembre 2019. Une course organisée avec le soutien des communes du CoHerAn et Collonges-Bellerive. 160 inscrits ont pris le départ au foyer de l'Hospice général pour une boucle de presque 5 km. Un buffet pour prendre une collation à l'issue de la course était préparé par les membres de l'association. De nombreux bénévoles ont assuré la sécurité et le bon déroulement de la course.

COURSE DE L'ESCALADE

La 42^e course de l'escalade a eu lieu le samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2019. 81 coureurs inscrits toutes catégories confondues.

L'association a tenu le stand au village des enfants d'où les membres de l'association ont amené les enfants sur la ligne de départ et où une collation et une boisson chaude étaient servies.

DÉFI COUPE DE NOËL

Depuis mi-septembre un groupe de givrés s'est entraîné régulièrement dans l'eau du lac. Le 14 décembre un groupe de 25 nageurs a participé à la coupe de Noël à Genève et un plus petit groupe a pris le départ à la coupe des glaces à Morges le 11 janvier 2020. Quelques courageux poursuivent l'entraînement en attendant les beaux jours.

ENTRAÎNEMENTS COURSE À PIED TOUTE L'ANNÉE

Ces entraînements sont destinés à des coureurs adultes les vendredis matin et les mercredis soir.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

4 mars 2019 en présence de: Stéphanie Baron Levrat, Marianne Storey, Véronique Villard, Claudine Hentsch, Taf Herzi, Béatrice De Polo, Sergio Bianchini et Alessandro Lordelli.

Le bilan de l'année 2018 se solde par un résultat négatif.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 À ORGANISER

Le bilan de l'année 2019 se solde par un résultat positif.

Les principaux objectifs pour 2020 de notre association sont:

- 1) Les entraînements du printemps « l'oxygène et le printemps »
- 1) L'organisation du FunRun
- 1) L'organisation des entraînements de la course de l'escalade
- 1) La participation du groupe Anières Bouge à la course de l'escalade avec la tenu d'un stand durant les courses des enfants
- 1) Les entraînements de nage en eau froide et la participation à la coupe de Noël et la coupe des glaces
- 1) Entraînements course à pied pendant toute l'année les vendredis matin et les mercredis soir.

Pour le Comité,

Claudine Hentsch,
Présidente

ASSOCIATION COHERANCE



Au cours de cette année 2019, l'Association Coherance a poursuivi son objectif de rassembler les habitants des communes de CoHerAn par la musique, grâce à ses deux entités, l'Ensemble vocal Coherance et le stage d'été pour enfants Musique et Scène.

ENSEMBLE VOCAL COHERANCE

Dirigé par Mme O. PECCOUD et composé d'une trentaine de choristes de la région, il répète chaque jeudi soir dans le bâtiment de l'Hospice Général au 65 chemin des Ambys à Anières. Grâce à un répertoire varié, le chœur se veut ouvert à tous et a préparé deux programmes au cours de l'année 2019 :

-)] Un répertoire de musique populaire argentine qui a été présenté en juin lors de 3 concerts :
 - Lors de la fête de l'été au Foyer d'Anières (le 14 juin)
 - Prestation lors de l'Assemblée annuelle d'ATD Quart-Monde (le 19 juin)
 - Concert au bar « Pré de l'Eau » à Hermance (20 juin)
-)] Un répertoire de musique classique du 19^e et des chants de Noël, présenté lors du Concert de Noël à l'église de Corsier, dans le cadre des fenêtres de l'Avent (15 décembre).

L'Ensemble vocal organise également chaque année, le jeudi de l'Ascension, une répétition « Portes ouvertes » à la chapelle d'Anières, afin de se présenter aux habitants des communes du CoHerAn désirant rejoindre le chœur.

STAGE D'ÉTÉ MUSIQUE ET SCÈNE

Pour sa troisième édition, il s'est déroulé du 2 au 5 juillet 2019 au Foyer d'Anières. Proposé à 16 enfants, aussi bien du Foyer que des communes environnantes, les participants se sont essayés aux ombres chinoises afin de mettre en scène les « petits contes musicaux » d'I. Aboulker. Le fruit de leur travail a été présenté aux résidents du Foyer des 5 Colosses d'Anières, invités spécialement pour l'occasion. Puis le stage s'est terminé par une deuxième représentation publique à laquelle ont assisté tous les parents, amis et beaucoup de jeunes du foyer.

Les archives et informations de la programmation en cours sont consultables sur le site internet www.coherance.ch.

Patricia Armuzzi,
Secrétaire de l'association



FONDATION AUX CINQ COLOSSES



Notre foyer Aux Cinq Colosses a accueilli 51 personnes âgées en 2019, pour totaliser 2819 journées. Les inscriptions des habitants d'Anières ont totalisé 153 journées d'accueil, ce qui est un peu moins que l'année précédente.

QUI SONT-ILS ?

Parmi nos bénéficiaires, 5 sont domiciliés à Anières, dont 4 ont été admis dans l'année et la cinquième fréquente le foyer depuis 18 ans! :

3 femmes et 2 hommes, âgées de 70 à 92 ans pour une moyenne de 77,6 ans (la moyenne pour le foyer est à 83 ans)

LE FOYER DE JOUR

Il est destiné aux personnes âgées fragilisées par la maladie, la solitude ... il permet aux aînés qui habitent à Genève dans les communes situées entre Arve et Lac de :

-) rester chez elles
-) créer des liens, voir du monde
-) participer à des activités
-) manger en compagnie
-) trouver du soutien selon leurs besoins
-) et d'accorder du répit à leurs proches.

Le foyer est ouvert du lundi au vendredi et pouvons accueillir jusqu'à 15 personnes par jour. Nous proposons diverses activités culturelles, ludiques et mobilisatrices en essayant de répondre aux attentes et aux envies de chacun.

Nous disposons d'un grand jardin où les bénéficiaires peuvent prendre le soleil, se promener et observer gambader nos poules!

Déroulement d'une journée type:

-) Entre 8h00 et 9h15, notre chauffeur passe chercher chacun de nos bénéficiaires à son domicile.
-) En arrivant « Aux Cinq Colosses », nous prenons le déjeuner tous ensemble.
-) Par la suite, une activité est proposée jusqu'à la fin de la matinée où nous prenons un apéritif en découvrant et en partageant autour des nouvelles du monde.
-) Nous passons ensuite à table pour le diner.
-) Après cela, un temps pour se reposer ou libre est proposé.
-) L'après-midi, une deuxième activité est proposée jusqu'à l'heure du goûter où nous prenons une collation.
-) Finalement, à 16h00, notre chauffeur fait une tournée pour raccompagner chaque bénéficiaire chez lui.



La vie du foyer se poursuit, avec ses joies et ses peines. De nouvelles personnes se joignent à nous, d'autres nous quittent, arrivées au bout de leur chemin ou pour aller vivre en EMS.

Dans l'équipe aussi, nous avons eu du mouvement: promotion professionnelle, départ à la retraite, congé maternité! L'accueil des nouveaux collaborateurs et le flux des stagiaires a créé beaucoup de nouvelles et belles rencontres.

Des sorties extraordinaires: restaurant au bord du lac, concerts, visite de manège... et comme chaque année une semaine de partage avec les proches-aînés de nos bénéficiaires.



Pour plus d'informations le rapport annuel se trouvera sur notre site internet dès mi-avril. Et il est toujours possible de venir visiter ou de prendre contact avec nous.

Christophe Peccoud,
Responsable

Emmanuelle Gentizon Salgues,
Directrice



LES DAMES D'ANIÈRES

Rapport 2019 lors de la 16^e Assemblée générale du 19 février 2020 au local du Clos les Noyers.

LES DAMES



ACCUEIL DE LA PRÉSIDENTE ET RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 (ANNE-LISE PIGUET)

Anne-Lise PIGUET, présidente, ouvre la séance et souhaite aux membres la bienvenue.

Selon la liste de présences 24 personnes participent à l'assemblée.

3 personnes sont excusées : Martine Glassey, Nicole Imhof et Mic Barnerat.

La présidente rappelle ensuite brièvement les activités de 2019 :

13 FÉVRIER

Assemblée générale, qui a été suivie d'un repas préparé par le comité. Nous avons encaissé à cette occasion les cotisations de Fr. 30.–.

30 MARS

Fondue dans le train rétro – Gruyère à Montbovon

8 MAI

Buffet canadien – préparation de la Vogue

18 MAI

Vogue d'Anières – tenue du stand salades et tresses

21 SEPTEMBRE

Excursion Palais idéal du facteur Cheval – annulée

Anne-Lise passe la parole à Rose-Marie Fontana, trésorière, pour le rapport financier.

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE ET DES VÉRIFICATRICES DES COMPTES

Rose-Marie Fontana présente un résumé des comptes au 31.12.2019.

Mesdames Josy Carraux et Angelika Leist Bouaziz ont procédé à la vérification des comptes et proposent de donner décharge à la trésorière ; elles la remercient pour le travail consciencieusement accompli.

L'ASSEMBLÉE APPROUVE CES RAPPORTS ET DONNE DÉCHARGE AU COMITÉ.

ÉLECTION DU COMITÉ ET VÉRIFICATRICES DES COMPTES

Le comité est réélu pour une année.

Mesdames Josy Carraux et Liliane Masset sont élues vérificatrices des comptes pour 1 an.

PROGRAMME 2020

Anne-Lise expose les projets pour 2020 :

PRINTEMPS

Musée des Traditions et des Barques du Léman et perles du Lac dans le château du XVI^e siècle à Saint-Gingolph

1^{ER} AOÛT

Fête du 1^{er} août (pâtisseries)

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES :

Rachel Walch,
Secrétaire



FONDATION DU VALLON DE L'HERMANDE

Le Conseil de fondation s'est réuni 4 fois pendant l'année. A savoir le 06 mars, le 10 avril, le 19 septembre et le 11 décembre 2019.

-) Les membres ont abordé la question du remplacement de l'un des membres décédé en fin d'année précédente. Il est décidé que cela sera Monsieur Jacques Sussat qui a une bonne connaissance de la flore. Il est convié à une séance afin de faire connaissance. Les changements auprès du registre du commerce auront lieu en 2020. Car d'autres changements auront peut-être lieu en raison des élections dans les communes.
-) Une rencontre a été organisée avec 4 représentants de l'OCAN (office cantonal de l'agriculture et de la nature) afin de parler de l'entretien des parcelles et de la révision du plan de site qui doit avoir lieu.
-) La présidente a rencontré Monsieur Desbiolles qui était intéressé par l'utilisation de certaines parcelles pour son bétail. Par contre, il demandait que la Fondation puisse participer financièrement au coût des clôtures. Cette proposition n'a pas été acceptée par les membres de la Fondation.
-) La présidente a également rencontré Mme Dewey qui était intéressée par une ou deux parcelles pour ses chevaux. Une proposition de convention a été soumise aux membres de la Fondation. Cette dernière a été refusée car Mme Dewey n'était pas domiciliée en France alors qu'elle y vit. Mme Dewey a mentionné en fin d'année qu'elle ferait le nécessaire pour être en règle administrativement afin de pouvoir bénéficier du prêt de la parcelle contre entretien.
-) La protection civile est intervenue deux journées pour travailler dans le Vallon.
-) Les chevaux sont aussi intervenus pour le débardage.
-) Monsieur Chavaz a dû effectuer de nombreux travaux également cette année en raison d'arbres tombés suite aux tempêtes.
-) Un gros travail d'élagage a également été fait suite à la demande d'un propriétaire dont la parcelle borde une parcelle de la Fondation.

Amélie Cittadini-Naef,
Présidente

P'TIT RESTO



ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture
- 2 Acceptation du procès-verbal de l'AG du 29 novembre 2018
- 3 Rapport d'activité du Comité 2018/2019
- 4 Présentation des comptes pour l'année 2018/2019
- 5 Rapport des vérificateurs des comptes
- 6 Election du nouveau Comité
- 7 Election des vérificateurs des comptes
- 8 Présentation des activités 2019/2020
- 9 Divers

MEMBRES DU COMITÉ

Patricia SCHAUENBURG,
présidente)
Isabelle MARTI
Valnice NOBRE COMMISSO
« **Adriana** », aide-cuisinière du P'tit Resto
Marie-Luce TOVANO,
aide-cuisinière du P'tit Resto

PRÉSENTS

Claire DINICHERT, maîtresse adjointe
Julie SUTER, membre de l'APEA
Marie-Laure PISANO, assistante administrative Kidelis
Christophe FOUQUET, chef de production Kidelis
Julia ZHU
Sonia RYSER (présidente APEA)
Malisa VOEGELI (APEA)
Arnaud FALK-VAIRANT (APEA)
Ulas AKTURC (APEA)
Suzana MILICEVIC (APEA)
Laura FANTINI (APEA)
Veronica BAEZ, contrôleur aux comptes (APEA)

EXCUSÉS

Elisabeth BERY, contrôleur aux comptes et représentante Mairie Anières
Antoine BARDE, Maire
Marie-Noëlle CLEMENTE, responsable du GIAP et les Animatrices
Nicole ELIOTT, directrice école d'Anières
Marie CHAVAZ, Mairie d'Anières, trésorière du P'tit Resto

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Présidente, Mme Schauenburg prend la parole et déclare l'Assemblée Générale ouverte. Elle remercie la commune pour son constant soutien au P'tit Resto ainsi qu'une nouvelle équipe du groupe Kidelis qu'elle remercie également pour leur présence ce soir. Cette année nous avons pu organiser à nouveau l'AG avec l'APEA. En effet, depuis quelques années, de moins en moins de personnes sont présentes à l'AG et la plupart du temps, seuls les membres du Comité, les responsables du fournisseur des repas et quelques parents membres de l'APEA y participent. Etant donné que nous avons l'intérêt de nos enfants à cœur, il semblait intéressant d'organiser les deux événements successivement.

Enfin, même si nous sommes peu, l'association fonctionne bien grâce et surtout au travail quotidien d'Adriana et Marie-Luce qui servent les enfants, réajustent les menus, collaborent avec le GIAP et font remonter les problèmes. Nous sommes fortes d'échanges francs et réguliers ce qui amène une excellente ambiance au sein du comité. Nous avons focalisé nos activités sur les repas et non sur les activités annexes qui sont du ressort de l'équipe du GIAP ou de l'APEA.

2 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG DU 29 NOVEMBRE 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.



3 RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ 2018/19

- ⌋ Tout au long de l'année, une collaboration quotidienne s'établit entre les membres du Comité sur place, les parents, l'équipe du GIAP et Kidelis.
- ⌋ Le 12 décembre 2018, Le P'tit resto a financé l'achat des deux Marmites de l'Escalade (1 pour les petits et 1 pour les grands).
- ⌋ En mai 2019, Nous avons participé ensemble avec l'APEA à la Vogue d'Anières en distribuant des brochettes de fruits.
- ⌋ Durant l'année, le Comité a rencontré le GIAP.
- ⌋ En juillet 2019, le Comité a rencontré M. le Maire, Mme Bosshard, M. Dardel, Mme Apothéloz afin de soutenir et améliorer.
- ⌋ Adriana et Marie-Luce ont également rencontré Mme Bosshard, architecte de la Mairie pour évoquer le problème de la capacité d'accueil devenue trop limitée. La disposition des tables a été modifiée, il y a toujours deux services.
- ⌋ Rencontre avec Mme Chavaz afin de réviser et pérenniser les salaires d'Adriana et Marie-Luce en fonction de nos bénéficiaires.
- ⌋ Visites régulières (2-3/an) de la présidente à midi lors des repas pour rencontrer les enfants et les animatrices du GIAP et faire une petite enquête de satisfaction des repas.

4 PRÉSENTATION DES COMPTES POUR L'ANNÉE 2018/2019 ET RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Mme Marie Chavaz (m.chavaz@anieres.ch) s'est occupée des comptes pour la Mairie et nous la remercions pour son excellent travail. Malheureusement elle n'a pas pu être présente aujourd'hui.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Mmes Béry (excusée) et Baez pour avoir révisé les comptes.

Nous remercions également le comité pour leur collaboration et la maîtrise des dépenses ainsi que la Commune d'Anières et M. le Maire, Antoine Barde.

5 RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE DES COMPTES, MMES BAEZ ET BÉRY

LECTURE DU RAPPORT PAR MME BAEZ

« En notre qualité de contrôleuses aux comptes de l'Association du P'tit Resto d'Anières, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au **31 juillet 2019**. » Nous avons procédé à plusieurs vérifications soit :

- ⌋ Analyse critique du bilan et du Pertes et Profits.
- ⌋ Vérification par sondages des entrées/sorties caisse.
- ⌋ Vérification des entrées et sorties banque et compte postal.
- ⌋ Vérification de l'imputation dans les comptes de produits et charges.
- ⌋ Revue des pièces justificatives et vérification de la comptabilisation dans les comptes de Pertes et Profits.

Nous avons constaté :

- ⌋ Que la comptabilité était régulièrement tenue et bien présentée.
- ⌋ Que le bilan et le compte d'exploitation concordent avec le grand livre.

Sur la base de cet examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Nous remercions la trésorière pour la bonne tenue des comptes.

À l'unanimité, l'Assemblée générale approuve les comptes 2018-2019.

6 ÉLECTION DU NOUVEAU COMITÉ

Mme Schauenburg assure la présidence du Comité du P'tit Resto et si aucune objection ne se présente, elle accepte de continuer avec plaisir

Aucun nouveau membre ne s'est présenté, le Comité actuel doit rester actif ; il se compose jusqu'à la fin de l'année scolaire de Mmes Commisso, Tovano, Marti et Schauenburg.

La ré-élection du comité est acceptée à l'unanimité.

7 ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Mmes Béry (à demander) et Baez (annoncé déjà) se proposent pour le prochain exercice et nous les en remercions.

8 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS 2019 / 2020

- ⌋ Le 11 décembre nous allons proposer la soupe de l'Escalade et offrir la Marmite aux enfants fréquentant le P'tit Resto.
- ⌋ Réunions avec Mme Clemente afin d'améliorer la relation entre l'équipe actuelle du GIAP et Adriana et Luce
- ⌋ Réunion avec Mme Bosshart afin de trouver une solution au manque de superficie pour les repas des enfants
- ⌋ Réunion annuelle avec le Maire
- ⌋ Course aux œufs avant Pâques ?
- ⌋ Participation du comité au pique-nique de fin d'année

9 DIVERS

Claire Denichert : jour Escalade le 12 décembre à l'école. En 2020 pour les promotions, les 50 ans de l'école seront célébrés, diverses activités additionnelles seront proposées sur cette journée.

Kidelis amène des marmites le jour de l'Escalade, le P'tit Resto n'a donc pas d'intérêt d'offrir les marmites mais réfléchit à une autre proposition.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 19:30

Patricia Schauenburg,
Présidente

AMICALE DES PIEDS TANQUÉS



Voici une année, déjà, que la société fonctionne. Nous avons pris notre rythme de croisière.

Je crois pouvoir dire qu'à part l'interruption due à la pause de Noël/Nouvel an, les membres ont pu se retrouver et jouer tous les lundis et jeudis à une ou deux exceptions près.

Nos sorties à Veyrier et au Restaurant de la Frontière nous ont permis d'exercer nos talents sur d'autres terrains.

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ONT ÉTÉ :

-)] la participation de deux équipes au concours Carlo Canale de Corsier, cela nous a permis de nous rendre compte de la longueur et de la pénibilité d'une journée aussi longue, où il faut rester concentré, dans le bruit et les allées et venues des autres joueurs;
-)] le concours interne de la fin de l'été;
-)] notre belle fête de Noël agrémentée d'un excellent repas.

Merci aux organisateurs et participants pour ces moments agréables et divertissants.

Notre société compte aujourd'hui 16 membres dont un particulièrement extraordinaire, puisque nous avons fête ses 90 printemps l'année dernière, encore bravo Edgard pour ton entrain et ta bonne humeur de tous les jours.

Je souhaite cette année sera tout aussi riche en activités, réjouissances et rigolades.

Nous allons organiser un concours interne au mois d'avril pour clore la saison d'hiver sur nos pistes intérieures des Avallons.

Nous prévoyons d'organiser une sortie d'une journée, et j'attends ici vos idées et propositions, dont vous me ferez part dans les divers.

Dans la mesure du possible, nous reconduirons nos activités de la même façon que l'année dernière, les sorties dans le canton, avec repas et jeux de pétanque, nos deux concours internes annuels et notre fête de Noël. Pour la suite, j'attends de chacun et chacune, une participation active dans la mesure de ses propres moyens et surtout que vous preniez plaisir à venir, dans la bonne humeur, la bonne entente et l'esprit de jeu, ce qui est le cas jusqu'à présent.

Je vous souhaite encore une belle année boulistique et surtout, santé et joie de vivre. Longue vie aux « Pieds tanqués »!

Francis Wegmüller,
Président



ANIÈRES BASKET CLUB



L'Anières Basket Club a l'avantage de vous communiquer le présent rapport pour l'année 2019.

ÉTAT DES COMPTES

Le bilan de l'année 2019 se solde par un résultat positif.

Entraînements et championnat au sein du GAB (Groupement Autonome de Basket):

L'ABC compte 12 membres actifs au sein du mouvement sénior et 28 enfants inscrits au sein du mouvement junior au 31.12.2019. Le club poursuit régulièrement ses entraînements le lundi soir dès 20h, le mercredi soir dès 19h30 et le vendredi soir dès 16h30 pour le mouvement junior.

Le club qui participe avec un vif intérêt au championnat organisé par le GAB (Groupement Autonome de Basket) évolue en série C depuis septembre 2018.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET COMITÉ

Lors de son assemblée générale ordinaire, les membres présents ont nommé comme président

Fabien Imhof, comme Trésorier Kerim Germiyanoglu et comme Secrétaire Marco Pulido. Le poste de Vice-Président n'a pas été pourvu.

OBJECTIFS 2019

Les principaux objectifs pour 2019 sont:

- 1 La pérennité du club
- 2 Le maintien du club en série C pour la saison 2019-2020
- 3 Poursuivre et développer la formation des plus jeunes au basketball à Anières

L'ABC tient à remercier très chaleureusement la Mairie d'Anières et l'ensemble de son personnel pour son soutien et sa collaboration depuis 9 ans.

Fabien Imhof
Président



APEA (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES D'ANIÈRES)



Comme chaque année, l'Association des Parents d'Elèves de l'école d'Anières (APEA) a organisé plusieurs activités et événements ludiques tout au long de l'année 2019 pour les enfants de l'école. L'APEA est heureuse de compter plus de 60 familles membres.

4 FÉVRIER 2019

« CROQUE-BANANES » :

distribution gratuite de bananes aux élèves durant la récréation.

Inauguration de la table de ping-pong offerte par l'APEA pour le préau des « grands » (5P-8P).

28 JUIN 2019

« PROMOTIONS » :

organisation du traditionnel lâcher de ballons (biodégradables).

31 OCTOBRE 2019

« CAFÉ-PARENTS »

organisé avec la FAPEO sur le thème du harcèlement scolaire.

13-17 MAI 2019

Organisation de la **« SEMAINE SANS ÉCRANS 2019 »** avec la collaboration des A.P.E de Corsier et d'Hermance.

26 AOÛT 2019

« CAFÉ-CROISSANTS »

proposé et offert dès 8h le jour de la rentrée scolaire.

13 NOVEMBRE 2019 /
31 OCTOBRE 2019

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE combinée avec l'Assemblée Générale du P'tit Resto.

18 MAI 2019

Tenue d'un stand à la **VOGUE D'ANIÈRES** (tournoi de ping-pong, maquillages, vente de pâtisseries et popcorn).

29 AOÛT 2019

« APÉRO DE RENTRÉE »

dans le préau de l'école pour accueillir les nouvelles familles et retrouver les connaissances.

6 DÉCEMBRE 2019 /
13 NOVEMBRE 2019

« FÊTE DE L'ESCALADE »

en collaboration avec la Mairie : organisation du cortège et du concours de déguisements.

21 JUIN 2019

« CROQUE-ABRICOTS » :

distribution gratuite d'abricots aux élèves durant la récréation.

7 OCTOBRE 2019

« CROQUE-RAISINS ET POMMES » :

distribution gratuite de raisins et pommes de Meinier aux élèves durant la récréation.

12 DÉCEMBRE 2019 /
DÉCEMBRE 2019

Organisation d'une **TOURNÉE DE CHANTS DE L'ESCALADE** dans le village avec les enfants, vin chaud et biscuits de Noël offerts aux parents et enfants pour clôturer la soirée.

À l'organisation de ces activités s'ajoute la participation du Comité, tout au long de l'année, à plusieurs réunions avec la Mairie, les A.P.E de Corsier, Hermance et Jussy ainsi que de nombreuses séances du comité.

Pour le Comité,
Sonia Ryser et Malisa Voegeli,
Présidentes



LATMA, PROTECTON ET PARTAGE HUMAIN



LATMA – L'association sans but lucratif, neutre politiquement et religieusement a été fondée à Anières d'une initiative commune de créer des synergies pour améliorer le vivre ensemble, sensibiliser les populations à la solidarité internationale, aux défis du développement durable et aux valeurs que nous devons identifier et sauvegarder ici et ailleurs. L'association a conçu et développé des projets innovants, participatifs, pro-actifs et durables locaux et internationaux. Créée et soutenue par des experts de différents domaines (gestion de projet culturel et socio-culturel, sociologie, écologie, recherche académique), elle assure un contrôle de qualité et un effet multiplicateur.

7, Rue de l'ancien-Lavoir
1247 Anières

Maria Devenoge, Présidente

Clémentine Odier,
Vice-présidente

Adriana Nobre, Trésorière

Nubia Marques,
Communication

Krisztina Krasznai,
Coordinatrice du projet
« Schoolwater Mer d'Aral »

WWW.LATMA.ORG



PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

Vogue d'Anières, vente de spécialités nationales et d'artisanat créées dans nos ateliers de couture Anières, juin 2019

PRÉSENTATION PUBLIQUE DE NOS RÉSULTATS

Soirée de soutien de notre programme en Equateur et de notre projet dans la région de la Mer d'Aral Salle communale Anières, juin 2019

EXPOSITION DE PHOTO

Les étapes de la réalisation de notre programme en Equateur Galerie d'Anières, septembre 2019

PARTICIPATION À UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Budapest Water Summit
Sommet de l'Eau à Budapest
Octobre 2019

POURSUITE DE NOTRE PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIALE À ANIÈRES

Ateliers de couture et de cuisine Anières, février – novembre 2019

PROGRAMME D'INTÉGRATION SOCIALE À ANIÈRES ATELIERS DE COUTURE ET DE CUISINE FÉVRIER – NOVEMBRE 2019

Depuis 3 ans, notre association organise des ateliers de couture et de cuisine au P'tit Resto de l'Ecole d'Anières, le mercredi matin de 9h00 – 14h00, une fois par mois.

En 2019, nous avons organisé 8 ateliers avec la participation de 8-14 personnes/ateliers, au total personnes.

Le programme permet d'atteindre des personnes vulnérables, migrantes, de milieu défavorisé, par le biais d'ateliers de couture et de cuisine qui visent une mixité sociale en y invitant des personnes originaires de la commune d'Anières et des résidents du Foyer d'Anières. Les participants sont accueillis dans un climat d'écoute bienveillante par des « animatrices » des ateliers, 5 personnes bénévoles originaires et/ou habitant dans la commune d'Anières, y compris la présidente de notre association Mme Maria Devenoge, qui leur transmettent des informations en français, traduites après par les participants dans leur langue maternelle, favorisant ainsi les échanges. L'objectif des ateliers est de créer un cadre pour accueillir des personnes de différentes situations sociales, de langue maternelle et d'origines, et les inciter à prendre connaissance des différentes structures et institutions communales, cantonales et municipales.

PUBLIC

Les Tables rondes s'adressent à un public mixte de diverses origines, de langue maternelle et de culture et plus particulièrement à des **femmes isolées et vulnérables de diverses origines**, en charge d'enfants en âge préscolaire et scolaire. Les participantes sont encouragées à partager leurs points de vue, à enrichir les discussions de leurs savoirs et pratiques et acquièrent des connaissances concrètes du tissu institutionnel genevois.

OBJECTIFS

Le programme met l'accent sur l'**empowerment des personnes migrantes** : les participantes sont incitées à entreprendre des démarches pour **favoriser leur mieux-être personnel, familial et social**.



DÉROULEMENT DES ATELIERS

L'inscription se fait une semaine avant la date. Les ateliers sont conduits par des animatrices qui initient les participants aux différentes techniques de base de la couture, la broderie, le tissage etc. et abordent de façon concrète des thèmes liés à la santé, l'organisation de la vie quotidienne, l'éducation des enfants. Chacun-e choisit son matériel pour créer après une pièce (tablier, sac à main, set de table etc.). Les ateliers de couture commencent à 9h00 et se terminent à 12h00.

Entre 12h00-14h00 les participants préparent un plat ensemble, qu'ils vont ensuite partager entre-eux et les animatrices du programme.

NOS SUCCÈS

En 2019, un de nos participants de l'atelier de couture, résident du Foyer d'Anières, a été admis à l'atelier de costume du Grand Théâtre de Genève avec un contrat de travail de deux ans. Il a participé également à la Vogue d'Anières et a présenté ses créations à notre stand. Nous le félicitons et le soutiendront dans la suite de sa vie privée et professionnelle à Genève.

Une autre participante, participe activement à des projets de décoration de divers événements (mariages, réceptions, fêtes) à Anières, et hors de la commune. Son travail suscite une grande reconnaissance et de succès.

POINTS À AMÉLIORER

Malgré l'immense succès de nos ateliers de la part des participants, nous étions confrontées à des difficultés d'harmoniser nos activités avec les autres utilisateurs des espaces, qui ont mis en péril le bon déroulement des séances. Installer et ranger les machines et matériaux de couture représentent une charge de travail considérable pour l'équipe (1-2 heures par séance).

Suite aux constats, nous avons décidé de poursuivre nos ateliers en 2020 dans l'atelier de couture de Mme Maria Devenoge dans un cadre privé et rassurant pour les participants. Sortir les participants du Foyer étant l'un des objectifs du projet, nous espérons que cette décision contribuera au développement du programme.



PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

JUIN 2019

PARTICIPATION À LA VOGUE D'ANIÈRES

Notre association a participé pour la première fois à cet événement. Ce fût une très belle expérience de partage et une excellente opportunité de faire découvrir les spécialités de nos pays. Grâce à l'événement nous avons pu récolter des fonds pour nos projets à venir.

JUIN 2019

PRÉSENTATION PUBLIQUE DES RÉSULTATS DE NOTRE PROGRAMME EN ÉQUATEUR

NOTRE FUTUR PROJET DANS LA REGION DE LA MER D'ARAL
Salle Communale d'Anières

SEPTEMBRE 2019

EXPOSITION DE PHOTOS DE NOTRE PROGRAMME EN ÉQUATEUR

Galerie d'Anières
200 visiteurs.

1^{ER} JUIN 2019

SOIRÉE DE SOUTIEN

avec la participation de 80 personnes.
Nous avons récolté Frs 2'000.- pour la suite de nos projets.

16 OCTOBRE 2019

PARTICIPATION AU SOMMET DE L'EAU À BUDAPEST

BUDAPEST WATER SUMMIT

UNE NOUVELLE PLATEFORME DE COLLABORATION

Le succès de nos programmes en Equateur a incité les deux associations initiatrices du projet, LATMA et ADED, à créer une plateforme de collaboration et de lancer un projet ambitieux dans la région de la Mer d'Aral. Pendant des millénaires, elle était l'un des plus grands plans d'eau de la planète. Son déclin actuel est un avertissement à prendre très au sérieux.

Le projet vise à fournir de l'eau potable aux élèves des écoles rurales en Karakalpakistan. Autrefois villes de pêche animées sur les rives de la Mer d'Aral, la région attire aujourd'hui des touristes qui viennent voir les bateaux de pêche rouillés au milieu du désert.

Le projet a été présenté par les deux associations au Sommet de l'Eau à Budapest (Budapest Water Summit) le 16 octobre 2019.

LATMA-ADED a été choisie comme la seule organisation non gouvernementale de petite taille pour présenter ses activités lors du Sommet de l'Eau de Budapest en octobre 2019. Six membres de l'équipe se sont rendus sur place pour organiser l'événement parallèle au 16 octobre 2019 « Technologies de pointe et partenariats locaux solides pour une eau potable propre ».

Environ 80 participants du Sommet de l'Eau 2019 ont assisté à cet événement phare, l'un des plus réussis de la conférence, car il a présenté des projets concrets, réalisables, mesurables et durables qui ont amélioré et continueront à améliorer la vie des millions de personnes.

L'équipe de la plateforme a également mené un réseautage intensif: elle a établi des contacts avec des experts et partenaires potentiels venus de tous les continents.

MESSAGE DE M. ANTOINE BARDE, MAIRE DE NOTRE COMMUNE À L'OCCASION DE L'ÉVÉNEMENT

Son message a été lu par la présidente de LATMA, Mme Maria Devenoge lors de notre événement parallèle du 16 octobre 2019

« La commune d'Anières soutient l'association Latma dans ses projets visant à améliorer l'accès à l'eau potable. »

Le Maire, Antoine Barde est très heureux d'avoir une association villageoise qui œuvre avec succès dans le domaine de l'eau, au service des populations les plus vulnérables.

Suite au projet d'installation d'une station de traitement d'eau potable à la Chonta en Equateur, pays d'origine de la présidente de l'association, Maria Devenoge a été invitée à participer au « Budapest Water Summit 2019 », 3^e Sommet de l'eau qui se tiendra du 15 au 17 octobre prochains en Hongrie, conjointement avec l'association ADED Suisse qui a participé à ce projet en Equateur.

Les autorités aniéroises encouragent vivement la suite des activités de Latma qui intègrent une approche éco-systémique, de participation citoyenne puisque l'accent est mis sur la formation des communautés locales avec l'objectif de les rendre autonomes assurant ainsi la pérennité de ces installations.

Maria Devenoge,
Présidente



A4 (AMICALE ANCIENNES AUTORITÉS ANIÉROISES)

Parmi les propositions du comité faites lors de l'assemblée générale de 2019 pour notre sortie annuelle du 21 septembre 2019, la majorité des membres présents a opté pour la visite du Musée du Léman à Nyon.

C'est à bord de la « Belle Epoque » de la CGN que nous avons effectué l'aller et le retour par une magnifique journée ensoleillée.

La visite du Musée nous a permis de connaître l'histoire de ce lac qui baigne notamment les rives de notre chère Commune.

Sur la terrasse du restaurant voisin nous avons apprécié un délicieux repas de filets de perches. L'écho des conversations laisse à penser que l'ambiance a été excellente comme à chacune de nos réunions. Une participation financière des membres et de la Commune que nous remercions, a permis la réalisation de cette sympathique et enrichissante journée.

Rappelons que notre Amicale est composée de tous les élus qui ont quitté leur fonction et qui sont acceptés avec plaisir dans notre groupement après avoir répondu au message adressé par notre comité.

Outre nos activités au quotidien, plusieurs manifestations ont été organisées durant toute l'année. Ces dernières sont un élément très important tant pour l'équilibre financier du club que pour nous faire connaître auprès des habitants des trois communes du CoHerAn.

2019 a été une année importante pour le club car elle a marquée les 10 ans du club sous le nom du FC CoHerAn. Dix années de travail, d'évolution et de progression avec un club passant de près de 150 membres à quasi 300 membres à ce jour.

Que de chemin parcouru !!!!

Marianne Gavillet,
Présidente

PÉTANQUE D'ANIÈRES

2019 fut une année non dépourvue de bons résultats, mais aussi de changements.



Lors des nombreux concours régionaux et intercommunaux auxquels elle a participé, la

Pétanque d'Anières peut se targuer de ses excellents résultats. Sa participation enthousiaste a été naturellement remarquée, tout comme souvent sa présence en finale des dits concours.

L'Assemblée générale a pu relever un bilan en bonne santé, et ceci entre autres, grâce au Grand prix d'Anières qui a lieu chaque année le samedi de la Pentecôte, et à l'organisation de notre tournoi de jass qui jouit maintenant d'une grande popularité de par ses prix et sa ponctualité.

Dans le registre changement, nombre de membres « âgés » ne désirant plus participer aux concours de pétanque, aux soirées tardives des entraînements et à la préparation des diverses manifestations, ont désiré créer leur société et jouent plutôt l'après-midi, l'entente est excellente entre les deux clubs.

Nos vifs remerciements aux dirigeants de la commune, pour leur soutien qui comme chaque année, permet à notre petite société d'évoluer parmi les grands.

Bernard Fluckiger,
Président



FC COHERAN

QUATRE MANIFESTATIONS ONT ÉTÉ ORGANISÉES AU SEIN DES TROIS COMMUNES :

-) La Vogue d'Anières le 18 mai où nous avons tenu un stand pour quelques vigneron de la région
-) Notre traditionnel stand du 1^{er} août à Hermance
-) La Vogue d'Hermance avec nos voisins du Hermance Rugby Club le 24 août
-) La Fête de la Courge, également en collaboration avec les amis du rugby, le 6 octobre

LES AUTRES MANIFESTATIONS DE CETTE ANNÉE 2019 ONT ÉTÉ :

-) Tournoi en salle le 19 janvier avec deux catégories, les juniors F et les juniors E, qui se sont affrontées sur une journée à la salle communale d'Anières.
-) Notre traditionnel tournoi de l'Ascension organisé sur deux jours (mercredi soir & jeudi de l'Ascension). Pour le jeudi, nous avons pour la 1^{re} fois organisé un tournoi pour les écoles de foot de la région... un grand succès avec plus de 100 juniors sur une matinée.
-) Le CoHerAn Football Camp, la dernière semaine des vacances d'été avec cette année un nouveau record de participants avec plus de 100 enfants et une formidable équipe d'encadrement
-) Notre repas de soutien «spécial 10 ans» a eu lieu le 2 novembre à la salle de Corsier avec plus de 210 personnes présentes

2019 a aussi vu trois de nos équipes Juniors partir à l'étranger pour y disputer des tournois lors de la Pentecôte dans la région de Munich. Quatre jours d'expérience, de partage et de souvenirs pour les juniors, staff et parents présents.

Enfin, nous continuons toujours notre étroite collaboration avec le Foyer d'Anières afin de coordonner l'intégration de résidents du Foyer au sein de nos différentes équipes. À ce jour, nous avons près d'une quinzaine de joueurs venant du Foyer. Nous souhaitons remercier la commune d'Anières pour son soutien dans ce projet, qui facilite ainsi l'intégration de ces personnes dans la vie de notre région.

En conclusion, nous souhaitons remercier les nombreuses personnes qui suivent nos équipes sur les différents terrains du canton de Genève durant toute l'année ainsi que lors de nos nombreuses manifestations. Merci également à nos fidèles partenaires avec qui nous travaillons année après année et qui nous soutiennent dans notre développement.

Un immense remerciement également aux trois communes du CoHerAN pour leur soutien ainsi qu'aux personnels administratifs des trois communes pour leur aide tout au long de l'année.

FC Coheran
Une passion, trois communes, un seul club
Patrick Böhling,
Président





GYMANIÈRES

Le comité s'est réuni 3 fois, les 27 février, 10 septembre et le 12 novembre.



ACTIVITÉS 2019 :

TOUS LES MARDIS SOIR, DE 19H30 À 21H00, EN PÉRIODE SCOLAIRE

COURS DE GYM

avec notre monitrice, Mme Martine Schmidt. (Une fois par mois, cours suivi par une collation).

29 JANVIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

18 MAI

Participation à la **VOGUE** :
Stand « tartes salées »,
concours « qui veut gagner le lingo ? »

7 JUIN

REPAS de fin de saison au restaurant des Vieux-Chênes, à Presinge.

15 JUIN

Suivi du **DÉPART DU BOL D'OR**, depuis la propriété de Mme Naville, membre de GymAnières.

25 JUIN

SOIRÉE CONVIVIALE DE FIN D'ANNÉE

chez Madame et Monsieur Servettaz, membres de GymAnières.

4 OCTOBRE

SOIRÉE FILETS DE PERCHES

à Excenevex.

6 DÉCEMBRE

FÊTE DE L'ESCALADE, soirée lasagnes, chez Mme Marie Pont, membre de GymAnières.

17 DÉCEMBRE

En raison de l'indisponibilité de la salle de gym,
MARCHE EN PLEIN AIR ET VIN CHAUD
chez notre monitrice,
Mme Martine Schmidt.

Michèle Barnerat,
Présidente



TENNIS CLUB D'ANIÈRES



Durant cette année 2019, plusieurs événements ont été reconduits comme les traditionnelles rencontres d'interclubs juniors et adultes durant le mois de mai, le tournoi de double parents-enfants, les stages d'été et le classique tournoi pour les enfants de l'école de tennis à Noël. Nous avons malheureusement dû tronquer le tournoi de l'école de tennis au mois de juin pour cause de canicule pour les grands, les plus petits ont réussi à malgré tout à jouer.

Pour la 3^e année consécutive les enfants ont été pris en charge un après-midi au Geneva Open pour voir évoluer les joueurs professionnels à l'occasion du tournoi ATP pour la 3^e année consécutive.

Nous n'avons pas reconduit pour nos membres le cours de condition physique durant la période mai-juin et septembre-octobre, celui-ci n'ayant pas trouvé sa place et le succès que nous espérions. Le tournoi de pétanque-tennis a été quand à lui annulé malheureusement suite à une météo capricieuse.

Sur le plan sportif, les 3 équipes d'interclubs actifs ont rempli leur mission, puisqu'elles se sont maintenues dans leur ligue respective, à savoir une équipe féminine élite en 1^{re} ligue, une équipe hommes élites en 2^e ligue, ainsi qu'une équipe hommes jeune-sénior en 2^e ligue. L'équipe 1^{re} ligue actif hommes a été dissoute.

En ce qui concerne nos équipes de juniors d'interclubs elles ont continué de grossir avec aujourd'hui 5 équipes, 1 de plus avec une nouvelle équipe de fille U12. Quelle réussite depuis 2016 lorsque la première équipe fût constituée. Nous avons donc 1 équipe de fille U12 et 3 équipes de garçons U12 et 1 équipe de garçons U15.

Nous avons aussi entrepris des travaux pour rénover notre local d'accueil pour d'une part être complètement indépendant du restaurant, la relation avec le gérant étant devenu très compliquée. Le but étant également de nous réunir lors de nos séances de comité, de recevoir correctement les équipe lors des interclubs et aussi de pouvoir utiliser cet espace pour nos événements. À cet effet, nous avons organisé la soirée de l'école de tennis avec l'aide du restaurant Kruathai d'Anières, en utilisant notre nouveau local pour servir plus de 100 personnes à cette occasion.

Nous avons maintenu inchangé les cotisations pour l'ensemble des membres, car notre souhait a toujours été celui d'accroître le nombre de membres plutôt que d'augmenter les tarifs des abonnements.

À ce propos, la lente érosion de l'année passée se poursuit avec un nombre total de 279 membres par rapport aux 292 en 2018. Cependant le nombre d'enfants/junior lui continue d'augmenter avec 144 par rapport aux 139 de l'année passée.

Concernant les enfants justement, nous saluons l'enthousiasme sans faille de Rosmarie Mettler en collaboration avec notre professeur, Jérôme Ferrari, ils ont en effet permis d'organiser tout au long de la saison les cours collectifs, les stages d'été enfant/adultes qui ont rencontrés le succès qu'ils méritent et deviennent incontournables d'année en année, c'est vraiment l'âme du TCA.

Nous profitons de l'occasion pour remercier la mairie d'avoir maintenue nos 13 heures d'hiver dans la salle de gym car nous sommes conscients que celles-ci sont recherchées par d'autres associations. Nous sommes ainsi en discussion régulière avec la mairie et les communes de Corsier et d'Hermance en vue de l'éventuelle couverture d'hiver. Ce projet s'il voit le jour permettra de décharger complètement et durablement la salle de gym pour d'autres associations durant l'hiver et nous permettra de développer une véritable école de tennis.

Pour terminer un grand merci aussi à tous nos membres ainsi qu'à ceux qui s'investissent bénévolement pour le Tennis Club d'Anières, club qui reste attrayant et actif dans le microcosme du tennis genevois.

Pour le comité du TCA
Patrick Belloni,
Président



ASSOCIATION VOLLEYBALL CLUB ANIÈRES LES ANCORS

Commençons d'abord par une bonne nouvelle: notre équipe se porte bien!

Le Club, qui existe sous la forme actuelle depuis quatre ans maintenant (mais plus de 20 ans sinon!), se compose de 6 femmes et de 10 hommes (dont 3 « en pause ») plus un ancien joueur qui arbitre nos entraînements et nos matchs. Le Club est géré par un comité, tous membres et joueurs (quatre personnes).

Nous nous réunissons tous les mardis de 21h à 22h30, ce qui pourrait « refroidir » la participation de certains, mais ce n'est pas le cas. Nos entraînements se déroulent ainsi: retrouvailles, échauffements, exercices et match.

Nous participons pour la troisième année consécutive au championnat relax de volleyball, ce qui nous permet de nous mesurer à d'autres équipes et de fait, de prendre davantage conscience des points à travailler. Nous avons du chemin à faire en ce sens, mais la bonne ambiance ainsi que le plaisir de nous retrouver et de jouer sont nos moteurs.

La pandémie a mis un frein à notre élan, mais n'a stoppé ni notre motivation, ni notre envie de nous retrouver pour les entraînements! Reprise dès le feu vert des autorités.

Le championnat a été, quant à lui, purement et simplement annulé, mais le rendez-vous est déjà pris pour celui de l'année prochaine.

Si taper quelques balles vous démange, et que partager notre plaisir du volley et intégrer une équipe mixte qui aime jouer et tenter de progresser vous intéresse, alors n'hésitez pas à nous contacter. Seule condition: être âgé de plus de 15 ans.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer!

Cindy Bettex,
Présidente

ASSOCIATION DES JEUNES ANIÉROIS

2 MARS 2019

DISCO VIN CHAUD

› Affluence: entre 70 et 100 personnes

2 & 3 AOÛT 2019

FESTIVAL AJAFEST 2019

› Affluence: 2200 personnes

› Plus de 100 bénévoles

› Retours très positifs

› Apéro bénévoles à venir

18 MAI 2019

VOGUE D'ANIÈRES

› Succès de nos paninis « maison », stand bien fonctionné dans l'ensemble

› Bonne ambiance

On n'a toujours pas fait l'apéro pour les promotions citoyennes. Peu d'ouverture des jeunes lors de la soirée de début d'année de la Mairie (incluant les promotions citoyennes).

On n'a toujours pas fait les banderoles et le tampon AJA.

On nous a refusé le local par manque de disponibilité, puis abandon du projet tel qu'il était. D'autres idées sont à développer.

On a désormais un box pour stocker le matériel de l'AJAFEST. Ce bien est loué CHF 195.-/mois.

On a été approchés par la Commune pour participer à l'élaboration du PDCOM.



Amaury Grelly,
Président



ANIÈRES UN VRAI VILLAGE

Le comité s'est réuni 2 fois depuis la dernière AG. Nous avons participé aux Caves Ouvertes 2019 avec notre stand café-pâtisserie. Les bénéfices des Caves Ouvertes ont été partagés avec l'Association Kaicedra. Nous remercions chaleureusement encore tous les bénévoles.

PYLÔNE GAILLE

suite à notre opposition, toujours aucune nouvelle

CONSTRUCTION TERRAIN BACHOFEN, RUE DE L'ASPERGIÈRE

À notre connaissance, il n'y a pas de nouvelles depuis l'année passée, il semblerait qu'il n'y a toujours pas d'autorisation de construire. Nous espérons que ce que nous a dit M. Dominé l'année dernière sera respecté. À savoir que souhaité par M. Bachofen, il sera autonome au point de vue énergétique et que les arbres seront préservés et que les loyers seront abordables.

PROJET DE LOI DE DÉCLASSEMENT ET ÉTUDE DU POTENTIEL DE CONSTRUCTION SUR 28'260 M2, TERRAIN FAMILLE GAVILLET

Également aucune nouvelle

LA POSTE

Nous n'avons pas eu de nouvelles directes à la suite de notre pétition de 2017. Mais la commune a reçu la décision de fermeture de notre office postal datée du 29 janvier 2019.

Nous savons que la Mairie a mandaté un avocat et, dans sa lettre du 26 février 2019, le Président du conseil municipal répondait en citant dans son argumentation notre pétition du 10 avril 2017 et la demande de la population de maintenir un office postal intégral.

Nous n'avons malheureusement pas connaissance de la suite de ce dossier.

RÉFÉRENDUM CONTRE LE PROJET DES NAVETTES

Il semblerait qu'il y ait une relance des discussions entre différentes communes de la rive gauche pour réétudier un projet de navette.

FERME DE L'ASTURAL

Pour rappel nous avons appris que la Fondation du Logement d'Anières a voté pour démolir « la Ferme de l'Astural » et non la rénover. Un comité d'habitants d'Anières s'est créé pour sauver ce bâtiment ancien de l'entrée du hameau de Chevrens et a lancé une pétition qui a démarré le 6 février 2019. La pétition a récolté 364 signatures. Le comité pétitionnaire a suspendu la récolte en n'attendant un éclaircissement des projets qui seront proposés par les architectes et si la démolition est maintenue, auquel cas la pétition sera réactivée.

LES ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES NON IONISANT ET LA 5G

Suite à la demande d'un membre lors de notre précédente AG, une lettre a été envoyée à la commune qu'elle soit prudente et qu'elle ne laisse pas installer la 5G.

Nous avons remarqué que durant l'année 2019, il y a eu deux modifications du mât d'antenne en dessus de la Mairie. Nous avons informé l'exécutif de nos observations et demandé qu'il s'informe auprès des opérateurs. Nous n'avons que ce soit de la lettre ou de notre demande, nous n'avons pas encore eu de retour.

Depuis janvier nous avons constaté une forte augmentation de l'électrosmog, nous avons fait des tests. Que ce soit vers l'école ou vers la route de la Côte d'Or et celle de Chevrens, l'électrosmog vérifié était aussi important que celui du Centre-Ville (entre 03, 0,6, 1 et 3mV, le rayonnement en direction de la douane était à plus de 3 v/M.

À Anières, nous avons observé que l'électrosmog ambiant vers l'école sur la route de la Côte d'Or, rte de Chevrens et en direction de l'Hospice a augmenté depuis la fin de l'année passée. Il est aussi conséquent que dans les parties « chargées » en ville de Genève. C'est un dossier que nous suivons.

**Bernadette Greilly,
Présidente**



SAUVETAGE HERMANCE



MEMBRES – 133 AU 1^{ER} JANVIER

11 nouveaux membre dont:

1 rameur, 7 sauveteurs et 3 sauveteurs et rameurs

sur les 11 nouveaux, nous avons 3 juniors de -16 ans

8 membres sortants dont:

1 changement de section, 7 démissions.

SAUVETAGE

FORMATIONS ET EXERCICES

16 FÉVRIER

1^{re} et 2^e sessions de formations ou refresh des membres au BLS-AED

11 MAI

7^e session de formation ou refresh des membres au BLS-AED

17 JUIN

Exercice SSLIA / Amerrissage d'un avion et prise en charge des victimes

9 MARS

3^e et 4^e sessions de formation ou refresh des membres au BLS-AED

17 MAI

Exercice grandeur nature sur des recherches et bateau en feu avec les mêmes intervenants que le 18 mai

7 SEPTEMBRE

Journée de formation des juniors SISL à la Tour-de-Peilz

14 AVRIL

Formation des pilotes

18 MAI

Formation et exercice sur les accidents de plongée avec les étudiants ambulanciers de 2^e année, les Samaritains, les pompiers volontaires e Corsier et Hermance, les plongeurs du CSO, la Rega, les infirmières des HUG, le SMUR, la section de sauvetage de Bellevue. Au total 120 intervenants bénévoles et professionnels.

29 SEPTEMBRE

Journée de formation des pilotes SISL à Ouchy

7 AVRIL

5^e session de formation ou refresh des membres au BLS-AED

BREVETS SAUVETAGE

3 refresh Pool Plus et 19 Pool Base

14 AVRIL

Formation des pilotes et équipiers

25 MAI

Formation sections de sauvetage du Petit-Lac à Coppet
Matelotage / Renflouage / Prise en charge d'une victime depuis l'eau sur la planche flottante / Remorquage / Incendie – utilisation des extincteurs
Conversations radio

BREVETS BLS-AED

48 passés en 8 sessions
52 sauveteurs brevetés

28 AVRIL

6^e session de formation des membres juniors au BLS-AED

INTERVENTIONS

60 Interventions dont: 47 matériel et 13 sanitaires – 1 fausse alarme.

4 MAI

Formation des pilotes et équipiers

Soit un total de 71 personnes secourues, dont 5 âgées de moins de 16 ans, 14 blessés, dont 1 cas graves avec hospitalisation. Nous déplorons le décès de 2 personnes.



SURVEILLANCES

74 journées de vigie assurées comprenant 2 nuits:
34 le week-end, 40 en semaine

10 MARS	22 JUIN	5 SEPTEMBRE
Plongée du Club Subaquatique d'Onex	Régate des Écoles de Voile à Hermance	Régate de l'école de voile du Club Nautique d'Hermance
8-9 JUIN	13-14 JUILLET	5 OCTOBRE
Régate Genève-Rolle-Genève organisé par le Yacht Club de Genève	Triathlon de Genève	Régate des Pirates du Club Nautique d'Hermance
15-16 JUIN	27 JUILLET	
Régate du Bol d'Or organisé par la Société Nautique de Genève	Traversée à la nage Villeneuve-Genève du « dauphin corse » Thierry Corbalan	
	10 AOÛT	
	Grand Feux Pyro-mélodiques de Genève	

AUTRES

20 JUIN
Journée sortie école de Puplinge avec découverte de nos activités

MANIFESTATIONS ORGANISÉES

29 JUIN	1 ^{ER} AOÛT	8-10 NOVEMBRE
Promotions des écoles – animations et buvette	Fête Nationale – tenues de 2 stands à Hermance	Salon Nautique de Palexpo – stand d'informations SISL
6 JUILLET	1 ^{ER} SEPTEMBRE	
Fête du Sauvetage – course de rame	Fête du Petit-Lac à Hermance	

RAME

Les entraînements ont repris le 1^{er} avril, au rythme de 2 par semaine, soit le lundi et le mercredi soir.

Classements aux concours :

25 AOÛT	2 SEPTEMBRE
Fête Internationale à Lutry	Fête du Petit-Lac à Hermance
Classement général: 17 ^e sur 33	Etant les organisateurs, nous n'avons été classé qu'à la course en ligne
Rame masculine: 12 ^e sur 33	Course en ligne: 4 ^e sur 7
Rame féminine: 6 ^e sur 7	
Concours de plongée: 10 ^e sur 33	
Concours de soins: 22 ^e sur 33	

Nos activités sont bénévoles et nous accueillons volontiers de nouveaux membres.
Tant au niveau du sauvetage, dès 14 ans, que de la rame.
Contactez la section par mail à hermance47@bluewin.ch.

Michel Vagnetti,
Président

HERMANCE RÉGION RUGBY CLUB



Comme à son habitude, le Hermance Région Rugby Club a été très actif durant la saison 2019/2020. De nombreuses manifestations et participations à des manifestations, nous ont permis de faire connaître ce sport à des jeunes qui ont pu venir s'essayer au rugby, notamment lors de journées portes ouvertes et d'initiations organisées dans les écoles.

Notre traditionnel repas de soutien n'a pas eu lieu du fait du COVID-19. Nous espérons pouvoir reprogrammer un événement similaire en 2020 afin de partager un bon moment avec tous les amis du club.

Grace au soutien des communes, nous avons pu engager les travaux d'arrosage automatique du terrain. Projet que nous portons depuis plusieurs années.

Côté sportif, grosse frustration. Notre début de championnat quasi sans faute nous a installé à la première place de la compétition LNA. Toutefois, du fait du COVID, la saison a été arrêtée et nos espoirs de titre avec.

Nous avons malgré tout continué le travail afin de préparer la saison 2020/2021, nourrissant de belles ambitions en vue des 50 ans du club !

L'école de rugby continue son travail auprès des plus jeunes, malgré quelques difficultés les éducateurs disponibles ainsi que sur les effectifs U14/U16 et

U18. Le travail de fond en-cours devrait toutefois nous permettre de relancer la filière ! Nous envisageons par ailleurs des associations avec les clubs Genevois sur ces catégories lors de certains tournois.

L'objectif d'engager les éducateurs à poursuivre leurs formations J+S (jeunesse et sport) continue. À ce jour, le club peut compter sur deux experts et nous continuons d'accompagner nos éducateurs tout au long de la saison dans les formations dispensées à l'école fédérale de sport à Bienne.

Tous les tournois fédéraux et cantonaux ont été honorés selon les directives de la fédération.

Le comité du HRRC continue ses efforts autour du projet 2021 qui a toujours pour objectifs d'assurer notre rôle de club Élite, le plus titré du championnat LNA, de renforcer l'école de rugby, d'entretenir les installations, de proposer des initiations en milieu scolaire et préparer comme il se doit la célébration du 50^e anniversaire du HRRC en 2021.

Aujourd'hui le club compte environ 200 membres actifs dont environ 100 jeunes de moins de 18 ans.

IMPRESSUM

ÉDITÉ PAR

Commune d'Anières
Route de la Côte-d'Or 1
1247 Anières
T +41 22 751 11 45
www.anieres.ch
info@anieres.ch

IMPRESSION

APrintissimo SA
Tiré à 60 exemplaires
Imprimé sur papier offset 100 gr certifié FSC

CONCEPT ET DESIGN

s agence, Genève

GESTION ET COORDINATION

Marcela Apothéloz

PHOTOS

Couverture: Olivier Riethauser
Page 2: Marie-France Paroz
Pages 4-5: Olivier Riethauser
Page 74-75: Olivier Riethauser
Page 96-97: Charles Marchant

ORPC Lac, Marc Guillemin, APEA, Anières Bouge, Bruno Widmer
et Bruno Emidio (FIFDH), Bertrand Carlier, Association coherance,
Association des Jeunes Aniérais et Administration communale



ANIÈRES

Route de la Côte-d'Or 1
CH - 1247 Anières
T +41 22 751 11 45
F +41 22 751 28 61
info@anieres.ch

ANIERES.CH